

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN LETTRES (COMMUNICATION SOCIALE)**

**PAR :  
TEDDY NGOU MILAMA**

**ANALYSE DES VALEURS COMMUNICATIONNELLES  
SOUS-JACENTES AUX PROCÉDURES DE  
DÉLIBÉRATIONS ÉTHIQUES**

**OCTOBRE 2008**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## DÉDICACES

C'est à mon Grand-Père et homonyme « Feu » MINLAME NGUÉMA DAVID assesseur coutumier à Bitam dans la province du Woleu-Ntem au Gabon que je dédie ce mémoire.

Bien que ne l'ayant pas connu en vie, il vit en moi  
à travers les valeurs qu'il a léguées à mon père. Au lien du sang !

À la famille NGOU MILAMA

# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
ANNEXES.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
LISTE DE TABLEAUX.....	6
LISTE DE FIGURES.....	7
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE.....	9
1. FORMULATION DU PROBLÈME.....	9
2. REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	12
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE.....	19
1. L'ÉTHIQUE DE LA DISCUSSION D'HABERMAS.....	19
2. L'ÉTHIQUE DE LA DISCUSSION D'APEL.....	23
3. CONVERGENCES HABERMAS ET APEL.....	27
4. DIVERGENCES ENTRE HABERMAS ET APEL.....	29
5. CRITIQUES DES PAIRS DE L'ÉTHIQUE DE LA DISCUSSION D'HABERMAS ET APEL.....	31
CHAPITRE 3 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	36
1. STRUCTURE DE PREUVE.....	36
2. STRATÉGIES DE PREUVE.....	37
<i>Étude de cas multiples</i> .....	37
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE DE PREUVE.....	38
3.1 Validité interne.....	38
L'observation en contexte naturel.....	39
3.2 Validité externe.....	40
4. LA FIABILITÉ.....	40
5. DÉFINITION DE LA POPULATION CIBLE.....	42
6. OPÉRATIONNALISATION DES VARIABLES.....	43
7. CHOIX DES TECHNIQUES DE COLLECTE DE L'INFORMATION.....	43
7.1 <i>L'Analyse documentaire</i> .....	44
8. CHOIX DES TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNÉES.....	46
8.1 <i>Explication de la grille d'analyse</i> .....	46
CHAPITRE 4 : ANALYSE DES RÉSULTATS.....	52
1. PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE DE GEORGES LEGAULT.....	52
1.2 <i>Les valeurs énoncées</i> .....	53
1.2.1 Les valeurs explicites.....	53
1.2.2 Les valeurs non explicites.....	58
1.3 <i>Les normes explicites énoncées</i> .....	59
1.3.1 Les normes non explicites.....	61
1.4 <i>Les révélateurs d'intensité</i> .....	62
2. PROCÉDURES MÉDICALES (DDE).....	71
2.1 <i>Les valeurs explicites</i> .....	71
2.1.1 Les valeurs implicites non énoncées.....	73
2.2 <i>Les normes explicites énoncées</i> .....	74
2.2.1 Les normes implicites non énoncées.....	77
2.3 <i>les révélateurs d'intensité</i> .....	77
3. MÉTHODE DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE DE MASSÉ.....	83
3.1 <i>Les valeurs explicites énoncées</i> .....	83
3.1.1 Les valeurs implicites non énoncées.....	85

3.2	<i>Les normes explicites énoncées</i> .....	85
3.2.1	Les normes implicites .....	86
3.3	<i>Les révélateurs d'intensité</i> .....	86
4.3	<i>Les valeurs explicites énoncées</i> .....	89
4.1.1	Les valeurs implicites non énoncées .....	91
4.2	<i>Les normes explicites énoncées</i> .....	91
4.2.1	Les normes implicites non énoncées .....	93
4.3	<i>Les révélateurs d'intensité</i> .....	93
4.	MÉTHODOLOGIE DE PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE DE FUCHS.....	98
4.1	<i>Les valeurs explicites énoncées</i> .....	98
4.1.1	Les valeurs non explicites .....	100
4.2	<i>Les normes explicites énoncées</i> .....	100
4.2.1	Les normes non explicites .....	101
4.3	<i>Les révélateurs d'intensité</i> .....	101
<b>CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS</b> .....		<b>106</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....		<b>120</b>

## ANNEXES

Annexe 1. Tableau valeurs et normes de l'éthique de la discussion d'Habermas et Apel.....	129
Annexe 2. Tableau cartographie des valeurs de Legault versus systèmes éthiques .....	132
Annexe 3. Tableau cartographie des valeurs de la DDE versus systèmes éthiques .....	133
Annexe 4. Tableau cartographie des valeurs de Massé versus systèmes éthiques .....	134
Annexe 5. Tableau cartographie des valeurs de Fuchs versus systèmes éthiques .....	136
Annexe 6. Tableau valeurs et normes des systèmes et sous systèmes éthiques .....	138

## REMERCIEMENTS

Un très grand merci au Professeur Joel Katambwe pour ce passionnant sujet de mémoire. Aussi le remercier de l'acquisition d'une nouvelle vertu : la patience. Un merci spécial à mon cousin le Professeur Pamphile Nkogho Mengue qui m'a conseillé et soutenu tout au long de ma maîtrise et de mon parcours au Québec. Mes collègues de maîtrise, Hubert Kedowidé, Patrice Albertus, Christelle Arbogast et tous les autres. Le corps enseignant et administratif de l'UQTR : Raymond Corriveau, François Guillemette et un grand merci à Nathalie. Et simplement soutenir et dire à monsieur Pierre Huard que je suis avec lui dans le combat qui est le sien et lui souhaite de se rétablir rapidement.

## LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1. Valeurs et normes des éthiques de la discussion.....	33
Tableau 2. Relations entre les variables.....	36
Tableau 3. Valeurs et système de valeurs données .....	48
Tableau 4. Valeurs explicites énoncées .....	53
Tableau 5. Valeurs implicites révélateurs de valeurs.....	58
Tableau 6. Normes explicites énoncées .....	59
Tableau 7. Révélateurs d'intensité .....	62
Tableau 8. Synthèse des valeurs et normes de la procédure de délibération éthique de Legault .	63
Tableau 9. Normes cadre théorique versus normes de la procédure de Legault.....	68
Tableau 10. Valeurs explicites énoncées .....	72
Tableau 11. Valeurs implicites non énoncées révélateurs de valeurs .....	73
Tableau 12. Normes explicites énoncées .....	74
Tableau 13. Synthèse des valeurs et normes de la DDE.....	77
Tableau 14. Normes cadre théorique versus normes DDE .....	81
Tableau 15. Présentation des valeurs explicites énoncées (partie1) .....	84
Tableau 16. Présentation des valeurs implicites non énoncées révélateurs de valeurs (partie 1).	85
Tableau 17. Présentation des normes énoncées .....	85
Tableau 18. Synthèse du modèle d'analyse éthique de Massé (partie 1) .....	86
Tableau 19. Présentation des valeurs explicites énoncées .....	89
Tableau 20. Présentation des valeurs implicites non énoncées révélateurs de valeurs.....	91
Tableau 21. Présentation des normes explicites énoncées.....	91
Tableau 22. Synthèse du modèle d'analyse éthique de Massé.....	93
Tableau 23. Normes cadre théorique versus normes du modèle de Massé .....	96
Tableau 24. Présentation des valeurs explicites énoncées .....	99
Tableau 25. Présentation des normes énoncées .....	100
Tableau 26. Fuchs. Synthèse des valeurs et normes de la méthodologie de.....	101
Tableau 27. Normes cadre théorique versus normes méthodologie de Fuchs.....	104
Tableau 28. Nature des méthodes de délibérations éthiques .....	109

## LISTE DE FIGURES

Figure 1. Valeurs cadre théorique versus valeurs procédure de délibération éthique de Legault	66
Figure 2. Valeurs cadre théorique versus valeurs DDE .....	79
Figure 3. Valeurs cadre théorique versus valeurs du modèle de Massé .....	88
Figure 4. Valeurs cadre théorique versus valeurs modèle de Massé .....	95
Figure 5. Valeurs cadre théorique versus valeurs méthodologie de Fuchs.....	103

## INTRODUCTION

Dans le contexte actuel avec le triomphe de la communication et la recrudescence de ses supports technologiques qui nous permettent d'énormément communiquer, les organisations s'épandent de plus en plus rapidement. Leur réactivité souvent précipitée engendre des incidents lourds de conséquences pour les personnes directement ou indirectement impliquées.

C'est dans le cadre organisationnel, bien que mon travail aille au-delà de ce cadre, que s'inscrit mon projet de recherche. L'amélioration de la prise de décisions par les procédures de délibérations éthiques est une des grandes motivations de notre travail. Notre ambition ; développer un apprentissage et une maturité dans la prise de décision susceptible d'optimiser la qualité des décisions rendues dans l'intérêt de la communauté.

C'est dans cette optique que je me suis dirigé vers le choix de cette recherche car fondamentalement, la discussion, le dialogue et le consensus qui en découlent font parti de mes convictions profondes. L'ensemble de ces valeurs est crucial pour développer notre adaptabilité et notre capacité au pardon.

# CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

## 1. Formulation du problème

Notre problème général concerne les procédures de délibérations éthiques et les valeurs qui y sont implicites.

Récemment, les scandales financiers (d'Enron, Worldcom, etc.) relayés par les médias, ont mis en lumière le manque d'éthique dans le comportement des dirigeants de ces organisations. La mondialisation bien qu'offrant un espace de jeu plus conséquent, engendre une compétition plus accrue. Cette forte concurrence a pour effet d'accroître la réactivité au détriment de la proactivité, d'où la recrudescence de risques. Les entreprises dans leur nécessité d'adaptation à leur environnement et la recrudescence des changements et de l'incertitude de ces dernières années ont vu leur système de valeur être déstabilisé alors que ce dernier représente le socle identitaire de l'organisation. En reprenant la pensée de Samuel Mercier (2000), c'est dans l'optique de répondre à plusieurs besoins : 1) assurer une image positive auprès de l'environnement externe, et 2) répondre à son besoin de sécurité identitaire que l'organisation procède à une formalisation éthique.

Aujourd'hui, nous observons au-delà du phénomène de la formalisation éthique « traditionnelle », dogmatique et compte tenu de l'importance de la communication et de ses technologies dans la société, le rôle primordial de la communication dans le champ éthique. Toutefois, dans cette sphère communicationnelle de l'éthique, c'est sous l'angle dialogique qu'elle est appréhendée. Dans ce nouveau courant qui fait montre de la centralité du dialogue devant la foute multitude des valeurs, Georges Legault (1999a, p. 160) présente le dialogue comme « le point de départ et le point d'arrivée de la démarche éthique ».

Walton et Krabbe (1990), dans le cadre de leurs recherches quant à l'utilisation de l'argumentation dans divers champs, ont mis l'accent sur les systèmes dialogiques comme cité

par Hitchcock, McBurney et Simon Parsons (2001). Ils en ont ainsi établi une typologie qui identifie plusieurs catégories dans le dialogue : 1) recherche d'informations dialogiques : dans lequel un participant qui souhaite obtenir de l'information n'en connaît présentement pas la réponse et questionne un autre participant qui dispose de ladite information, 2) demande d'information : dans lequel l'ensemble des participants collabore pour répondre à un problème factuel qui n'a pas encore trouvé de réponse, 3) persuasion : dans lequel un participant cherche à convaincre les autres d'accepter ses suppositions, 4) la négociation : dans laquelle les participants cherchent à se mettre d'accord sur la façon de répartir les ressources entre eux, 5) la délibération : dans laquelle les participants discutent sur les actions qui doivent être prises dans les circonstances.

Dans le cadre de notre recherche, c'est la dernière catégorie soit la délibération qui nous intéresse. Par ailleurs, le cadre dans lequel évolue notre recherche est le champ organisationnel. D'après J.J Pluchart (1998) : la communication organisationnelle est devenue un « processus de construction sociale de la réalité organisationnelle », qui implique un « dialogue » (Bouwen et Fry, 1991), des « délibérations » (Purser et Alii, 1992), une « conversation » (Ford et Ford, 1995).

Il nous paraît important de constater, dans le cadre de cet engouement pour l'éthique organisationnelle avec la recrudescence des codes éthiques, déontologiques, chartres et autres, que l'amélioration de la prise de décision passe par l'intégration d'une procédure de délibération éthique. Nous partons du postulat qu'une procédure de délibération éthique est à même de maximiser le processus de prise de décision et la qualité de la décision finale. Passées au tamis dudit processus, les décisions rendues bénéficieront ainsi à l'ensemble de la communauté concernée.

Nous avons montré l'envergure respective de l'éthique et de la délibération. Quant à la délibération éthique, celle-ci est importante comme le pensent Legault et Bégin car « guidée par un effort de dialogue dans la résolution d'un problème éthique, elle vise à trouver la meilleure action à entreprendre dans les circonstances ». (Legault et Bégin, 1991, p. 20)

Les procédures de délibération éthique revêtent de fait un enjeu important pour l'ensemble de la société et ses valeurs démocratiques enracinées dans la culture occidentale. Les visées des procédures de délibérations éthiques sont primo d'offrir des normes dans la manière de faire – contenant - qui permettent de rendre des décisions de « meilleure qualité » - contenu -. Secundo, assurer l'effectivité du consensus dans le respect de l'intégrité, de la dignité et de la liberté des participants au processus délibératif.

Cependant, ladite effectivité du consensus dans le respect de chacun des participants est un élément majeur à considérer dans le phénomène de « pensée de groupe » ou « group think ». La « pensée de groupe » contribue aux comportements non éthiques dans l'organisation. Irving Janis (1972, 1982) a défini la base d'une théorie des causes et effets du « group think » « a collective pattern of defensive avoidance » (Janis and Mann, 1977, p. 129). Comme le mentionnent Vidaillet et Gamot (2001) <sup>1</sup> la théorie de la pensée de groupe de Janis a mis en lumière le rôle d'un ensemble de facteurs susceptibles de mener à une défaillance ou à des biais dans le processus de prise de décision en groupe restreint (Neck et Moorhead, 1992, p. 4). Avec ce phénomène de « pensée de groupe », notre question est de savoir en quoi et comment, les procédures de délibérations et les discussions lors de prises de décisions peuvent être éthiques, et si les procédures de délibérations intègrent-elles des valeurs communicationnelles?

Dans le prolongement de notre problématique, nous exposons les supports qui nous ont permis de réaliser notre revue de la littérature sur l'éthique et la communication, ainsi que les méthodes de délibérations éthiques.

---

<sup>1</sup> G. Gamot et B. Vidaillet. XIème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, 13-14-15 juin 2001

## 2. Revue de la littérature

Dans le cadre de nos recherches, nous n'avons pas trouvé d'études dont l'objet porte sur l'analyse des valeurs communicationnelles sous-jacentes aux procédures de délibérations éthiques. Du fait du manque de travaux concernant notre objet de recherche, nous avons procédé de la manière suivante pour composer notre revue de littérature : 1) répertorier les écrits sur l'éthique de la communication et 2) et celles portant sur l'étude de cas des délibérations éthiques.

Le sujet présenté, vérifions maintenant auprès de la littérature de la véracité de notre questionnement. Notre revue de la littérature est composée d'une part des fondements de la recherche en éthique de la communication, d'autre part des méthodes de délibérations éthiques.

### Les fondements de la recherche éthique en communication

Nous consacrons la première partie de notre revue de la littérature sur les fondements de la recherche éthique en communication. *La communication modélisée* ouvrage dirigé par Gilles Willet (1992) dont le chapitre de l'éthique de la communication par Gilles Gauthier<sup>2</sup> et l'article de Johannesen (2001) paru dans *Communication Yearbook* 25, nous ont été fort utiles. Dans la seconde partie, nous présentons la recherche documentaire effectuée sur l'étude des cas de délibérations éthiques. Deux travaux majeurs nous ont servi de support : celui de Diego Gracia (2003) « Ethical case deliberation and decision making » et celui de Norbert Steinkamp and Bert Gordijn (2003) « Ethical case deliberation on the ward. A comparison of four methods ».

D'après Gauthier (1992, p. 547-579), trois fondements sont à la base de la recherche en éthique de la communication : 1) la thèse de l'inhérence, 2) l'analyse du raisonnement éthique, 3) l'analyse du jugement éthique.

---

<sup>2</sup> Willet, G. (1992). *La communication modélisée*. Éditions du Renouveau Pédagogique Inc. Ottawa Canada.

Selon Gilles Gauthier (1992, p. 547-579),

« La thèse de l'inhérence défend l'éthique comme étant intrinsèque à la communication. Burke (1941 et 1966) et Weaver (1970) sont les principaux défenseurs de cette thèse. Mais d'autres approches de cette thèse ont été développées, comme celle soutenue par Mander (1987) et Johannesen (1981). Mander affirme que le rôle du journalisme étant une représentation narrative de la réalité, il comporte nécessairement une dimension morale. Quant à Johannesen, il affirme que comme l'objectif de la communication est la persuasion et d'influencer l'auditoire, elle doit choisir les moyens pour arriver à ses fins ; et en ce sens elle comporte de fait une dimension éthique. C'est à partir de cette thèse de l'inhérence qu'a été développée la communication éthique comme discipline aux Etats-Unis ».

La récence de la discipline peut expliquer la difficulté que nous avons eue à trouver une définition éprouvée de la communication éthique qui nous satisfasse. Nous soumettons donc comme définition de la communication éthique qu'elle est : « un processus d'**interaction** dans lequel le comportement humain ; 1) a un impact significatif sur autrui, 2) implique un choix conscient de fins et de moyens, 3) et que ledit comportement peut être jugé en terme de bon et de mauvais ». Nous ajoutons que les problèmes éthiques communicationnels sont pertinents dès lors qu'ils sont inclus dans les modèles typiques de communication : la source ou émetteur ; le message ou contenu ; les canaux de communication ; les récepteurs ; les effets ; et les situations, environnement ou contexte de communication. La communication éthique est circonscrite autour de sept champs communicationnels fondamentaux identifiés par Johannesen : 1) la communication interpersonnelle, 2) les petits groupes de discussion, 3) la communication organisationnelle, 4) la communication politique, 5) les codes éthiques, 6) la publicité et 7) les nouveaux médias.

L'Amérique du Nord et particulièrement les États-Unis sont les précurseurs en matière d'éthique de la communication. D'où, l'éventail de concepts suivants révélés lors de nos recherches par *ethics in communication, ethics in human communication, interpersonal ethics for communication, ethics of speech, communication Ethics*.

En français, le concept de communication éthique tend à se vulgariser et se voit être enfermé dans l'aspect communication et marketing pour répondre aux exigences de certains acteurs tels que les consommateurs, actionnaires, bourse.

D'un point de vue scientifique, la terminologie qui revient le plus souvent est la philosophique qui parle d'éthique de la communication et d'éthique de la discussion.

Quelques œuvres contemporaines dressent les contours et dimensions de la communication éthique. *Communication éthique : Méthode d'Analyse*, de James Jaska et Michael Pritchard (1994), qui met l'accent sur la véracité et la vérité comme un thème révélateur de cette tendance et suggère des approches pour justifier des décisions éthiques, en présentant de brefs cas étudiés pour la discussion tout en développant trois cas en profondeur.

La deuxième œuvre qui s'intéresse aux dimensions et paramètres de la communication éthique est celle de Richard L. Johannesen, *l'éthique dans la communication humaine* (1996a), qui explore sept perspectives éthiques fondamentales, et qui supporte plusieurs aspects de la communication éthique contemporaine. Cette œuvre explore l'éthique dans un contexte interpersonnel, de petit groupe, organisationnel, et de communication interculturelle/multiculturelle. Il examine une douzaine de questions de base, discute des codes éthiques formels, décrit la contribution féministe à la communication éthique, et réimprime quatre très longues études de cas.

J. Vernon Jensen avec son *Ethical Issues in the Communication Process* scrute les problèmes éthiques qui se manifestent dans les différentes dimensions du processus communicationnel: émetteur; message; canal; récepteur et le contexte.

A ceux-ci, s'ajoutent des essais originaux, qui dressent les contours de quelques aspects de la communication éthique, pour en citer quelques-uns : (Casmir, 1997; Christians & Tarber, 1997; T. W. Cooper et al., 1989 ; Denton, 1991, 2000; Greenberg, 1991; Jaska & Pritchard, 1996; Makau & Arnett, 1997). Trois revues de littérature publiées dans le *Communication Yearbook* font état de discussions significatives des problématiques dans divers contextes communicationnels (Allen, Gotcher, & Seibert, 1993; Cameron, Sallot, & Curtin, 1997 ; Rimal, Fogg, & Flora, 1995).

En somme, tels sont les principaux travaux réalisés en communication éthique. Comme mentionné précédemment, la discipline est très jeune, car les travaux ont été opérés dans les débuts des années 1990. Comme précisée précédemment, l'étendue des ressources anglophones est plus nombreuse que celle des francophones. Nous avons souligné quelques travaux d'auteurs francophones en éthique de la communication, Patrick J Brunet *Éthique dans la société de l'information* (2001) et Gilles Gauthier *L'éthique de la publicité politique : le cas de la publicité négative* (1998). Beaucoup de sites, d'ouvrages, de publications sont donc essentiellement en anglais. Tout comme les centres de recherche basés particulièrement aux États-Unis et en Angleterre.

En conclusion de cette thèse de l'inhérence, comme le présente Gilles Gauthier (1992, p. 547-579), dans le cas où les pratiques communicationnelles présupposent de la question morale, et en généralisant la position de Mander, l'éthique est intrinsèque à la communication parce qu'elle implique une évaluation morale de la réalité présentée.

#### L'application de la philosophie en éthique de la communication

Selon la recherche de Gilles Gauthier (1992, p. 547-579), grands nombres de recherches insistent sur le rattachement existant des positions morales fondamentales sur la communication. Il montre dans son article que le travail d'Elliot (1987), par exemple, examine les différentes pratiques morales du journalisme selon différentes théories : le relativisme, l'égoïsme, l'utilitarisme, et « l'éthique des devoirs », qui suppose le bien-fondé d'exigences ou de prescriptions morales absolues.

Fink (1988) quant à lui, pousse sa démarche encore plus loin, en mettant en relation l'utilitarisme et l'« éthique des devoirs » avec ses trois principales doctrines morales de la presse que sont le libertarisme, l'« objectivisme » et la théorie de la responsabilité sociale. Pour sa part, Lambeth (1986) a combiné la considération des obligations journalistiques aux conséquences qui sont inhérentes à leur application.

Dans la recherche en éthique de la communication, c'est la quête d'une assise théorique philosophique qui connaît une grande ferveur d'après Gauthier. Il révèle qu'Hare (1984) rattache son explication de l'immoralité de la manipulation publicitaire à l'éthique kantienne. En outre, Carson, Wokutch et Cox (1985), reposent eux aussi leur prémisse selon laquelle la publicité trompeuse peut-être dite immorale sur l'impératif catégorique kantien. Pour sa part, John Merrill (1974 et 1977), repose ses recherches sur trois assises théoriques : Kant, les existentialistes Karl Jaspers et Albert Camus et l'humanisme rationnel d'Erich Fromm et Ayn Rand.

Dans sa recherche Gauthier aborde également l'éthique de la communication du point de vue d'une philosophie de la communication. Il y distingue trois grandes approches philosophiques contemporaines de la communication : la rhétorique, les théories de l'argumentation et la philosophie critique.

Dans la perspective rhétorique, Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1970) ont relancé l'étude de la persuasion par le discours. La spécificité de sa théorie est qu'elle développe la moralité comme constituant de l'argumentation. Pour Perelman, toute argumentation comporte un nombre d'« objets d'accord », que doivent partager en principe l'orateur et son public. Ces objets sont de deux types : les uns concernent le « réel », les faits, les vérités et présomptions ; les autres sont relatifs au « préférable », aux hiérarchies et aux lieux, auxquels Perelman adjoint les valeurs.

Les travaux de Jensen (1981) et de Sproule (1980) trouvent leurs assises dans les travaux de Toulmin (surtout 1958 et 1978). Leur objectif est d'examiner la formulation d'arguments dans la quotidienneté en particulièrement dans les pratiques communicationnelles. Ainsi, Jensen aborde la dimension éthique en proposant 8 impératifs propres à la communication : l'exactitude, la complétude, la pertinence, l'ouverture, l'intelligibilité, la rationalité, l'utilité sociale, et la bienveillance. Sproule quant à lui, propose des « outils », des critères pour évaluer l'éthique de l'argument communicationnel. Ces standards ont trait à cinq aspects ; les effets, la vérité, les valeurs impliquées, l'intention de la personne qui la tient, et les techniques de persuasion utilisées par ladite personne.

La théorisation philosophique a complètement récupéré la communication aujourd'hui. Karl Otto Apel et Jürgen Habermas en sont l'illustration. La philosophie communicationnelle que ces deux auteurs développent, prend la forme d'une éthique de la communication. Leur travail consiste dans le phénomène communicationnel de fonder une théorie éthique. Apel avec son « éthique de la discussion » dégage un idéal normatif de compréhension. Quant à Habermas tout en se reposant, sur les travaux d'Apel, se différencie de ce dernier avec l'idée d'une morale universelle. C'est par l'« intercompréhension » qu'il émet un point de convergence entre les conditions de transformation du monde et la connaissance » Gauthier (1992, p. 547-579).

La deuxième partie de notre revue de la littérature insiste sur l'étude des cas de délibérations éthiques. Deux travaux majeurs nous ont servi de support pour la réalisation de notre revue de littérature celui de Diego Gracia (2003) *Ethical case deliberation and decision making* et celui de Norbert Steinkamp and Bert Gordijn (2003) *Ethical case deliberation on the ward. A comparison of four methods*.

Selon Diego Gracia (2003) depuis les 30 dernières années, différentes méthodes ont été développées afin de résoudre les dilemmes éthiques et particulièrement en milieu clinique. La plupart des procédures de délibérations éthiques y trouvent leurs sources.

L'une des raisons explicitant l'étroite relation entre l'éthique et le milieu médical sont que les théories de délibérations, la capacité de discernement, le mode de raisonnement, les prises de décisions en situation d'incertitude, etc., sont appliqués de la même manière en médecine et en éthique (Aristotle, 1995, p. 295). Par ailleurs, les années 1990 ont vu naître des débats majeurs sur les enjeux des cas de délibérations éthiques. Le premier enjeu consistait à déterminer desquels des professionnels en éthique ou des comités d'éthique hospitaliers devaient réaliser, participer aux cas de délibérations éthiques (Lapuma and Toulmin, 1989; Wilson-Ross, 1990). Le second enjeu quant à lui, était de savoir si les cas de délibérations éthiques devaient être considérés en premier comme un processus social dans l'atteinte d'un consensus (West, 1992; West and Gibson, 1992) ou comme une argumentation éthique. Le troisième enjeu, dans le cas où les cas de délibérations éthiques sont à la fois un processus social et une argumentation éthique, le choix de certaines méthodes doit être établi en lien avec la spécificité du cas.

En réponse à cet enjeu, ont été développées plusieurs méthodes, normatives, herméneutiques, orientée-décision et réflexive (cf. Durand, 1999; Widdershoven, 2000). L'enjeu le plus récent a porté sur comment créer une procédure éthique dans le cas de consultations (Agich, 2001). C'est dans ce contexte que s'est inscrite la recherche de Norbert Steinkamp et Bert Gordijn qui ont analysé quatre méthodes de délibérations éthiques. Les méthodes qu'ils ont respectivement analysées sont le « pragmatisme clinique », « la méthode de Nijmegen », « le dialogue herméneutique », et « le dialogue socratique ». L'étude de Steinkamp et Gordijn traite et compare des méthodes de délibérations éthiques néanmoins elle n'en analyse pas les valeurs et normes.

Nous situons notre recherche dans la lignée des deux auteurs et dans le champ de l'éthique de la communication avec pour spécificité l'analyse des valeurs en nous servant comme cadre théorique des éthiques de la discussion d'Habermas et Apel. Ci-après, nous décortiquons les éthiques de la discussion en présentant chacune d'entre elles dans son contexte, leurs ressemblances, dissemblances et les critiques dont elles sont la cible.

## CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE

Au préalable, nous présenterons respectivement l'éthique de la discussion d'Habermas et d'Otto Apel. Nous apporterons des éclaircissements sur le caractère déontologique, cognitiviste, formaliste et universaliste de l'éthique de la discussion communs à Habermas et Apel. Ensuite, les présentations terminées, nous ferons montre de leurs ressemblances et dissemblances. Nous clôturerons par des critiques de leurs confrères à propos de leur éthique de la discussion.

Présentation des relations entre variables selon la littérature. D'après notre recherche documentaire, nous présentons ci-après les courants de pensée.

Courant de pensée	Écoles	Auteurs	Concepts
Éthique de la discussion	École de Francfort	Jürgen Habermas	Éthique de la communication dans les procédures de délibérations.
Éthique de la discussion	École de Francfort	Karl Otto Apel	Éthique de la communication dans les procédures de délibération.

Les méthodes de délibérations éthiques reflètent-elles les valeurs et normes de l'éthique de la discussion d'Habermas et Otto Apel ? Décortiquons spécifiquement nos courants de pensée de concert avec nos concepts.

### 1. L'éthique de la discussion d'Habermas

L'éthique kantienne et ses caractéristiques déontologique, cognitiviste, formaliste et universaliste sont à la base des éthiques de la discussion d'Habermas et Apel. L'éthique de la discussion est dite déontologique car elle repose sur l'impératif catégorique kantien. Aussi par déontologique, selon Habermas (p.17) « elle comprend la justesse de normes ou de commandements comme analogue à la vérité d'une proposition assertorique ». Son éthique de la discussion est considérée *cognitiviste* car elle doit pouvoir répondre à la question de savoir comment des énoncés normatifs peuvent être fondés (Habermas, p.17).

Elle est *formaliste* selon Habermas dans la mesure où elle fournit une règle ou une procédure par laquelle on peut déterminer comment un conflit d'action peut être jugé de façon impartiale (Habermas, p.55). A cet effet, il use de l'impératif catégorique kantien comme un principe de fondation, « c'est l'argumentation morale qui prend la place de l'impératif catégorique » (Habermas, p. 17). Les principes dégagés par Habermas de son éthique de la discussion sont les principes « D » et « U ». La définition donnée du principe « D » par Habermas correspond à :

Seules peuvent prétendre à la validité les normes qui sont acceptées par toutes les personnes concernées en tant qu'elles participent à une discussion pratique (Habermas, p.17).

Pour Habermas, les avantages de la procédure de discussion sont de trois ordres : 1) la procédure d'argumentation permet aux participants à la discussion d'intervenir, librement et également, à « une recherche coopérative » de la vérité dans laquelle seul le meilleur argument prévaut (Habermas, p. 19) ; 2) la discussion pratique doit garantir par les seules présuppositions universelles de la communication la justesse de tout accord normatif possible conclu dans ces conditions » (Habermas, p. 19) ; 3) la discussion pratique permet « en même temps » à tous les intervenants l'adoption idéale de rôle (Habermas, p. 19).

Le second principe « U » qui découle du caractère formaliste de l'éthique de la discussion, et qui est utilisé comme impératif catégorique kantien se définit comme :

Toute norme valide doit satisfaire la condition selon laquelle les suites et les effets secondaires, qui de manière prévisible, proviennent du fait que la norme a été *universellement* observée dans le dessein de satisfaire les intérêts de *tout un chacun*, peuvent être acceptés sans contraintes par toutes les personnes concernées.

Pour terminer, l'éthique de la discussion est *universaliste*, *puisque* « elle affirme que ce principe moral (ou analogue) n'exprime pas seulement les intuitions d'une culture ou d'une époque déterminée, mais vaut de façon universelle »<sup>3</sup> :

---

<sup>3</sup> Jurgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, Editions du Cerf, 1992, pp. 18

A propos des conditions nécessaires à l'émergence d'une situation idéale de parole, Habermas défend certaines valeurs « idéalisantes » telles que « la publicité de l'accès », « l'égal droit de participation », « la sincérité des participants », « la prise de position sans contraintes », etc. Les participants ne doivent déroger à l'ensemble de ces valeurs au risque d'altérer la discussion pratique. Par ailleurs, comme le souligne Arnaud Desjardins (2001) d'après la traduction de Christian Bouchindhomme d'Habermas, Habermas parle *stricto sensu* de *discussion* qu'à partir du moment où le consensus n'existe plus spontanément, et que donc l'entente doit être recherchée: celle-ci s'organise autour de prétentions à la validité cette fois explicitement problématisées et définies, en vue de restaurer le consensus<sup>4</sup>. Le concept de prétentions à la validité est important dans la procédure d'argumentation car lorsqu'elle est justifiée, elle détermine si un énoncé peut être reconnu comme « vrai ». Habermas a développé quatre prétentions à la validité « : 1) l'intelligibilité, lorsque l'intelligibilité d'une énonciation est problématique, nous posons les questions du type suivant : que veux-tu dire ? Comment dois-je te comprendre ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Nous appelons interprétations les réponses données à ces questions ; 2) la vérité, lorsque c'est la vérité du contenu propositionnel d'une énonciation qui est problématique, nous posons des questions du type suivant : les choses sont-elles comme tu le dis ? Pourquoi en est-il ainsi et pas autrement ? Nous répondons à ces questions par des assertions et explications ; 3) la justesse, lorsque la justesse de la norme qui sous-tend l'acte de parole est problématique, nous posons des questions du type suivant : pourquoi as-tu fait cela ? Pourquoi n'as-tu pas agi autrement ? As-tu le droit de faire cela ? Ne devrais-tu pas agir autrement ? Nous y répondons par des justifications. Enfin, quand nous mettons en doute, dans un contexte interactif, la sincérité d'un vis-à-vis, nous posons des questions du type suivant : me trompe-t-il ? Se trompe-t-il sur lui-même ? Certes, nous n'adressons pas directement ces questions à la personne qui nous paraît digne de foi, mais à des tiers. Tout au plus, le locuteur que l'on soupçonne de manquer de sincérité peut-il être « interrogé » ou dans un dialogue analytique, « amené à réfléchir » »<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> <http://pedagogie.ac-amiens.fr/philosophie/lectures/Bouchindhomme.htm>

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 286-287.

Dans son éthique de la discussion, selon Mark Hunyadi, Habermas (1992, p.17) affirme : « je conçois la justesse normative comme une prétention à la validité analogue à la vérité.

Par sa prise de position, il se différencie des éthiques classiques qui valorisaient « la vie bonne ». Habermas privilégie délibérément la norme à la valeur et pour lui la clarification des valeurs signifie que :

les normes et les valeurs se distinguent, 1) par leur rapport à l'action obligatoire ou à l'action téléologique; 2) par le codage binaire ou le codage graduel de leur prétention à la validité; 3) par leur force d'engagement absolue ou relative; et 4) par les critères auxquels doit satisfaire la cohérence des systèmes de valeurs. Or, dans la mesure où les normes et les valeurs se distinguent en fonction de ces caractéristiques logiques, leur application présente elle aussi d'importantes différences. Si, dans un cas donné, mon action est définie par des normes ou par les valeurs, l'orientation de mon action sera chaque fois différente<sup>6</sup>.

En priorisant l'action par les normes, Habermas rompt avec les éthiques classiques, « les procédures et les présupposés de la justification elle-même constituant désormais les raisons qui assurent la légitimation et en confortent la validité »<sup>7</sup> Comme mentionné précédemment, l'éthique de la discussion repose sur la validité des normes et non sur les valeurs.

La transformation conceptuelle des droits fondamentaux en valeurs fondamentales revient à opérer un travestissement téléologique des droits fondamentaux par lequel on masque le fait que les normes et les valeurs assument dans les contextes de justification des rôles distincts dus à la différence du statut qui est le leur du point de vue de la logique de l'argumentation<sup>8</sup>.

Nous résumons l'éthique de la discussion d'Habermas comme étant une « procédure » dans laquelle le cadre est normé de telle manière que les participants « thématisent une prétention à la validité rendue problématique et, déchargés, sur le mode hypothétique de la pression de l'action et de l'expérience et contrôlent avec des raisons, et seulement avec des raisons si la prétention défendue par le proposant est juste ou non »<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> Jürgen Habermas, *Droit et démocratie, entre faits et normes*, Éditions Gallimard, 1997, pp. 278-279.

<sup>7</sup> Jürgen Habermas, *Après Marx*, Paris, Éditions Fayard, collection « L'espace du politique », 1985 (1<sup>ère</sup> édition en 1976), p. 265.

<sup>8</sup> Jürgen Habermas, *Après Marx*, Paris, Éditions Fayard, collection « L'espace du politique », 1985 (1<sup>ère</sup> édition en 1976), p. 265.

<sup>9</sup> Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, tome I, p. 41.

En profondeur, la vision d'Habermas, comme il le suggère lui-même, «dès l'instant où nous concevons le savoir comme médiatisé par la communication, alors la rationalité se mesure à la faculté qu'ont des personnes, responsables et participantes à une interaction, de s'orienter en fonction d'exigences de validité qui reposent sur une reconnaissance intersubjective»<sup>10</sup>

Dans son projet, Habermas croit fortement qu'une morale universelle peut exister et servir de fondement à une éthique de la discussion.

## **2. L'éthique de la discussion d'Apel**

L'ambition de l'éthique de la discussion d'Apel est de répondre aux problématiques contemporaines. Précisément, comme l'a traduit Hunyadi (1994, p. 13) des propos d'Apel, il s'agit de répondre à l'imprévisibilité des conséquences et effets secondaires des actions collectives dans le domaine de la science et de la technique. D'après Apel, l'illustration de tout ceci étant la problématique écologique actuelle qui met en échec la plupart des systèmes éthiques. Selon sa pensée et ses propos (1988, p. 188 s., et 1991 a.), les systèmes éthiques en échec sont 1) l'éthique de la vertu qui en tant que morale individuelle est déficiente face à la complexité d'une problématique globale et 2) « l'éthique de la responsabilité orientée vers le futur » de Jonas ne peut apparaître, que comme un « utopisme de la responsabilité » surchargeant désespérément l'individu auquel elle incombe ». C'est en ce sens que l'éthique de la discussion comme éthique de la responsabilité planétaire tente de répondre au mieux à la complexité des problématiques contemporaines.

---

<sup>10</sup> Cité par Dominique Janicaud dans *Le tournant théologique de la phénoménologie française*, «Tiré à part», L'Eclat, Combas, 1991.

Le dépassement transcendantal du je au nous est matérialisé dans l'éthique de la discussion. Son éthique de la discussion est fondée sur la pragmatique transcendantale<sup>11</sup>, Apel l'explique de la manière suivante : « Je pars du fait que lorsque nous engageons une argumentation sérieuse... nous avons nécessairement déjà préalablement reconnu un principe normatif et éthique, à savoir le principe selon lequel toutes les questions litigieuses, tous les différends, tous les conflits, etc., surgissant entre partenaires qui communiquent, ne peuvent être tranchés qu'au moyen d'arguments susceptibles de produire un consensus ... » (Apel 1989, p.155).

Comme le cite Hunyadi (1994, p. 7) d'après la pensée d'Apel, la première exigence qui fonde ce système éthique, est la fondation rationnelle ultime de la moralité et de son contenu normatif ; c'est de répondre à la fois aux questions « Pourquoi être moral ? » et « Que signifie être moral ? ». La deuxième exigence rencontrée consiste dans la fondation de la validité universelle à y intégrer les principes suivants : de justice, de solidarité et de coresponsabilité. Il est à noter que le principe de coresponsabilité en dehors de son aspect conséquentialiste, tient aussi compte du contexte mondial à l'opposé des principes de coresponsabilité classiques qui font table rase de tout élément historique. C'est dans ce sens, comme le souligne Hunyadi d'après sa traduction d'Apel que l'éthique de la discussion d'Apel fondée de manière pragmatico-transcendantale entend être en un sens emphatique, une « éthique de la responsabilité » (au sens de Max Weber et de Hans Jonas) (Apel 1994, p. 8)

Toutefois, bien que certaines approches éthiques ne soient considérées comme majeure dans la fondation rationnelle et dans la fondation à la validité universelle de l'éthique de la discussion, il n'en reste pas moins que certaines d'entre elles lui sont complémentaires, mais subordonnées. À l'image de l'éthique de la vertu, l'éthique de la vie éthique substantielle, l'éthique utilitariste et l'éthique des devoirs.

Pour Apel, il est plus qu'important de rendre compte de nos présuppositions paradigmatiques, qui permettraient «une coopération non parasitaire en vue de la résolution des problèmes de l'humanité ».

---

<sup>11</sup> Voir KUHLMANN 1985.

Apel insiste sur deux des présuppositions paradigmatiques : le « solipsisme méthodique » - le sujet pensant ne reconnaissant d'autres réalités que lui-même - et la compréhension du langage et de la communication comme secondaire par rapport à la pensée. Pour lui, ces deux paradigmes empêchent de répondre à la raison d'être de la pragmatique transcendantale. Dans la mesure où la communication et le langage ne servent que dans une approche fonctionnaliste de la communication. La recherche de la vérité dans un processus de communication intrapersonnelle et interpersonnelle montre qu'on appartient à « une communauté d'argumentation » dans le sens d'Apel à « une communauté réelle de communication historique » d'avec laquelle nous partageons implicitement certains paradigmes et prémisses de l'argumentation en citant Hunyadi qui traduit Apel : « et par là, il est simultanément membre –en raison des *prétentions à la validité* absolument *universelles* de l'argumentation – d'une communauté idéale de communication, présumée comme possible, et inévitablement anticipée sur un mode contrefactuel<sup>12</sup> .

Que signifie le concept d'indépassabilité de l'éthique de la discussion d'Apel ? En somme, à partir du moment où un membre décide avec sa « volonté bonne » d'intégrer la communauté d'argumentation, il ne peut plus dès lors outrepasser les règles et les normes auxquelles il a adhéré en toute liberté, d'un commun accord avec ses semblables, et ce peu importe la position qu'il tente de défendre. Hunyadi illustre à ce propos la pensée d'Apel : « Or, ce qui appartient aussi aux indépassables présuppositions de l'argumentation, c'est le *fait d'avoir depuis toujours reconnu certaines normes morales fondamentales* : celles de la communauté idéale de communication, anticipées de manière contrefactuelle dans la communauté réelle d'argumentation » (Apel 1994, p. 41).

---

<sup>12</sup> *Ibid*, ; Apel 1973.

Selon Frédéric Cossutta (2003), « en se situant dans une dimension *a priori*, Apel distingue sa *pragmatique transcendantale* d'une *pragmatique universelle* comme celle que propose Habermas, sa démarche supposant une « fondation ultime » qui ne repose pas sur une investigation empirique, mais se dégage sans présupposition à partir du sol des principes : « Je continue à croire que mon *insistance à exiger par les moyens de la pragmatique transcendantale une fondation ultime* est à la fois nécessaire et légitime si l'on veut que l'éthique de la discussion soit cognitiviste (au sens où elle peut saisir la dimension intelligible d'un principe) et universaliste (au sens où elle revendique l'universel comme son domaine de validité) » (Apel 1989, p. 155)<sup>13</sup>.

Pour Frédéric Cossutta (2003) « Apel n'établit pas la fondation à partir d'une philosophie de la conscience. Il part de la l'activité argumentative : « la méthode transcendantalo-réflexive, comme méthode propre à la pragmatique linguistique... renvoie à l'évidence pragmatique d'un jeu de langage dans lequel on peut construire l'autocontradiction performative liée à la contestation des présuppositions que l'on met en question » (Apel 1989, p. 49). Ceux qui voudraient argumenter contre la possibilité d'une fondation *a priori* des présupposés éthiques de la discussion sont en contradiction avec eux-mêmes : en effet, en argumentant, ils reconnaissent implicitement par leur acte de langage ce qu'ils nient par le contenu propositionnel de leurs énoncés. Par exemple, l'énoncé « je n'ai pas besoin de reconnaître la norme de la libre acceptabilité des assertions en général » est une autocontradiction, car le fait même de poser cet acte de langage suppose que par là même « j'affirme comme intersubjectivement valide, c'est-à-dire acceptable librement par chaque partenaire de discussion » la proposition que je viens de poser. Il ne s'agit pas tant d'une contradiction logique que d'une contradiction performative entre énoncé et énonciation, ou pragmatique entre participants de l'interlocution, puisqu'au moment où il énonce l'impossibilité d'une pragmatique transcendantale, l'objecteur sceptique reconnaît du même coup la nécessité éthique de justifier sa prétention à la validité et à la compréhensibilité de sa pensée, et donc la possibilité d'un accord intersubjectif ainsi que le principe éthique de sincérité et d'impartialité »<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> <http://methodos.revues.org/document118.html#ftn0>

<sup>14</sup> <http://methodos.revues.org/document118.html#ftn0>

En résumé, la contradiction performative se traduirait ainsi : « Si je ne puis contester quelque chose sans me contredire moi-même et si je ne puis déductivement le fonder sans commettre une pétition de principe logico-formelle, alors ce quelque chose appartient précisément à des présuppositions pragmatique-transcendantes de l'argumentation que l'on doit toujours avoir déjà reconnues pour que le jeu de langage de l'argumentation conserve son sens ». <sup>15</sup>

En conclusion, pour Apel : « Il s'agit à chaque fois de montrer que l'éthique de la discussion se traduit en une éthique de la responsabilité et qu'elle est capable de répondre « au défi moral de la situation humaine, comme telle et spécialement aujourd'hui » <sup>16</sup>.

### **3. Convergences Habermas et Apel**

Habermas et Otto Apel partagent la même préoccupation de la place de l'activité communicationnelle.

Dans le cas de notre recherche sur les valeurs sous-jacentes aux procédures de délibérations éthiques, bien que les valeurs puissent être intersubjectivement partagées par des communautés d'individus ou même des civilisations, aucune valeur ne peut « prétendre par sa nature à une priorité absolue par rapport à d'autres valeurs » (Habermas, 1997, 277).

Selon le compte rendu d'Arnaud Desjardin (2001), « Apel et Habermas avec leur éthique de la discussion remettent au goût du jour le projet de Kant, quant à la fondation rationnelle des normes pratiques. Le but de leur démarche étant de répondre en partie à la problématique de la "guerre des dieux" de Max Weber. Ils partagent conjointement l'héritage des travaux d'Austin et Searle sur les théories de langage, et les prétentions à la validité qui découlent de tout énoncé. Les théories d'actes de paroles de J.L. Austin et J.R. Searle ont fourni à Habermas un modèle rudimentaire pour analyser tous les actes de communication. En fait, la visée de la pragmatique universelle, est juste de découvrir les attentes universelles inhérentes à tous les actes de paroles.

---

<sup>15</sup> *Transformation der Philosophie*, p. 921. Trad. de Ch. Bouchindhomme, donnée dans Habermas 1986.

<sup>16</sup> Il s'agit du sous-titre qui complète le titre du volume de la bibliothèque philosophique de Louvain : *La Réponse de l'éthique de la discussion* (Apel 2001b).

Tout énoncé comportant une prétention à la validité, est confronté à la critique intersubjective qui mène vers l'entente :

"Tout acteur communicationnel qui accomplit un acte de parole est forcé [muß] d'exprimer des prétentions universelles à la validité et de supposer qu'il est possible de les honorer" (Habermas, Logique des sciences sociales et autres essais, Paris, PUF, 1987, p. 310).

En d'autre terme, à partir du moment où nous entrons en discussion, nous admettons implicitement des principes normatifs éthiques auxquels nous nous soumettons quelque soit les arguments qui nous opposent dans la réalisation d'un consensus. Ce constat établi par Habermas et Apel, les amène de fait dans la validité intersubjective à découvrir le critère fondationnel des normes pratiques.

Le principe "D" étant l'illustration de notre propos, en ce sens, qu'il exprime la validité normative de la manière suivante. Comme le souligne Arnaud Desjardin : "lorsque le principe "D" est spécifié comme devant réguler de façon impartiale un conflit d'intérêts, il se transforme en la règle d'argumentation "U", pilier central de l'éthique de la discussion, et transposition de l'impératif catégorique kantien" :

"Toute norme valable doit satisfaire la condition selon laquelle les conséquences et les effets secondaires qui (de manière prévisible) proviennent du fait que la norme a été universellement observée dans l'intention de satisfaire les intérêts de tout un chacun peuvent être acceptés par toutes les personnes concernées (et préférentiellement aux répercussions des autres possibilités connues de règlement)." (Habermas, Morale et communication, Paris, Cerf, p. 86-87).

A cette lecture, du principe U, il apparaît que sa fonction n'est aucunement la production des normes, mais de tester leur effectivité et de les valider.

En somme, nous concluons le résumé des deux éthiques de la discussion, sur les propos suivant d'Habermas :

"Quiconque entreprend sérieusement la tentative de participer à une argumentation s'engage implicitement dans des présuppositions pragmatiques universelles qui ont un contenu moral ; le principe moral se laisse déduire à partir du contenu de ces présuppositions d'argumentation, pour peu que l'on sache ce que cela veut dire de justifier une norme d'action."

La validité d'une norme n'est pas donnée *a priori*, dans le cas où chaque participant est idéalement impliqué à la discussion sur la validation des normes. Si éventuellement, un conflit naît sur sa justesse ou sa validité, alors la norme montre sa caducité et requiert donc une nouvelle discussion. Il s'agit d'une "vérité" légitimée (Hunyadi, 1995, 8) »<sup>17</sup>.

Nous venons de voir les convergences conceptuelles qui lient Habermas et Apel. Toutefois, des discussions portant sur certains de leurs désaccords ont apparus. Les deux principaux points d'achoppement sont la fondation ultime d'Apel que l'on retrouve dans son article : "Penser avec Habermas contre Habermas" et la responsabilité dans l'architecture d'Apel Partie B; *Diskurs und Verantwortung (Discussion et responsabilité*, Paris, Cerf, 2 tomes, 1996-1998).

#### **4. Divergences entre Habermas et Apel**

D'après Arnaud Desjardins (2001), « chez Habermas, ce sont les présuppositions de l'argumentation qui fondent le principe d'universalisation. Cependant, il ne lui octroie pas le statut de fondation ultime. En fait, la position de fondation ultime n'est point nécessaire pour lui, à l'effet qu'elle est "trop faible pour briser la résistance que le sceptique conséquent ne manquera pas d'opposer à toute forme de morale rationnelle"<sup>18</sup>." Par ailleurs, lesdites présuppositions n'évoluent que dans l'arène de l'argumentation. Dépassé le cadre de la discussion, elles peuvent ne plus être acceptées.

---

<sup>17</sup> <http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/lectures/Apel.htm>

<sup>18</sup> J. Habermas, *Morale et communication*. p.65.

La pragmatique transcendantale par contre d'Apel, permet de prendre en considération l'intersubjectivité communicationnelle du monde vécu tout en insistant sur l'aspect fondationnel d'une théorie de l'agir communicationnel. C'est dire qu'à partir du moment où un participant entre en discussion, et argumente, il est soumis à considérer autrui et à le traiter comme un partenaire égal. En soi, l'argumentation en tant que telle n'est significative que si et seulement si par le fait même d'argumenter, les protagonistes acceptent implicitement le principe d'universalisation ».

Néanmoins, comme le souligne Christian Bouchindhomme : "(...) l'absence de fondation ultime est la garantie d'un débat permanent faisant effectivement du projet de la modernité un projet inachevé. Je ne suis pas loin de penser que l'entreprise développée ici par Habermas a entre autres ambitions celle de faire rempart au risque de dogmatisation que fait courir Apel à sa propre théorie<sup>19</sup>. En somme, d'après ses dires, il n'est pas nécessaire d'établir une fondation ultime des règles argumentatives.

Pour Karl-Otto Apel, les conditions fondationnelles de l'éthique de la discussion d'Habermas ne sont pas suffisantes pour prétendre à une éthique de la discussion consensuelle universaliste. En fait, comme le fait remarquer Cometti (1997), Apel estime que le projet d'Habermas ne peut répondre conséquemment à l'enjeu d'une éthique de l'intercompréhension universaliste. Il l'illustre lorsqu'il déclare : «je crois, dit-il, que Habermas se verra un jour dans l'obligation de décider s'il veut persister dans l'incohérence ou restituer à la philosophie sa fonction fondatrice authentique, liée à des prétentions à la validité universelle *a priori*<sup>20</sup>.»

Comme vu précédemment, la question de l'application de la responsabilité dans l'éthique de la discussion est l'autre point de divergence. Cette question a été développée par Apel, il l'a matérialisé en intégrant dans son architecture "partie A" une "Partie B" dans son éthique de la discussion.

---

<sup>19</sup> C. Bouchindhomme. "Introduction" à J. Habermas, *Morale et communication*. p.16.

<sup>20</sup> Les chap. VI et VII. Les autres chapitres (I à V, VIII et IX) ont été primitivement publiés, dans une version différente, dans *Critique* (chap. I), la *Revue Internationale de philosophie* (chap. II), *Etudes* (chap. III et V), *Philosophiques* (chap. IV), *Le Banquet* (chap. VIII), *Philosophie politique* (chap. IX).

En fait, Apel l'a adjointe, car il estime insuffisant la partie A articulée autour du principe U. Pour Habermas, la partie B rajoutée par Apel est contradictoire d'avec la propriété *déontologique* de l'éthique de la discussion, il la pense superflue.

## **5. Critiques des pairs de l'éthique de la discussion d'Habermas et Apel**

Nous venons de présenter les convergences et divergences que partagent les deux auteurs. Nous verrons maintenant les critiques d'autres auteurs concernant leur éthique de la discussion respective.

A propos de l'éthique de la discussion d'Habermas selon Margrit Schreier, Norbert Groeben et Ursula Christmann (1995), Gadamer s'en prend au concept d'universalité. Il souscrit au fait que la responsabilité rationnelle et la réciprocité sont à priori des présuppositions sous-jacentes à la communication. Il tente de réfuter les positions d'Habermas, en l'attaquant sur la notion de responsabilité car pour lui, tenir le communicateur responsable c'est d'assumer qu'il sait ce qu'il fait et pour quoi il le fait. En outre, Gadamer observe que les stratégies argumentatives sont nécessairement manipulatrices même si nous sommes dans un rapport dialogique.

L'éthique de la discussion d'Habermas place l'activité communicationnelle comme solution à la modernité. Selon la pensée de Bourdieu (1977, p.24) telle que présentée par Margrit Schreier, Norbert Groeben et Ursula Christmann (1995), il démontre que la fonction d'efficacité de la communication est sacrifiée pour maintenir de bonnes apparences. De plus, le type de modèle discursif de la rationalité que promeut Habermas est identifié par Bourdieu comme une pratique communicationnelle accessible à ceux uniquement dont la classe sociale le permet. Le résultat de son analyse montre aussi que la priorité donnée à la rationalité discursive purement en Occident n'est pas due à son intégration dans la nature de la communication en tant que telle, mais à une fonction, sa capacité de perpétuer les différences linguistiques entre les classes et de sécuriser les privilèges de ceux qui sont documentés et qui possèdent le "capital culturel"<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> P. Bourdieu, *Outline of a Theory of Practice*, trans. R. Nice (Cambridge, 1977), p. 24.

Dans la continuité de Bourdieu, d'après Patenaude (1996a), le principal reproche fait par Francis Jacques à l'encontre d'Habermas est de réduire la communication linguistique à un échange social médiatisé par ce tiers qu'est la possession d'un même code où, dira-t-il, même la composante illocutoire ne fait qu'actualiser un jeu de rôles socialement institués. Jacques tient en ce que la rationalité formelle dans laquelle s'inscrit la théorie de Habermas «[...] ne permet pas de régler les problèmes dynamiques affrontés dans la controverse. On peut douter que la théorie critique de la communication soit portée ici au degré de radicalité suffisant. Les conditions de possibilité sont réduites à des conditions sociales de possibilité.»<sup>22</sup> Il reproche à Habermas, en plaçant la communication dans son contexte historico-culturel, d'avoir dû introduire un arrière-plan normatif «[...]de l'extérieur».<sup>23</sup>

Les critiques, faites par Bourdieu et Jacques, laissent à penser que le concept universaliste prôné par Habermas soit européennement centré, rejetant ainsi l'inter et la multi culturalité. Habermas se retrouverait donc en contradiction fondamentale avec l'universalité que son éthique de la discussion tente d'atteindre. Vincent Descombes (1989, p.53) confirme l'absence de la diversité et du "polythéisme des dieux" dans l'éthique de la discussion d'Habermas :

Habermas ne s'avise pas qu'il donne la parole à une tradition nationale particulière quand il hégélianise de façon si décidée. Un sociologue aurait plus facilement reconnu que la conscience philosophique du fait moderne avait trouvé différentes expressions selon les cultures nationales ; (...) Le philosophe n'hésite pas à parler au singulier du projet moderne de rationalisation. Du point de vue d'une analyse sociologique, la dynamique qui constitue pour nous le procès de modernisation du monde est la résultante d'un jeu complexe d'échanges entre des sociétés porteuses de cultures distinctes<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> F. Jacques. *L'espace logique de l'interlocution: dialogue 2*. p.378

<sup>23</sup> *ibid.* p.376. Aussi, écrit-il:«Sans doute Habermas distingue-t-il entre travail et interaction: le travail est une activité rationnelle qui agence des moyens en vue d'une fin. On y obéit à des règles techniques qui résultent d'un savoir analytique. En revanche, les sujets en interaction communiquent à travers des symboles en se conformant à des normes. Mais les normes qui guident les interactions communicationnelles sont **reconnues**. Ce type d'activité ainsi normé reconnaît ou méconnaît certaines valeurs échappant ainsi à la rationalité instrumentale. En somme, c'est la réalité sociale qui fournit les normes de conformité pour les interactions. En elle s'inscrit l'autonomie judicative de chacun .»

<sup>24</sup> Vincent Descombes, *Philosophie par gros temps*, Paris, minuit, 1989. p. 53.

Le concept universaliste défendu par Habermas et Apel est repoussé par les auteurs postmodernes. Comme le rapporte Jean-Pierre Cometti (1997), ces derniers rejettent un point de vue central et unique sur le monde et l'histoire. Jean-François Lyotard et ses confrères considèrent ce retour de l'universel par le biais de la communication comme une volonté de créer un métarécit supplémentaire là où les précédents ont échoué. Les postmodernes considèrent le projet de nos deux auteurs comme un retour à la modernité<sup>25</sup>.

Pour conclure, comme cité par Cometti (1997) pour Lyotard, comme pour Derrida, l'idée même de consensus est équivoque, et lorsqu'elle se voit accorder le statut d'un *a priori* ou celui d'un «idéal», elle entre franchement en contradiction avec l'«éthique de la discussion». Et comme le suggère également Vattimo, qui l'associe à un idéal d'autotransparence de la société, elle traduit «un idéal de domination et non d'émancipation<sup>26</sup>».

Nous venons de dresser les contours de notre revue de la littérature concernant Habermas et Apel qui fondent notre cadre théorique. Ci après, il est présenté un tableau qui présente les valeurs et normes que nous avons extraites de l'éthique de la discussion d'Habermas et Apel. Les valeurs et normes dégagées nous serviront d'étalons face aux valeurs des délibérations éthiques que nous avons à analyser.

**Tableau 1. Valeurs et normes des éthiques de la discussion**

Auteurs	Valeurs	Normes
Habermas	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Authenticité</li> <li>• Autonomie (→ « l'autonomie d'individus insubstituables » (p. 23))</li> <li>• Justice (→ « ces considérations ne visent à expliciter pourquoi nous sommes d'une manière générale en droit d'attendre de l'éthique de la discussion qu'elle puisse au moyen d'un concept de procédure, atteindre quelque chose de substantiel..., traités séparément dans les éthiques du devoir et celle du bien, que sont la <u>justice</u> et le <u>bien commun</u> » (p. 22))</li> <li>• Solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U (universalité) Toute norme valide doit satisfaire la condition selon laquelle les suites et les effets secondaires, qui de manière prévisible, proviennent du fait que la norme a été <i>universellement</i> observée dans le dessein de satisfaire les intérêts de <i>tout un chacun</i>, peuvent être acceptées sans contraintes par toutes les personnes concernées.<sup>28</sup></li> <li>• Principe (Discussion) Seules peuvent prétendre à la validité les normes</li> </ul>

<sup>25</sup> <http://www.lyber-eclat.net/lyber/cometti/3apel.html>.

<sup>26</sup> J. Bouveresse, *La demande philosophique*, L'Eclat, «Tiré à part», Paris, 1996.

<sup>27</sup> Le discours pratique ne peut remplir d'autres fonctions que critiques uniquement si le matériau requérant une régulation concerne des intérêts universalisables. Aussi longtemps que seuls sont en jeu des intérêts particuliers, la formation pratique de la volonté doit prendre la forme de compromis. Voir à ce sujet J. Habermas, *Raison et légitimité*, trad. Jean Coste, Paris, Payot, 1978, p. 133 et suiv.

<sup>28</sup> Ibid., pp. 135.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérité</li> <li>• Devoir (dans le sens d'impératif catégorique)</li> <li>• Universalité (dans le sens où → « le principe moral n'exprime pas seulement les intuitions d'une culture ou d'une époque déterminées, mais vaut de façon universelle » (p. 18)</li> <li>• Impartialité (« point de vue moral » à partir duquel les questions morales peuvent être évaluées impartialement » (p. 18)</li> <li>• Liberté et égalité (« dans les argumentations, les participants doivent partir du fait qu'en principe tous les concernés prennent part, <u>libres et égaux</u>, à une recherche <u>coopérative</u> de la <u>vérité</u> dans laquelle seule peut avoir la force sans contrainte du <u>meilleur argument</u> » (p. 18)</li> <li>• Coopération (voir paragraphe précédent)</li> <li>• Exigence argumentative</li> <li>• Justesse (équité → « La discussion pratique est considérée comme une forme exigeante de formation argumentative de la volonté qui doit garantir par les seules présuppositions universelles de la communication la <u>justesse</u> (ou l'équité, la fairness) de tout accord normatif possible conclu dans ces conditions. » (p. 19)</li> <li>• Intercompréhension (« D'autre part, la discussion pratique se laisse concevoir comme un processus d'<u>intercompréhension</u> qui, d'après sa forme même, assigne tous les participants en <u>même temps</u> l'adoption idéale de rôle. » (p. 19)</li> <li>• Idéal (« Il transforme donc cette adoption <u>idéale</u> de rôle effectuée par chacun en <i>particulier</i> et <i>privatim</i> en une opération publique pratiquée par tous <u>intersubjectivement</u> en <u>commun</u><sup>27</sup></li> <li>• Intersubjectivité</li> <li>• Conformité</li> <li>• Consensus</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Morale</li> <li>• Qualité de vie (→ « ne se mesure pas seulement au degré de solidarité et à l'état de la prospérité, mais également à la question de savoir si les intérêts de chaque individu sont pris en considération de manière égale dans la perspective de l'intérêt général » (p. 23)</li> </ul>	<p>qui sont acceptées par toutes les personnes concernées en tant qu'elles participent à une discussion pratique<sup>29</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Symétrie</li> <li>• Réciprocité</li> <li>• Intelligibilité</li> <li>• Vérité</li> <li>• Justesse</li> <li>• Sincérité</li> <li>• Authenticité</li> </ul>
Apel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raison (p. 59)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe procédural d'universalisation</li> </ul>

<sup>29</sup> Ibid., pp. 103.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexive (p. 50)</li> <li>• Rationalité (p. 10)</li> <li>• Morale (p. 7 -59)</li> <li>• Liberté (p. 42)</li> <li>• Universalité (dans le sens intérêt commun p. 61-89)</li> <li>• Autonomie (p. 43)</li> <li>• Consensus (p. 70)</li> <li>• Volonté bonne (p. 51)</li> <li>• Devoir (p. 50)</li> <li>• Solidarité (p. 57)</li> <li>• Vérité (p. 57)</li> <li>• Responsabilité (p. 9-66)</li> <li>• Intérêt commun (p. 61)</li> <li>• Réel (p. 67)</li> <li>• Coopération (p. 71)</li> <li>• Communauté <u>idéale</u> et discussion <u>idéale</u> de parole (dans le sens transcendantal (p. 63))</li> </ul>	<p>(U) Selon Arnaud Desjardins (2001) le principe U "intègre la prise en compte des "conséquences et les effets secondaires qui (de manière prévisible) proviennent du fait que la norme a été universellement observée"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Justice</b> (p. 42) (c'est-à-dire du droit égal de tous les partenaires de discussion possible à employer tous les actes de langage propres à articuler des prétentions à la validité, susceptibles, le cas échéant, de consensus » (droits égaux de tous les partenaires)</li> <li>• <b>Solidarité</b> (p. 8) « entre tous les membres et au-delà : de tous les membres potentiels de la communauté d'argumentation actuelle, en principe illimité</li> <li>• <b>Coresponsabilité</b> (p. 8) de tous les partenaires de discussion dans l'effort solidaire visant à articuler et à résoudre des problèmes</li> <li>• <b>Discussion</b> (p. 75) « Principe de la discussion ».</li> </ul>
--	---	--

Source : Ngou Milama (2008)

L'exposition des valeurs et normes des éthiques de la discussion nous sert de support dans l'analyse de nos résultats, l'interprétation et la discussion. Grâce à elle, nous vérifierons si les procédures de délibérations éthiques s'arriment avec notre cadre théorique. Mais avant cela, il est important de rappeler d'une part les conditions méthodologiques dans lesquelles doivent être analysés nos résultats, d'autre part, la centralité que revêt la grille d'analyse de Rezsóhazy dans notre recherche.

## CHAPITRE 3 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

### 1. Structure de preuve

La structure de preuve va nous permettre de répondre le plus adéquatement à notre questionnement initial. Comment s'y prendre pour mettre en évidence les valeurs et normes des procédures de délibération éthique et les comparer aux valeurs et normes de l'éthique de la discussion.

Nos questions de recherche sont de types exploratoires. Nous n'avons pas trouvé d'études ayant analysé les valeurs communicationnelles sous-jacentes aux procédures de délibérations.

Pour rappel, les procédures de délibération sous-tendent en amont une discussion. Les procédures de délibération éthiques intègrent-elles les valeurs communicationnelles ? Et quels types de valeurs sont-ils intégrés ?

Les valeurs et normes de l'éthique de la discussion, nous serviront de comparaison avec les valeurs sous-jacentes aux procédures de délibération éthique. Notre cadre d'analyse nous permettra d'extraire, d'identifier et de thématiser les valeurs des procédures correspondantes à celle de l'éthique de la discussion.

Notre objectif de recherche est de type inductif.

Tableau 2. Relations entre les variables

Question de recherche	Variables	Proposition stratégie de preuve
Les valeurs communicationnelles inhérentes à l'éthique de la discussion sont-elles présentes dans les quatre procédures de délibération?	<ul style="list-style-type: none"><li>• Délibérations</li><li>• Valeurs et normes communicationnelles</li><li>• Système éthique (qui regroupe ces valeurs et normes)</li></ul>	Comparer les valeurs et normes des procédures de délibération éthique avec celles de l'éthique de la discussion.

## 2. Stratégies de preuve

Pour les questions exploratoires, la stratégie de preuve appropriée est l'approche exploratoire. L'approche exploratoire insiste sur la description et nécessite d'être attentif aux différentes dimensions des phénomènes analysés.

L'étude de cas multiples permet dans ce sens un processus inductif et une description en profondeur de notre analyse. Notre étude à cas multiples concerne l'analyse de quatre procédures de délibération éthique.

### Étude de cas

La méthode de cas est une approche inductive selon Hamel (1989, 1992a, 1992b, 1993a, 1993b). La méthode de cas procède par étude de cas particuliers et revêt par conséquent un caractère « clinique » déclaré en vertu de la profondeur d'une description autorisant une fine reconstruction empirique de l'objet d'étude tel qu'il se présente par un cas choisi de façon stratégique.

La démarche méthodologique qu'elle instaure repose au premier chef sur des « institutions théoriques » ou, mieux, sur une *théorie première* issue de l'objet d'étude et dont la « démonstration » au fil de l'étude descriptive constitue une explication confortée par la représentativité du cas, sa valeur stratégique (Archambault et Hamel, 1998).

Selon Yin (1984), il la définit comme une « enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans lequel des sources d'information multiples sont utilisées » (p. 23).

La définition de l'étude de cas faite, le type d'étude cas adéquat à notre recherche est celui de l'étude de cas multiples.

### L'étude de cas multiples :

Elle consiste à identifier des phénomènes récurrents (les valeurs et normes) parmi un certain nombre de situations (ici des procédures de délibération éthique); après avoir observé et analysé chaque situation pour elle-même, on compare les résultats obtenus pour dégager les éléments récurrents (Mucchielli, 2004)

La mise en forme de l'étude de cas pose le problème de la sélection des informations à retenir. Il convient, d'une part, de clarifier le sujet à étudier de façon à ne retenir que les informations qui y sont liées, et d'autre part, de procéder avec une matrice dont la forme sera conçue pour les besoins spécifiques du cas et qui permettra de bien relever les caractéristiques que l'on désire étudier (Huberman et Miles, 1991)

## **3. Critères d'évaluation de la structure de preuve**

### **3.1 Validité interne**

La validité interne est la caractéristique d'une structure de preuve qui fait que les conclusions sur la relation de cause à effet reliant le facteur déclenchant au changement d'état de la cible sont solides et qui assure que les changements ne sont causés par la modification d'autres variables (Gauthier, 2004).

Une autre définition de la validité interne est qu'elle repose sur le lien entre la justesse et celui des observations empiriques et leur interprétation : non seulement ce lien doit-il être établi par une méthodologie adéquate, mais encore il doit faire sens<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Cette exigence de pertinence tient au caractère inférentiel de toute théorie. Comme le souligne Blais (1984 : 168-169) concernant les critères classiques de validité interne, « un indicateur est valide lorsqu'il représente adéquatement un concept. [...] Or tout indicateur comprend une part d'inférence, parce que l'abstrait ne peut être réduit au concret, [...] et repose ainsi sur certains postulats [...]. Le chercheur ne peut donc qu'énoncer un certain nombre de justifications qui rendent plausible la validité d'un indicateur. La procédure d'appréciation de la validité ne peut [...] qu'être indirecte et approximative. Pour établir la pertinence de son indicateur, le chercheur doit à la fois bien connaître le phénomène étudié et les limites des instruments à sa disposition ».

Les menaces à la validité interne pour: les études de cas reposent sur des informations partielles qui ne font pas ressortir la réalité du cas.

#### La prise en considération de la subjectivité humaine

Le choix de notre sujet de recherche et notre prise de *positionnement particulier* sont des indicateurs de notre subjectivité. Tout au long de notre travail nous devons être conscients de notre subjectivité, et nous permettre d'atteindre une certaine distanciation et objectivation dans notre démarche.

La renonciation au critère d'objectivité ou, plus souvent, sa redéfinition, soit en termes de *consensus intersubjectif* et de théories négociées, soit en termes d'intégration critique des diverses interprétations du phénomène étudié, soit encore en termes de maximisation de la qualité des informations obtenues, par la mise en contexte et la *triangulation* de celles-ci.

#### L'observation en contexte naturel

La définition de situations assez larges pour faire sens et assez restreintes pour permettre une observation en profondeur.

L'analyse des éléments observés par rapport au contexte d'ensemble et l'élaboration de descriptions en profondeur (*thick descriptions*), permettant de saisir le sociosymbolique des événements observés.

La prise en compte de la complexité et de la relative indétermination des phénomènes sociaux par le choix d'une approche inductive et par l'ouverture du devis de recherche permettent la formulation d'interprétations diverses, à condition que soient rigoureusement spécifiés les liens entre les observations empiriques et les objectifs, la perspective théorique et la méthodologie spécifique de la recherche.

La prise en compte de l'évolution des phénomènes étudiés par une implication prolongée sur le terrain, permettant le repérage des rythmes et de l'évolution des phénomènes, puis par une analyse axée sur les processus, permettant l'intégration du changement dans les analyses.

### **3.2 Validité externe**

La validité externe a trait au degré de généralisation des résultats d'une recherche à d'autres populations, lieux et périodes de temps ayant les mêmes caractéristiques (Cook et Campbell, 1979 : 37).

## **4. La fiabilité**

En vue de rendre les analyses fiables, on propose :

La description *en profondeur* de situations délimitées et densément texturées (Geertz, 1973 : 28); les catégories analytiques et les processus qui se dégagent d'une telle description devraient être assez fondamentaux pour être *adaptables* à l'évolution des situations étudiées.

*L'implication à long terme* sur le terrain, qui permet non seulement de réduire les menaces classiques à la fiabilité, liées aux défaillances inévitables de l'« instrument humain », mais aussi de cerner les processus sociaux fondamentaux pouvant expliquer l'évolution de la situation à l'étude.

La recherche de la concordance des résultats obtenus par une diversité d'instruments (triangulation des données) cela n'exclut pas les tensions, voire les contradictions, entre les perspectives répertoriées dans l'espace et le temps, mais oblige à les expliquer analytiquement; une telle opération est possible par la contextualisation des observations empiriques que permet l'implication directe et prolongée du chercheur sur le terrain. La facilitation de la reproduction et de l'évaluation des analyses par d'autres chercheurs.

En relevant et en notant clairement l'influence du processus de recherche et du contexte sur l'orientation de la collecte et de l'analyse des données et en spécifiant l'ensemble des stratégies de collecte et d'analyse.

La validité externe pour l'étude de cas multiples répond aussi aux problématiques suivantes :

1. L'autosélection :

La sélection de nos procédures de délibération s'est faite de manière raisonnée selon une approche non probabiliste avec un échantillon aléatoire. Nous tenons à préciser que la représentativité n'est pas la visée de notre étude.

Nos critères essentiels concernent l'accessibilité aux procédures de délibération, une variété de disciplines auxquelles, elles s'appliquent et leurs origines géographiques, la langue.

2. L'effet de contagion :

L'effet de contagion est inapproprié dans notre cas, car notre sujet de recherche porte sur des procédures et non des êtres vivants.

3. Le contexte

Notre contexte est relativement stable, car il s'agit d'analyse documentaire.

4. Les conditions expérimentales

Nos conditions expérimentales sont en fait des conditions réelles.

5. La réactivité aux prétests

Nous ne prévoyons pas effectuer de prétests. La représentativité n'est pas notre visée.

6. Le désir de plaire

Le désir de plaire est inopérant dans notre cas, car nous traitons avec des outils matériels.

## 7. Le biais de l'analyste

Bien que cette menace soit présente, notre recherche est essentiellement descriptive. En ce sens comme nous nous reposons sur un cadre d'analyse précis, les risques sont grandement minorés.

En franchissant chacun des items concernant la validité externe, nous notons que les menaces sont quasiment inexistantes. Nous pouvons donc ainsi procéder à une transposition de nos résultats. Nonobstant cela, comme il s'agit d'une étude de cas multiples ne s'appuyant pas sur un échantillon suffisamment représentatif, nous ne pourrions alors généraliser nos résultats. Cependant, les résultats obtenus nous serviront d'indicateur quant à la présence ou non de valeurs communicationnelles éthiques dans les procédures de délibération qualifiée d'éthique.

## 5. Définition de la population cible

### 1. Univers d'observation

Nous avons retenu quatre procédures de délibération à analyser. Les procédures en question sont celles de Georges A Legault *Professionalisme et délibération éthique*, de Jean-Marie Gomas *La démarche pour une décision éthique*, de Raymond Massé *Éthique et santé publique* et celle d'Éric Fuchs *Comment faire pour bien faire?* Les procédures sélectionnées, l'ont été car elles sont les plus souvent inférées et qu'il était important pour nous que lesdites procédures soient francophones.

### 2. Unité d'analyse

Les valeurs et normes nous serviront d'unité d'analyse pour les procédures de délibération. C'est par le biais de l'analyse des valeurs de la grille proposée par Rezsóhazy (2006) que nous les extrairons.

### 3. Critères d'inclusion et d'exclusion

Le critère d'inclusion principal est que la procédure de délibération doit être exclusivement éthique. Le critère d'exclusion que la procédure de délibération ne soit pas éthique.

#### 4. Échantillonnage

Comme mentionnée précédemment, la représentativité n'a pour visée notre étude. Nous avons sélectionné nos cas de façon non probabiliste et raisonné. La généralisation de nos résultats ne fait pas partie de nos priorités. L'extraction des valeurs des procédures de délibération est notre intérêt principal afin de rendre compte de leur nature communicationnelle ou non.

#### 6. Opérationnalisation des variables

Les concepts à opérationnaliser sont les suivants : les procédures de délibération éthique, l'éthique de la discussion et la communication éthique. Les définitions de ces concepts ayant été données précédemment.

C'est seulement la dimension éthique des concepts ci-haut qui est d'intérêt pour notre recherche. La dimension éthique des procédures et de la communication.

Les variables sont les composantes des dimensions du concept. Dans le cadre de l'éthique de la discussion, elles correspondent à : la formalisation, la discussion, les valeurs et les normes.

Le passage du concept, aux indicateurs et outils fait montre de l'évolution de la théorie à la pratique. Ce sont les variables illustrées qui nous permettront de les repérer.

#### 7. Choix des techniques de collecte de l'information

La méthode de collecte retenue est la méthode de collecte documentaire. Les procédures permettent de réunir des documents que nous allons analyser selon une grille précise. Nous nous servirons de documents ; des procédures de délibération comme type de collecte de données. L'instrument de mesure qui nous permettra de collecter et d'analyser les procédures est la grille d'analyse construite par Rezsóhazy (2006).

## 7.1 L'Analyse documentaire

Selon Kelly (dans Gauthier, 1984 : 296-297), il s'agit d'une méthode de collecte de données qui élimine du moins en partie, l'éventualité d'une influence quelconque qu'exercerait la présence ou l'intervention du chercheur, de l'ensemble des interactions, évènements ou comportements à l'étude, en annulant la possibilité de réaction du sujet à l'opération de mesure.

### L'analyse préliminaire : examen et critique du document

#### Le contexte

L'étude du contexte social dans lequel a été produit le document et ont baigné son auteur et ceux à qui il était destiné est primordial pour toutes les étapes d'une analyse documentaire, quel que soit l'époque à laquelle le texte en question a été écrit.

#### L'auteur ou les auteurs

On ne peut interpréter un texte sans au préalable avoir une bonne idée de l'identité de la personne qui s'exprime, de ses intérêts, des motifs qui l'ont poussée à écrire. Faire la lumière sur l'identité de l'auteur permet donc de mieux évaluer la crédibilité d'un texte.

#### L'authenticité et la fiabilité du texte

Il est important de s'assurer de la qualité de l'information transmise. Il ne faut pas négliger de vérifier la provenance du document.

#### La nature du texte

Prendre en considération la nature d'un texte ou son support avant de tirer des conclusions. En effet, l'ouverture de l'auteur, les sous-entendus, la structure d'un texte peuvent varier énormément selon le cadre dans lequel il est rédigé.

### Les concepts clés et la logique interne du texte

Bien cerner le sens des mots et des concepts est d'ailleurs une précaution tout aussi pertinente dans le cas de documents plus récents dans lesquels par exemple, sont utilisés un « jargon » professionnel particulier ou qui contiennent des régionalismes à des milieux particuliers.

Comment un argument est-il développé? Quelles sont les parties principales de l'argumentation? Cette mise en perspective peut en effet être d'un précieux secours lorsqu'on compare plusieurs documents de même nature.

### L'analyse

Comme le soulignent Leduc, Marcos-Alvarez et Le Pellec :

En fonction des questions que l'historien se pose, il sélectionne et interroge les traces du passé utiles à sa recherche. Il ne se cantonne pas dans un schéma inductif – du document on tire les faits –, mais questionne ses sources pour confirmer, infirmer, enrichir ses hypothèses. L'induction transmise par les sciences de la nature n'est ni première, ni déterminante. Elle est désormais intégrée dans une démarche qui privilégie la problématique, le questionnement. (Leduc, Marcos-Alvarez et Le Pellec, 1994: 42.)

Comme le souligne Michel Foucault dans son Archéologie du savoir :

L'histoire a changé de position à l'égard du document : elle se donne pour tâche première, non point de l'interpréter, non point de déterminer s'il dit vrai et quelle est sa valeur expressive, mais de le travailler de l'intérieur et de l'élaborer : elle l'organise, le découpe, le distribue, l'ordonne, le répartit en niveaux, établit des séries, distingue ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas, repère des éléments, définit des unités, décrit des relations. Le document n'est donc plus pour l'histoire cette matière inerte à travers laquelle elle essaie de reconstituer ce que les hommes ont fait ou dit, ce qui est passé et dont seul le sillage demeure : elle cherche à définir dans le tissu documentaire lui-même des unités, des ensembles, des séries, des rapports. (Foucault, 1969: 14.)

### Utilisation de documents écrits

Notre analyse portant sur des documents, ces documents représentent notre étude terrain. Les procédures sont notre base de travail à partir desquelles nous tirerons les valeurs sous-jacentes.

## **8. Choix des techniques d'analyse des données**

Le choix de notre technique d'analyse des données est celui qui correspond à notre objectif de recherche soit l'analyse des valeurs de Rezsóhazy.

### **8.1 Explication de la grille d'analyse**

Notre travail de recherche consiste à rendre explicite les valeurs et normes sous-jacentes de quatre procédures de délibérations éthiques à l'aide de la grille d'analyse de Rezsóhazy.

Il nous paraît essentiel de rappeler que nous avons choisi comme définition pour les valeurs, normes et systèmes de valeurs celle de Rezsóhazy. Afin de faciliter la lecture des résultats pour le lecteur, nous explicitons ci-après les différentes définitions.

Les valeurs :

Les valeurs représentent tout ce que les hommes apprécient, estiment, désirent obtenir, recommandent, voire propose comme un idéal. Tout élément de la réalité sociale, de l'univers spirituel et moral, peut avoir un aspect «valeur» dans la mesure où cet élément est estimé ou refusé, préconisé ou condamné... Le concept de valeur est inséparable de la notion de *préférence* (Rezsóhazy 2006, p. 5).

Les normes :

Les valeurs deviennent des normes dès qu'elles commandent ou réglementent les conduites, prescrivent une ligne d'action. Les normes tendent à conformer les comportements et les engagements aux valeurs déclarées. Les valeurs fondent les normes et les normes orientent les actes (Rezsóhazy 2006, p. 6).

Les systèmes de valeurs :

Les valeurs d'un individu ou d'une collectivité ne se présentent pas isolées, juxtaposées ou en désordre. Au contraire, elles sont liées les unes aux autres, elles sont interdépendantes, elles forment un système. Quand une valeur nouvelle est adoptée ou une valeur en place est perdue, quand une valeur se renforce ou s'affaiblit, le système entier en est affecté (Rezsóhazy 2006, p. 6).

Avant de nous lancer dans la phase de l'analyse de l'ensemble des procédures de délibération éthique, nous présentons d'abord notre grille d'analyse basée sur celle de Rezsóhazy (2006). Cette grille a comme objectif d'éclaircir les valeurs d'un discours ou d'un corpus de discours. Dans notre cas, notre corpus est constitué d'un ensemble de procédures de délibérations éthiques. En ce sens, cet outil correspond à la visée de notre recherche. Le fondement de sa grille est de mettre en lumière les valeurs qui motivent notre agir, les normes quant à elles, étant un prolongement desdites valeurs sous la forme de règles.

Le but de la démarche de Rezsóhazy vise la compréhension des valeurs et non l'établissement de jugements de valeur. Même si par ailleurs, comme le permet cette grille, nous pouvons évaluer la cohérence du système de valeur.

Comme l'évoque la pensée de Rezsóhazy, « le support est ce qui incarne la valeur, la rend perceptible, c'est l'élément concret qui la traduit. Les supports peuvent être des paroles, des mots, des phrases dans un livre; un dessin, une gestuelle, des comportements, en somme tout symbole qui se réfère à une valeur. » Rezsóhazy (2006, p. 39). Dans notre étude, les supports sont les différents documents (articles et livres) dans lesquels ont été consignées les différentes façons de faire en vue d'aboutir à des décisions éthiques correctes.

Les dimensions et les variables que nous tentons de mettre à jour au niveau des valeurs et des systèmes de valeurs sont exposées dans le tableau 1 suivant, sont celles qui correspondent le mieux à nos intérêts de recherche.

Tableau 3. Valeurs et système de valeurs données

Valeur donnée	Système de valeurs données
Sa signification	Les associations et structurations entre valeurs pour former le système
Son caractère explicite ou latent	Les points communs entre systèmes (par rapport aux différents systèmes éthiques, dont initialement celui de l'éthique de la discussion)
Sa position hiérarchique dans le système de valeurs de l'individu ou groupe	Les divergences et les conflits
Son intensité	La typification à partir de critères significatifs
Le degré de conviction du porteur	Le classement des systèmes coexistants

Suite à l'exposition de nos résultats, nous procéderons ensuite à l'interprétation de ceux-ci en fonction de notre cadre théorique que nous avons retenu au préalable. Enfin, par rapport à la problématique, la discussion des résultats permettra d'indiquer les éléments de recherche futurs sur les valeurs des procédures de délibération éthiques.

Pour faire nos analyses et mettre au jour les valeurs et les normes, nous nous sommes donc appuyés sur certains indicateurs présents dans la grille d'analyse de Rezsóhazy. Nous avons conservé de sa grille des révélateurs ou ensembles d'indicateurs, tel que « les révélateurs de valeurs ». Par ailleurs, afin de faire montre de l'importance des valeurs et des normes dans le discours (dans ce cas-ci les procédures de délibération), il nous est apparu pertinent de garder aussi « les révélateurs d'intensité ». Nous avons finalement adjoint à notre grille un ensemble d'indicateurs révélateurs de normes induits par les valeurs présentes dans les procédures de délibérations éthiques.

Nos indicateurs, en définitive, sont les suivants :

- Les révélateurs de valeurs
- Les révélateurs de normes
- Les révélateurs d'intensité

Bien que notre recherche vise à révéler les valeurs sous-jacentes aux procédures de délibération, nous avons intégré dans l'analyse du contenu, un indicateur de la « fréquence » dans l'apparition des valeurs.

Le but, est de pouvoir montrer le poids ou l'importance de certaines valeurs dans une méthode de délibération éthique et de pouvoir par la suite faire des comparaisons entre procédures. À noter, que les chiffres qui apparaissent entre parenthèses dans notre analyse des résultats, interprétation et discussion correspondent à la fréquence c'est-à-dire au nombre de fois que nous avons relevé une valeur ou une norme.

Pour suivre l'analyse, nous avons annoté régulièrement la page, le paragraphe et la sous-section de l'énoncé d'où a été extraite la valeur.

La présentation du passage suivant, illustre cette façon de procéder :

Valeurs énoncées	Passage du texte concerné	Fréquence
Consensus	« La démarche pédagogique invite les personnes à arriver à un <b>consensus</b> sur les raisons d'agir » (p. 262, sous-section 2.2, paragraphe 5)	1

Pour résumer, la dimension concernée est « la valeur énoncée », la valeur extraite de la page 262, sous-section 2.2 paragraphe 5 est le **consensus (1 fois)**. Toutes les autres dimensions (valeurs, normes, intensité et fréquence) que nous avons relevées l'ont été de manière identique.

Révéléateur de valeurs	Passage du texte concerné	Fréquence
Conscientisation	« Cependant, il conduit les personnes à accéder à une « <b>réflexion sur</b> » » (p. 246, sous-section 3, paragraphe 2)	1

Normes énoncées	Passage du texte concerné	Fréquence
Évaluation par un auditoire	« Le <b>caractère raisonnable</b> d'une décision s'évalue ainsi par un <b>auditoire</b> » (p. 264, sous-section 2.3, paragraphe 5)  « C'est à <b>l'auditoire universel</b> que s'adresse toute décision raisonnable, c'est lui seul qui peut reconnaître la suffisance des fondements en éthique » ((p. 264, sous-section 2.3, paragraphe 5)	2

Révélateurs de normes	Passage du texte concerné	Fréquence
Action	« Autrement dit, c'est le <u>rapport au faire</u> qui devient la source de validation plutôt que le rapport à l'être » (p. 265, sous-section 3.1, paragraphe 1)	1

Révéléateur d'intensité	Passage du texte concerné	Fréquence
Capital	« Peu importe la justesse de ces critiques, ce qui est <u>capital</u> dans le mouvement de la sollicitude apparaît dans l' <u>importance</u> que l'approche accorde à l' <u>éducation</u> du « <u>sentiment moral</u> » » (p. 231 paragraphe 10)	1

Nous estimons que c'est la lecture combinée des valeurs et des normes qui est le meilleur indicateur de la conformité ou non au système éthique de la discussion. Bien que les valeurs puissent être semblables, ce qui différencie un individu d'un autre c'est l'agencement, la hiérarchisation des valeurs qui rend chaque système éthique spécifique. Comme le mentionne Rezsóhazy « bien que les valeurs peuvent être les mêmes, c'est l'usage qui peut différer », c'est le couple finalité/moyen (Rezsóhazy 2006, p. 166)

Avant de débiter l'analyse de nos résultats, nous exposons les valeurs et normes des éthiques de la discussion d'Habermas et Apel qui nous serviront d'étalon face aux méthodes de délibérations que nous avons à analyser.

Les valeurs et normes de l'éthique de la discussion d'Habermas et d'Apel sont quasi identiques pour ne pas dire identique (voir Figure 1. en annexe). La différence se joue au niveau de l'ordonnancement, de la hiérarchisation des valeurs et normes dans l'architecture respective de leur éthique de la discussion.

Nous constatons à la vue des valeurs (justice, universalité, autonomie, déontologie) d'Habermas et d'Apel que leur système éthique correspond d'abord à celui de l'éthique du devoir.

Mais concernant Apel, c'est l'éthique de la responsabilité qui fonde vraiment son éthique de la discussion, les valeurs de responsabilité éthique, utilitarisme et coresponsabilité et l'intensité qu'il apporte à propos de ces valeurs le témoignent. En somme, la base de l'éthique de la discussion d'Habermas est l'éthique du devoir et celle d'Apel l'éthique de la responsabilité. Concernant les valeurs communicationnelles, les deux éthiques de la discussion exposent clairement le consensus et la communauté idéale de parole comme valeur. Par contre, chez Habermas d'autres valeurs communicationnelles sont clairement présentées (intercompréhension, intersubjectivité) alors que chez Apel en dehors de la valeur dialogique, on procède davantage par déduction. Les éléments qui plaident en faveur de cette déduction sont la proximité et la visée théorique de leurs éthiques respectives.

En définitive, une méthode de délibération éthique pour être dite conforme à l'éthique de la discussion, doit remplir comme condition minimale d'avoir comme base une approche communicationnelle similaire en termes de valeurs et de normes de la discussion.

Le prologue des éthiques de la discussion ainsi effectué, l'illustration de la grille de Rezsóhazy et le cadre méthodologique affichés, nous dévoilons notre analyse des résultats. Cette dernière se décompose comme suit : 1) l'analyse de la procédure de délibération éthique de George Legault, proposée dans *Professionnalisme et délibération éthique*, 2) l'analyse de la démarche de décision éthique de Malherbe, 3) l'analyse celle de la méthode de délibération éthique de Massé et en 4) celle de Fuchs.

## CHAPITRE 4 : ANALYSE DES RÉSULTATS

### 1. Procédure de délibération éthique de Georges Legault

Georges A. Legault (Ph.D., LL.L.) est professeur d'éthique appliquée dans les programmes professionnels de la faculté des lettres et sciences humaines et il enseigne également à la faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke. Il intervient à titre de consultant en éthique auprès de divers organismes à partir de la démarche de délibération éthique.

L'œuvre de Georges Legault se décline en trois grandes parties que sont respectivement : le professionnalisme, la démarche de la délibération éthique et la délibération éthique – Aspects théoriques. C'est la dernière partie de *Professionnalisme et délibération éthique* que nous avons choisi aux fins de cette analyse; la délibération éthique (p 225-267). Nous justifions ce choix, par le fait qu'elle présente les théories sur lesquelles se fonde la procédure de délibération de George Legault.

Il nous paraît crucial de dire que l'analyse de ladite procédure, surtout concernant les dimensions des valeurs, s'est faite essentiellement de manière déductive. La raison en est que les passages pertinents pour notre analyse concernent essentiellement les théories sur lesquelles s'est reposé l'auteur. En ce sens, les valeurs extraites sont issues des théories que l'auteur présente dans la fondation de sa démarche.

Notre première dimension est celle des valeurs énoncées. Les valeurs énoncées par l'auteur, permettent de déterminer les idéaux sur lesquels repose sa démarche de délibération éthique. Étant clairement énoncé, ces valeurs simplifient notre analyse, car en limitant les interprétations que nous aurions été tentées, autrement de faire.

Une fois mis en évidence et systématisées les valeurs énoncées permettent de désigner (à partir des normes qu'elles induisent) le ou les systèmes éthiques auxquels renvoie l'ensemble des valeurs en ce qui nous concerne, nous tentons de déterminer si ces ensembles de valeurs renvoient à l'éthique de la discussion de Habermas et/ou d'Apel (chapitre 2, tableau 1).

## 1.2 Les valeurs énoncées

### 1.2.1 Les valeurs explicites

Nous présentons ci-après, les résultats de la dimension « valeur explicite énoncée » tirés de notre analyse de la procédure de Georges Legault.

Tableau 4. Valeurs explicites énoncées

Valeurs énoncées	Passage concerné	Fréquence
Morale (raison+rationalité + sentiment)	<p>« Son approche vise à renouer avec une certaine forme de <b>rationalité morale</b>... ». (p. 231, paragraphe 10)</p> <p>« Peu importe la justesse de ces critiques, ce qui est capital dans le mouvement de la sollicitude apparaît dans l'importance que l'approche accorde à l'éducation du «<b>sentiment moral</b>» » (p. 231, paragraphe 10)</p> <p>« Toute éducation morale...<b>éduquer</b> la dimension de la <b>sensibilité à l'autre</b>, celle de la <b>motivation effective</b> et celle du <b>raisonnement moral</b>. » (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« Modifier les attitudes à l'égard d'autrui ... sur le développement de la sensibilité morale des personnes. » (p. 239, sous-section 2.2.1, paragraphe 3)</p> <p>« Comme toute formation éthique cherche à développer la dimension <b>morale</b> des personnes... » (p. 245, sous-section 2.5, paragraphe 1)</p> <p>« Lorsque l'approche de <b>délibération dialogique</b> cherche à <b>dépasser la seule conscience de soi</b> pour accéder à une forme supérieure de développement moral, elle propose un idéal de formation <b>morale</b> différent des approches dogmatiques et relativistes. (p. 249, sous-section 3, paragraphe 12)</p> <p>« La démarche de délibération éthique en est une de pédagogie</p>	7

	visant le développement de la <u>dimension morale</u> des personnes. » (p. 270, paragraphe 5)	
Éducation (apprentissage)	<p>« Les approches de la clarification des valeurs...puisqu'elles cherchent à <u>éduquer</u> la « <u>bonne volonté</u> » ». (p. 230, paragraphe 6)</p> <p>« Peu importe la justesse de ces critiques, ce qui est capital dans le mouvement de la sollicitude apparaît dans l'importance que l'approche accorde à <u>l'éducation</u> du «<u>sentiment moral</u>»» (p. 231, paragraphe 10)</p> <p>« L'éducation morale n'est possible que si l'on développe le «<u>souci de l'autre</u>»... » (p. 231, paragraphe 10)</p> <p>« Toute éducation morale, qui se veut complète doit <u>éduquer</u> la dimension de la <u>sensibilité à l'autre</u>... » (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« Toute éducation morale...<u>éduquer</u> la dimension de la <u>sensibilité à l'autre</u>, celle de la <u>motivation effective</u> et celle du <u>raisonnement moral</u>.» (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« L'<u>apprentissage</u> du dialogue apparaît dès lors comme le lieu privilégié pour <u>éduquer</u> la <u>sensibilité à l'autre</u>...surtout pour développer la possibilité de <u>coélaborer ensemble</u>.» (p. 231, paragraphe 11)</p>	6
Dialogue	<p>« L'apprentissage du dialogue apparaît dès lors comme le lieu privilégié pour <u>éduquer</u> la <u>sensibilité à l'autre</u>...surtout pour développer la possibilité de <u>coélaborer ensemble</u>.» (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« C'est dans le <u>dialogue réel</u> que le <u>rapport à l'autre</u> et tout particulièrement la <u>sensibilité à l'autre</u> sont présents. (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« Le <u>dialogue</u>, en permettant une confrontation positive de soi et d'autrui dans le but de trouver ensemble la «meilleure réponse», devient une «épreuve» de ses «raisons d'agir» (p. 247, sous-section 3, paragraphe 4)</p> <p>« L'exigence dialogique oblige la personne cette fois à développer son <u>esprit critique</u>... » ((p. 247, sous-section 3, paragraphe 4)</p> <p>« Lorsque l'approche de <u>délibération dialogique</u> cherche à <u>dépasser la seule conscience de soi</u> pour accéder à une forme supérieure de développement moral, elle propose un idéal de formation <u>morale</u> différent des approches dogmatiques et relativistes. (p. 249, sous-section 3, paragraphe 12)</p> <p>« La démarche de la délibération éthique cherche ainsi à favoriser le</p>	6

	développement des <b>compétences</b> délibératives et dialogiques... » (p. 268, sous-section 3.3, paragraphe 6)	
Universalisation	<p>« Le modèle de délibération en éthique...proposeront toujours des fondements suffisants à la décision en visant en tant que possible leur <b>universalisation</b>.» (p. 235, sous-section 1,3, paragraphe 1)</p> <p>« L’approche de la délibération éthique postule que la délibération des fins est la recherche de ce qui est « <b>universalisable</b> » (p. 254, sous-section 1.2, paragraphe 8)</p> <p>« La recherche de l’<b>universel</b> caractérise toutes les philosophies qui cherchent à déterminer les fins des actions humaines. (p. 258, sous-section 1.3, paragraphe 4)</p> <p>« Les motifs ne sont donc pas universels, mais <b>universalisables</b>... » (p. 264, sous-section 2.3, paragraphe 6)</p> <p>« nécessaires au fonctionnement de comités d’éthique qui cherchent, quant à eux, à dépasser le relativisme culturel dans une ouverture à l’<b>universalisation</b>. » (p. 268, sous-section 3.3, paragraphe 6)</p>	5
Sensibilité à l’autre (sollicitude)	<p>« L’éducation morale n’est possible que si l’on développe le «<b>souci de l’autre</b>»... » (p. 231, paragraphe 10)</p> <p>« Toute éducation morale...<b>éduquer</b> la dimension de la <b>sensibilité à l’autre</b>, celle de la <b>motivation effective</b> et celle du <b>raisonnement moral</b>.» (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« C’est dans le <b>dialogue réel</b> que le <b>rapport à l’autre</b> et tout particulièrement la <b>sensibilité à l’autre</b> sont présents. (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« L’apprentissage du dialogue apparaît dès lors comme le lieu privilégié pour <b>éduquer</b> la <b>sensibilité à l’autre</b>...surtout pour développer la possibilité de <b>coélaborer ensemble</b>.» (p. 231, paragraphe 11)</p>	4
Coélaboration	<p>« L’apprentissage du dialogue apparaît dès lors comme le lieu privilégié pour <b>éduquer</b> la <b>sensibilité à l’autre</b>...surtout pour développer la possibilité de <b>coélaborer ensemble</b>.» (p. 231, paragraphe 11)</p> <p>« C’est à travers cette expérience privilégiée que les participants s’inscriront dans une démarche <b>colaborante</b> du sens de l’agir et des raisons d’agir. (p. 234, sous-section 1.2, paragraphe 7)</p> <p>« L’approche de la délibération éthique présuppose qu’il existe une position médiane entre une obligation morale universelle et le relativisme moral, qui est celle de la <b>coélaboration</b> d’une décision</p>	4

	raisonnable pour notre temps » (p. 259, sous-section 2, paragraphe 1)  « enfin, nous verrons en quoi le travail de <b>coélaboration</b> de sens visé par le dialogue en éthique dépasse le relativisme des groupes et des cultures pour s'ouvrir à l'universalisation » (p. 259, sous-section 2, paragraphe 2)	
Liberté (libre arbitre)	« On s'aperçoit que les philosophes pointent tous dans la même direction : <b>la liberté comme libre arbitre</b> » (p. 254, sous-section 1.1, paragraphe 4)  « Toute la démarche de la délibération éthique repose, comme nous l'avons déjà souligné, sur une conception de la <b>liberté</b> comme <b>compétence décisionnelle</b> . » (p. 254, sous-section 1.1, paragraphe 6)  « Toute théorie philosophique en éthique proposera une façon d'harmoniser la <b>liberté</b> et la <b>Nature</b> , le « <b>devoir être</b> » et l' <b>être</b> . » (p. 254, sous-section 1,1, paragraphe 5)  « Le <b>libre arbitre</b> se manifeste ainsi dans la capacité d'agir...dans un contexte donné » (p. 254, sous-section 1.1, paragraphe 6) « C'est avec l'existentialisme que la <b>liberté</b> , l'autodétermination, se pense, en dehors de l'obligation morale » (p. 266, sous-section 3.2, paragraphe 2)	3
Bonne volonté	« Les approches de la clarification des valeurs...puisqu'elles cherchent à éduquer la « <b>bonne volonté</b> » ». (p. 230, paragraphe 6)  « L'approche de la sollicitude nous mène au-delà de la clarification des valeurs...de développer « la <b>bonne volonté</b> » ». (p. 231, paragraphe 10)	2
Conscientisation	« D'un certain point de vue, on pourrait distinguer le mouvement de clarification des valeurs, qui cherche à <b>éveiller la prise de conscience</b> ... » (p. 241, sous-section 2.2.1, paragraphe 4)  « <b>Prendre conscience</b> des attitudes à l'égard 'autrui...permet d'instaurer une position de changement et de transformation de soi. » (p. 245, sous-section 2.5, paragraphe 3)  « Permettre à la personne de <b>prendre conscience</b> de sa manière de résoudre un dilemme éthique » (p. 246, sous-section 3, paragraphe 2)	2
Épanouissement personnel + éveil	« D'un certain point de vue, on pourrait distinguer le mouvement de clarification des valeurs, qui cherche à <b>éveiller la prise de conscience</b> ... »  « L'existentialisme ouvre la voie à la « <b>construction de soi</b> », à la	2

	« <b>construction du vivre ensemble</b> ». (p. 266, sous-section 3.2, paragraphe 2)	
Compétences (dialogiques délibératives) +	« L'approche vise à développer la <b>compétence éthique</b> des personnes » (p. 262, sous-section 2.2, paragraphe 4)  « La démarche de la délibération éthique cherche ainsi à favoriser le développement des <b>compétences</b> délibératives et dialogiques... » (p. 268, sous-section 3.3, paragraphe 6)	2
Raison (réflexion)	« Toute éducation morale... <b>éduquer</b> la dimension de la <b>sensibilité à l'autre</b> , celle de la <b>motivation effective</b> et celle du <b>raisonnement moral</b> .» (p. 231, paragraphe 11)  « Le <b>raisonnement pratique</b> est une dimension de l'agir...qui accordent une place importante à la <b>raison</b> dans le développement de la <b>dimension éthique</b> des personnes. » (p.242, sous section 2.4, paragraphe 1)	2
Altérité	« C'est dans le <b>dialogue réel</b> que le <b>rapport à l'autre</b> et tout particulièrement la <b>sensibilité à l'autre</b> sont présents. (p. 231, paragraphe 11)	1
Consensus	« La démarche pédagogique invite les personnes à arriver à un <b>consensus</b> sur les raisons d'agir » (p. 262, sous-section 2.2, paragraphe 5)	1
Esprit critique	« L'exigence dialogique oblige la personne cette fois à développer son <b>esprit critique</b> ... » ((p. 247, sous-section 3, paragraphe 4)	1
Éthique	« Le <b>raisonnement pratique</b> est une dimension de l'agir...qui accordent une place importante à la raison dans le développement de la <b>dimension éthique</b> des personnes. » (p.242, sous section 2.4, paragraphe 1)	1
Nature	« Toute théorie philosophique en éthique proposera une façon d'harmoniser la <b>liberté</b> et la <b>Nature</b> , le « <b>devoir être</b> » et l' <b>être</b> . » (p. 254, sous-section 1,1, paragraphe 5)	1
Devoir être	« Toute théorie philosophique en éthique proposera une façon d'harmoniser la <b>liberté</b> et la <b>Nature</b> , le « <b>devoir être</b> » et l' <b>être</b> . » (p. 254, sous-section 1,1, paragraphe 5)	1
Être	« Toute théorie philosophique en éthique proposera une façon d'harmoniser la <b>liberté</b> et la <b>Nature</b> , le « <b>devoir être</b> » et l' <b>être</b> . » (p. 254, sous-section 1,1, paragraphe 5)	1
Motivation	« Toute éducation morale... <b>éduquer</b> la dimension de la <b>sensibilité à l'autre</b> , celle de la <b>motivation effective</b> et celle du <b>raisonnement moral</b> .» (p. 231, paragraphe 11)	1

Le tableau ci-avant répertorie pour la dimension « valeurs énoncées » celles que nous avons extraites de la procédure de Legault. Nous notons que les valeurs les plus significatives sont respectivement, la morale (**7 fois**), l'éducation (**6 fois**) et l'universalisation (**5 fois**).

Il est à préciser que le sens d'universalisation est bien particulier à Georges Legault, car il insiste sur la dimension d'universalisable et non d'universel. Les valeurs qui arrivent immédiatement après sont la sollicitude, coélaboration et dialogue, (**4 fois**). Certaines valeurs ne sont apparues qu'une fois dans notre analyse, bien que pas très significatives, elles peuvent nous donner la tonalité du ou des systèmes de valeurs de cette procédure.

### 1.2.2 Les valeurs non explicites

La dimension « révélateurs de valeurs » va maintenant compléter l'ensemble des « valeurs énoncées » et nous permettre ainsi d'obtenir in fine, le système de valeurs sous-jacent à la procédure de délibération éthique de Georges Legault.

Notre intention concernant cette dimension est de rendre compte des valeurs implicites auxquelles fait référence l'auteur. Les valeurs éclairées grâce aux révélateurs de valeurs pourront faire montre de complémentarité ou non avec celles énoncées par Legault.

Nous décrivons dans le tableau suivant les valeurs mises en lumière par les révélateurs.

Tableau 5. Valeurs implicites révélateurs de valeurs

Valeurs implicites	Passage concerné	Fréquence
Souci de l'autre	« L'impératif catégorique de Kant nous enjoignant de traiter les autres comme des humains et non comme des objets... » (p. 239, sous section 2,2.1, paragraphe 3)	1
Conscientisation	« Cependant, il conduit les personnes à accéder à une « <b>réflexion sur</b> » » (p. 246, sous-section 3, paragraphe 2)	1
Dialogue	« L'approche permet de <b>dépasser la conscience de soi</b> dans la mesure où elle oblige les personnes participantes à <b>confronter</b> à celle des autres leur pondération des conséquences positives et négatives... » (p. 247, sous-section 3, paragraphe 4)	1
Solidarité	« L'existentialisme ouvre la voie à la « <b>construction de soi</b> », à la « <b>construction du vivre ensemble</b> ». (p. 266, sous-section 3.2, paragraphe 2)	1

À la lecture de notre tableau, les révélateurs nous ont éclairés sur certaines des valeurs sous-jacentes. Ces valeurs sont le souci de l'autre, la conscientisation, le dialogue et la solidarité.

### 1.3 Les normes explicites énoncées

La troisième dimension que nous analysons est celle des « normes énoncées ». Les normes permettent de réglementer et de commander nos conduites, elles sont la continuité des valeurs comme le soumet Rezsóhazy (2006). Dans notre cas, la question est de savoir dans l'œuvre de Legault, quelles sont les normes énoncées qui permettent d'encadrer l'ensemble du processus de délibération éthique et si celles-ci sont réellement le prolongement des valeurs que nous avons extraites. Cet indicateur va nous permettre de répondre à ces questionnements.

En identifiant ces normes, notre intention consistera également à évaluer leur caractère communicationnel ainsi que la cohérence possible avec les valeurs censées les fonder.

Tableau 6. Normes explicites énoncées

Normes énoncées	Passage concerné	Fréquence
Bonne habitude : Agir en fonction de ce qui est le plus convenable dans les circonstances.	« La formation du caractère prend donc aujourd'hui la figure du développement de « <b>bonnes habitudes</b> » (p. 238, sous-section 2.2, paragraphe 1)  « Cependant, les débats récents...ont apporté une autre dimension à la formation morale, celle du développement d'une « <b>bonne habitude</b> » à l'égard d'autrui. (p. 238, sous-section 2.2, paragraphe 1)  « L'approche pédagogique visant l'acquisition de « <b>bonnes habitudes</b> »... » (Page 239, sous-section 2.2.2, paragraphe 1)  « En acquérant ainsi une « <b>habitude</b> », une personne intégrera dans sa personnalité cette disposition à faire ce qui est le « mieux » dans les circonstances. » (p. 240, sous-section 2.2.2, paragraphe 1)  « Si une personne se familiarise avec la démarche de délibération dialogique, elle aura acquis une « <b>habitude</b> » décisionnelle en éthique » (p. 245, sous-section 2.5, paragraphe 3)	5
Dialogue : Soumission de	« Le changement de point de vue n'est pas imposé par le contenu de la démarche, mais par la démarche dialogique elle-même » (p. 247, sous-section 3, paragraphe 4)	3

conviction et de points de vue au dialogue	<p>« En d'autres termes, la personne change lorsqu'elle se rend compte que sa position est fragile et peu défendable du point de vue <b>dialogique</b> » (Page 247, sous-section 3, paragraphe 4)</p> <p>« Étant donné que le modèle dialogique oblige à recourir au dialogue comme processus de la démarche, toute personne qui opte pour un point de vue non dialogique devra soumettre sa «conviction» au <b>dialogue</b> » (p. 248, sous-section 3, paragraphe 10)</p>	
Raisonné : Agir en fonction de ce qui le plus raisonnable dans les circonstances	<p>«La raison pratique s'élabore...les valeurs à partir de ce qui est le plus «<b>raisonnable</b>» dans la situation. (p.245, sous section 2.4.3, paragraphe 1)</p> <p>« Les raisons d'agir énoncées permettent d'identifier le caractère <b>raisonnable</b> de la décision » (Page 261, sous-section 2.2, paragraphe 2)</p> <p>« Le caractère <b>raisonnable</b> d'une décision s'évalue ainsi par un auditoire » (Page 264, sous-section 2.3, paragraphe 5)</p>	3
Évaluation par un auditoire	<p>« Le <b>caractère raisonnable</b> d'une décision s'évalue ainsi par un <b>auditoire</b> » (p. 264, sous-section 2.3, paragraphe 5)</p> <p>« C'est à <b>l'auditoire universel</b> que s'adresse toute décision raisonnable, c'est lui seul qui peut reconnaître la suffisance des fondements en éthique » ((p. 264, sous-section 2.3, paragraphe 5)</p>	2
Bon comportement :	<p>Confère tableau</p> <p>« Certaines approches pédagogiques ont pour objectif de formation d'amener les personnes à avoir toujours le «<b>bon</b>» comportement dans une situation donnée. » (p. 234, sous-section 1.2, paragraphe 9)</p> <p>« Présentation de la doctrine qui fixe les attentes et les «<b>bons</b>» <b>comportements</b> à adopter dans les circonstances. » (p. 238, sous-section 2.1, paragraphe 1)</p>	2
Fondements suffisants : Les arguments doivent être suffisamment fondés	<p>« <b>les fondements suffisants</b> » demeurent des fondements, c'est-à-dire qu'ils garantissent la valeur de la décision prise » (Page 263, sous-section 2.3, paragraphe 3)</p> <p>« C'est cette double transformation, rapport au faire et rapport à l'autre, qui permet de remplacer les « fondements absolus » par les « <b>fondements suffisants</b> » (p. 266, sous-section 3.1, paragraphe 2)</p>	2
Universalisable : C'est-à-dire dans le sens de Legault, la prétention	<p>« Les motifs ne sont donc pas universels, mais <b>universalisables</b>... » (p. 264, sous-section 2.3, paragraphe 6)</p> <p>« L'intersubjectivité critique dans une perspective de</p>	2

d'être acceptables par les participants au dialogue	l' <u>universalisation</u> des motifs... » (p. 265, sous-section 2.3, paragraphe 7)	
Crédibilité des arguments	Abandonner le concept de « vérité » pour un concept plus faible de « validité » et même comme nous le proposons ailleurs, pour un concept de « <u>crédibilité</u> »... » (p. 233, sous-section 1.2, paragraphe 4)	1
Discours	« La validité n'est plus celle de la connaissance, mais bien celle du <u>discours</u> qui prétend l'atteindre. » (p. 234, sous-section 1.2, paragraphe 5)	1
Souplesse du caractère	« L'acquisition d'habitudes va de pair avec celle de la <u>souplesse du caractère</u> » (p. 240, sous-section 2.2.2, paragraphe 1)	1

Nous avons regroupé les normes liées au fait de l'acquisition de la bonne habitude, du bon comportement. Ces normes de convenance consistent à disposer de la bonne attitude dans des circonstances appropriées. Ce groupe de normes a été de loin le plus souvent cité (**7 fois**). L'évaluation par l'auditoire universel, au même titre que les normes de dialogue, fondements suffisants (**2 fois**) ont été citées le même nombre de fois. Nous notons que Legault accorde une place particulière au dialogue car elle est à la fois une norme mais aussi une bonne habitude à acquérir (voir dans tableau normes énoncées : bonne habitude). Ceci explique donc la place qu'occupe la nécessité d'une évaluation par l'auditoire universel, car il est l'autre participant au dialogue. C'est cet auditoire universel qui est en mesure d'évaluer si les arguments sont suffisamment fondés.

### 1.3.1 Les normes non explicites

Notre quatrième dimension est celle des « révélateurs de normes ». La fonction analytique des révélateurs de normes est comme son nom l'indique, de mettre en lumière certaines normes que n'aurait pas clairement énoncées l'auteur.

Les normes mises en évidence grâce aux « révélateurs de normes » permettront de compléter l'identification de l'ensemble des normes qui régissent la procédure de délibération éthique de Georges Legault.

Notre intention demeure toujours la même, soit d'expliciter les valeurs et dans cette dimension-ci, les normes sous-jacentes aux procédures de délibération éthique.

Nous n'avons relevé aucune norme par le biais des révélateurs de normes.

#### 1.4 Les révélateurs d'intensité

Les « révélateurs d'intensité » représentent notre dernière dimension. Ils ont pour rôle l'importance ou le poids d'une valeur et/ou d'une norme dans un système éthique. En d'autres termes, ils permettent de comprendre la place, la force que peuvent avoir, dans un système éthique donné, certaines valeurs ou normes par rapport aux autres.

Par le biais des qualificatifs d'intensité, nous mettons à jour l'importance des valeurs et normes sous-jacentes de la procédure de Legault.

Tableau 7. Révélateurs d'intensité

Révélateur d'intensité	Passage concerné	Fréquence
Capital	« Peu importe la justesse de ces critiques, ce qui est <b>capital</b> dans le mouvement de la sollicitude apparaît dans <b>l'importance</b> que l'approche accorde à l'éducation du «sentiment moral»» (p. 231 paragraphe 10)	1
Fragile	« En d'autres termes, la personne change lorsqu'elle se rend compte que sa position est <b>fragile</b> et peu défendable du point de vue dialogique » (p. 247, sous-section 3, paragraphe 4)	1
Importance	« Peu importe la justesse de ces critiques, ce qui est <b>capital</b> dans le mouvement de la sollicitude apparaît dans <b>l'importance</b> que l'approche accorde à l'éducation du «sentiment moral»» (p. 242, sous-section 2.4, paragraphe 1)	1
Insister sur	« Le pragmatisme, en <b>insistant sur</b> l'expérience comme point de départ et d'arrivée de la science et de la réflexion... » (p. 233, sous-section 1.2, paragraphe 4)	1
Positive	« Le dialogue, en permettant une confrontation <b>positive</b> de soi et d'autrui dans le but de trouver ensemble la «meilleure réponse», devient une «épreuve» de ses «raisons d'agir» (p. 247, sous-section 3, paragraphe 4)	1

L'analyse de l'intensité permet de comprendre que l'éducation du sentiment moral (la vertu, ou le caractère des délibérants dont il s'agit), est une donnée susceptible de conditionner le déroulement de la procédure. C'est une valeur centrale qui nous permet de voir l'orientation éthique de cette procédure de délibération ou du moins, un des éléments susceptibles de permettre l'identification de cette orientation éthique. La capacité de délibérer de façon correcte tient à des habitudes et des comportements appris par l'individu ou l'acteur, lui permettant de saisir l'idée que la délibération dialogique est une nécessité dont la pratique ne peut être contournée.

Pour résumer, nous présentons un tableau synthèse des valeurs et normes de la procédure de délibération de Legault.

Tableau 8. Synthèse des valeurs et normes de la procédure de délibération éthique de Legault

	<b>Valeurs (19)</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Normes (6)</b>	<b>Fréquence</b>
<b>PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE DE LEGAULT</b>	• Sollicitude (sensibilité à l'autre)	7	• Fondements suffisants (+ raisonnable + crédibilité des arguments + discours)	9
	• Dialogue		• Bonnes habitudes	6
	• Éducation	7	• Dialogue	2
	• Morale	6	• Auditoire universel	2
	• Universalisation	5		
	• Coopération	5		
	• Liberté (libre arbitre)	4		
	• Bonne volonté	3		
	• Conscientisation	3		
	• Épanouissement personnel	2		
	• Solidarité	2		
	• Consensus	1		
	• Esprit critique	1		
	• Raison	1		
	• Éthique	1		
	• Nature	1		
	• Motivation	1		
	• Devoir être	1		
	• Être	1		
• Altérité				

En somme, les conclusions de notre analyse des valeurs et normes de la procédure de délibération éthique de George Legault d'avec la grille d'analyse de Rezsóhazy, sont les suivantes :

Les valeurs que nous avons relevées montrent que c'est la sensibilité à l'autre (sollicitude) et le dialogue (**7 fois**) qui prédominent. Elles sont suivies par l'éducation (6 fois), le sentiment moral (**5 fois**) et l'universalisation (**5 fois**). En fait, l'analyse des valeurs nous permet d'articuler l'identité de la procédure de Legault comme étant un processus d'apprentissage dialogique dans laquelle l'éducation à la sollicitude y est capitale (révélateur d'intensité) pour le développement d'un raisonnement et d'un sentiment moral du bien et du mal. C'est seulement une fois, l'objet du dialogue confronté et accepté par l'ensemble des participants, que le fruit du processus dialogique sera tenu comme universalisable. Pour illustrer nos propos, nous proposons des passages de textes de la méthode de délibération éthique de Legault :

« L'apprentissage du dialogue apparaît dès lors comme le lieu privilégié pour éduquer la sensibilité à l'autre...surtout pour développer la possibilité de coélaborer ensemble.» (p. 231, paragraphe 11) + « Peu importe la justesse de ces critiques, ce qui est capital dans le mouvement de la sollicitude apparaît dans l'importance que l'approche accorde à l'éducation du «sentiment moral»» (p. 231 paragraphe 10) + « L'approche de la délibération éthique postule que la délibération des fins est la recherche de ce qui est « universalisable » (p. 254, sous-section 1.2, paragraphe 8)

Quant aux normes, celles qui en terme de fréquence arrivent le plus souvent en tête sont les fondements suffisants et toutes ces composantes à savoir la crédibilité des arguments, le caractère raisonnable et universalisable des motifs bonnes habitudes (**9 fois**). Ces fondements suffisants sont suivis par les bonnes habitudes (**6 fois**), l'évaluation par l'auditoire universel et le dialogue comme norme (**2 fois**). Les normes de la procédure de Legault peuvent se traduire comme ceci : tout participant au processus dialogique doit avoir acquis des bonnes habitudes, comportements afin d'agir au mieux dans les circonstances en apportant des arguments soumis à certaines prétentions à la validité (crédibilité, raisonnable, etc.). C'est uniquement par l'évaluation de l'auditoire universel que l'objet du consensus pourra être universalisable. Pour illustration, quelques passages du livre de Legault qui explicite nos propos :

« Si une personne se familiarise avec la démarche de délibération dialogique, elle aura acquis une «habitude» décisionnelle en éthique » (p. 245, sous-section 2.5, paragraphe 3). « C'est à l'auditoire universel que s'adresse toute décision raisonnable, c'est lui seul qui peut reconnaître la suffisance des fondements en éthique » ((p. 264, sous-section 2.3, paragraphe 5)

Afin de répondre, à notre objet d'étude, comparons les valeurs et normes de la procédure de délibération éthique de Legault à celles de notre cadre théorique. Le tableau qui suit, synthétise les valeurs et normes d'Habermas, Apel et Legault.

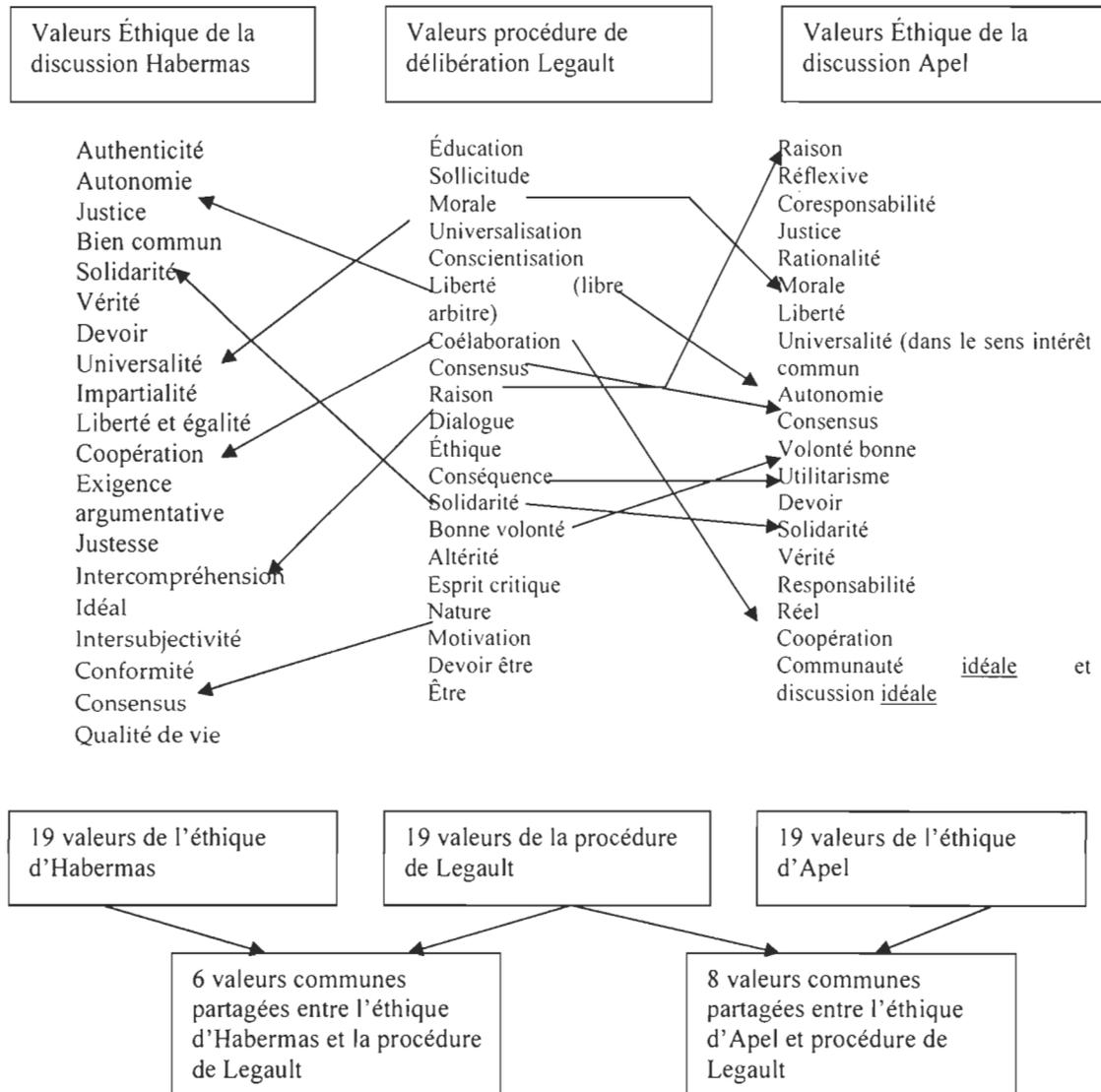


Figure 1. Valeurs cadre théorique versus valeurs procédure de délibération éthique de Legault

**NB :**

Entre Habermas et Legault, nous avons lié les valeurs :

- ✓ coopération et coopération d'Habermas et Legault car la coopération implique la coopération (idem avec Apel)
- ✓ Intercompréhension et dialogue car l'intercompréhension est sous-jacente au dialogue
- ✓ Autonomie et Liberté (libre arbitre) car la liberté ou libre arbitre est pris dans le sens de l'autonomie pour Habermas et Apel.

Entre Apel et Legault, nous avons lié les valeurs :

- ✓ Utilitarisme et conséquence car l'utilitarisme dans le sens d'Apel correspond à l'aspect conséquentialiste de la partie B de son architectonique.

Nous remarquons que la procédure de Legault, dont le nombre de valeurs est de 19, partage 6 valeurs d'avec l'éthique de la discussion d'Habermas et 8 avec celle d'Apel. Toutefois, certaines valeurs prépondérantes en terme de fréquence (voir tableau ci-bas) comme l'éducation ou la sollicitude de la procédure de délibération de Legault ne sont pas partagées avec les éthiques de la discussion.

La comparaison des normes entre la méthode de Legault et les éthiques de la discussion est ici déterminante pour vérifier l'arrimage avec notre cadre théorique.

A cette étape, nous constatons que la valeur centrale de l'éducation présente dans la sensibilité morale, sollicitude et dialogue, nous montre que le système éthique fondamental de la procédure de délibération est l'éthique de la vertu dont les valeurs cardinales sont la sensibilité à l'autre et le sentiment moral. Des valeurs communicationnelles partagées, seule la valeur du consensus peut être considérée comme étant significative entre la procédure de Legault et les éthiques de la discussion.

Par contre, notre cadre théorique fonde son système éthique sur l'éthique du devoir auquel les valeurs communicationnelles s'ajoutent pour donner l'éthique de la discussion. A ce moment-ci de notre analyse, il nous semble que les éléments ne soient pas suffisants pour affirmer de la conformité ou non du système éthique communicationnel de Legault d'avec celle de nos éthiques de la discussion. Toutefois, une chose est sûre, les systèmes éthiques structurant à la fois la procédure de Legault et celle de nos éthiques de la discussion sont différents (éthique de la vertu pour Legault versus éthique de la justice pour Habermas et éthique de la responsabilité pour Apel (Les systèmes éthiques des éthiques de la discussion sont présentés dans le tableau 28). Bien que les systèmes éthiques fondationnel de Legault et ceux de notre cadre théorique ne semblent pas s'arrimer, certaines valeurs structurantes au nombre de cinq de Legault sont communes à celles d'Habermas et Apel. Plus précisément, nous comptons 6 valeurs qu'ont en commun la procédure de délibération et l'éthique de la discussion d'Habermas. Concernant la conformité des valeurs avec celle de l'éthique de la discussion d'Apel, la procédure de Legault en partage 8.

Si nous nous référons au nombre de valeurs partagées avec les éthiques de la discussion, nous pouvons considérer que la procédure de délibération éthique de Legault est plus proche de l'éthique d'Apel.

Bien qu'on retrouve les valeurs de l'éthique de la discussion de Apel et de Habermas, Legault ne fonde pas directement la partie délibérative de sa procédure sur la théorie éthique d'Habermas ni d'appel comme il le fait par exemple pour le pragmatisme en philosophie ou l'existentialisme.

Concernant la partie délibérative, les éléments ne sont pas suffisants afin de statuer sur quel système éthique repose la méthode de Legault. L'analyse des normes en ce sens est importante.

**Tableau 9.** Normes cadre théorique versus normes de la procédure de Legault

Normes issues d'Habermas (19)	Normes issues d'Apel (19)	Normes issues Legault (24)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U</li> <li>• Principe D</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U</li> <li>• Principe D</li> <li>• Justice</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Coresponsabilité</li> <li>• Symétrie</li> <li>• Réciprocité</li> <li>• Sincérité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondements suffisants (raisonnable + crédibilité + universalisable)</li> <li>• Bonnes habitudes</li> <li>• Dialogue</li> <li>• Auditoire universel</li> </ul>

Concernant la continuité des valeurs dans leur transformation en normes, le tableau exhaustif des normes montre que les plus importantes sont celles qui traitent des fondements suffisants (crédibilité, raisonnable, universalisable) (**9 fois**). Ensuite, intervient l'acquisition des bonnes habitudes (**5 fois**). Par bonnes habitudes (inclus le bon comportement et la souplesse du caractère), Legault entend agir en fonction de ce qui est le plus convenable dans les circonstances. Les normes qui suivent en importance celle des bonnes habitudes est le raisonnable c'est-à-dire agir en fonction de ce qui est le plus raisonnable dans les circonstances (**3 fois**). En outre, c'est à partir de la norme dialogique comme soumission de conviction et de points de vue que l'auditoire universel peut évaluer les fondements suffisants des arguments.

Notre interprétation des normes de Legault (exclus les bonnes habitudes) fait montre d'une certaine similitude d'avec les principes « D » (discussion) de notre cadre théorique d'Habermas et Apel :

Seules peuvent prétendre à la validité les normes qui sont acceptées par toutes les personnes concernées en tant qu'elles participent à une discussion pratique<sup>31</sup>.

Le résultat obtenu par la démarche dialogique est universalisable c'est-à-dire dans le sens de Legault : la prétention d'être acceptable par les participants au dialogue et correspond en un sens au principe « U » d'Habermas et Apel :

Toute norme valide doit satisfaire la condition selon laquelle les suites et les effets secondaires, qui de manière prévisible, proviennent du fait que la norme a été *universellement* observée dans le dessein de satisfaire les intérêts de *tout un chacun*, peuvent être acceptées sans contraintes par toutes les personnes concernées.<sup>32</sup>

En définitive, nous constatons que les normes sont effectivement dans le prolongement des valeurs. A l'image de la norme des bonnes habitudes qui découle de la valeur éducation, c'est-à-dire un processus d'apprentissage amenant à agir en fonction de ce qui est le plus convenable dans les circonstances. Ou encore la valeur dialogique qui se transforme en norme dialogique dans laquelle sont confrontées les convictions aux fondements suffisants des participants au dialogue.

En conclusion bien que le système éthique de la procédure de Legault (éthique de la vertu) soit différent des systèmes éthiques de la discussion (éthique du devoir pour Habermas et éthique de la responsabilité pour Apel), il n'en demeure pas moins que le système éthique concernant la partie délibérative de leurs méthodes respectives a comme support des éthiques similaires au niveau structurel (voir surtout les normes).

---

<sup>31</sup> Ibid., pp. 103.

<sup>32</sup> Ibid., pp. 135.

Pour Legault, il s'agit d'une éthique du dialogue et Habermas et Apel d'une éthique de la discussion. Legault, à propos de la discussion la caractérise dans son livre de la manière suivante : « Adopter le point de vue du choc des idées, c'est valoriser l'aspect confrontation des différents points de vue sur un sujet...sur le plan pratique la discussion conduit souvent à une réconciliation à un compromis entre les différents intérêts dans la négociation d'une solution » (Legault 1999, p. 162-163). Concernant le dialogue, il la définit comme étant : « le point de vue du partage de sens exige davantage d'un groupe que le simple fait de voter pour ou contre, méthode de résolution qui accompagne le point de vue du choc des idées...Adopter le point de vue du dialogue, c'est vouloir dépasser le poids d'une majorité pour viser le partage de sens de l'ensemble...Le dialogue vise donc ici à faire consensus et non à le forcer » (Legault 1999, p. 163).

## **2. Procédures médicales (DDE)**

La procédure dont nous exposons maintenant les résultats, est une synthèse opérée à partir de trois procédures appartenant à un tronc commun. Aucune d'entre elles n'étaient suffisamment complètes en soi pour nous permettre d'engager une analyse. Lesdites procédures sont destinées au secteur médical et sont issues d'articles scientifiques; *L'évaluation de l'éthique médicale des résidents* de Lucie Brazeau-Lamontagne, *La démarche pour une décision éthique* de Jean-Marie Gomas (1995). Toutefois, le cœur de notre analyse reposera sur la démarche de décision éthique (DDE). Cette démarche a été établie à l'aide d'autres travaux comme celui de l'analyse de cas : la grille de J.-F. Malherbe (1992), de la démarche éthique de Santé-Ethique-Libertés (SEL) de Lyon de Nicole Léry (1995-1998). Ces autres travaux, présents dans l'article qui nous intéresse, nous ont permis d'extraire des valeurs qui ont permis l'établissement de la DDE.

Comme Gomas la définit, la DDE est une démarche pour une décision éthique, elle est une aide méthodologique de prise de décision en situation de crise, au lit du malade et en équipe. Cette méthode de délibération éthique a été développée grâce à l'expérience acquise auprès de patients souffrant de cancer, de maladies polyhandicapantes ou mortelles Gomas (2005). Concernant son protocole, la DDE est divisée en trois parties : l'inventaire des données au lit du malade, la délibération éthique et la décision.

Notre analyse de la DDE respecte le canevas dont nous avait fait usage dans la procédure de délibération précédente. Il est important de rappeler que certaines valeurs que nous exposons dans notre analyse n'ont pas été clairement signifiées par les auteurs. Nous les avons donc intégrées telles quelles dans nos tableaux.

### **2.1 Les valeurs explicites**

Ainsi que nous l'avons déployé dans la procédure précédente, dans cette analyse, nous présenterons d'abord la dimension des valeurs énoncées pour ensuite aborder l'analyse des valeurs implicites, l'analyse des normes et pour finir l'analyse de l'intensité.

Le tableau ci-bas synthétise les résultats concernant les valeurs énoncées.

Tableau 10. Valeurs explicites énoncées

Valeurs énoncées	Passage concerné	Fréquence
Conséquences (coût-bénéfice)	La grille de décision de Patrick...Elle introduit...ce qui conduit à prendre en compte l'amplitude des <b>bénéfices</b> ou des <b>préjudices</b> attendus. (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005)  L'analyse de cas: grille de J.-F, Malherbe - La créativité de la conscience morale - Inventer une meilleure solution possible dans le cadre ... (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005)	4
Bonne décision	Un inventaire des données au lit du malade - En 1994...en vue d'une décision " <b>bonne</b> " décision. (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005)  La conséquence sociale majeure est de réapprendre à la population que la "bonne santé" ne rime pas forcément... (Soins gériatrie - n°55 - sept/oct 2005)  Inventaire des données au lit du malade - l'équipe soignante - Les soignants - prise de la "bonne" distance. (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005)	3
Collaboration	Ainsi, il faut le voir " <b>collaborer</b> le sens de la décision". (Revue internationale francophone p. 153)	1
Consentement éclairé	Toute thérapeutique annoncée médicalement devrait imposer le <b>consentement éclairé</b> . (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Le bien total de la personne	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Le respect de l'autonomie	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
La bienfaisance	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Non-malfaisance	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Justice	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Proportion entre l'intervention et le résultat escompté	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Discernement	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1

Globalement, les valeurs s'équivalent au niveau de leur fréquence car elles sont essentiellement énoncées qu'une fois dans l'ensemble desdites méthodes. Toutefois, la valeur énoncée fréquemment dans les trois procédures est la conséquence dans le sens du rapport coût-bénéfice d'une action (4). La valeur « bon » (décision, distance, santé et sens) est celle qui revient le plus (3) pour l'ensemble des démarches de délibérations éthiques médicales.

L'importance de cette valeur pour être comprise doit être lue en lien avec la valeur coût-bénéfice. La raison première concerne les répercussions désastreuses que peut engendrer une mauvaise décision, distance, etc.

### 2.1.1 Les valeurs implicites non énoncées

En ce qui a trait aux valeurs implicites, nous en avons relevé quelques-unes. Bien que n'ayant pas forcément une forte présence dans la méthode en raison de leur fréquence, elles ont néanmoins une importance certaine. En effet, elles viennent en appui ou en renfort pour contenir les valeurs qui ont été explicitement énoncées. Elles les complètent pour ainsi dire.

Tableau 11. Valeurs implicites non énoncées révélateurs de valeurs

Valeurs implicites	Passage concerné	Fréquence
Altérité	Il semble plus logique de commencer l'inventaire des données par ce que vit le malade. (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005).	1
Coût-bénéfice	L'analyse de cas: grille de J.-F, Malherbe - La créativité de la conscience morale - Inventer une meilleure solution possible dans le cadre ...	1
Situation idéale de parole	La démarche pour une décision éthique (DDE) - une délibération interdisciplinaire - temps...maturation des acteurs. (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Authenticité	La démarche pour une décision éthique (DDE) - une délibération interdisciplinaire - temps...maturation des acteurs. (Soins gériatrie -n°55 - sept/oct 2005)	1

Les quatre valeurs ci-haut, sont de même importance quant à leur fréquence. Leur valeur ajoutée ou non sera effective sur les valeurs énoncées. Au niveau des normes énoncées, le tableau suivant montre celles que nous avons répertoriées d'après notre analyse des procédures de délibérations éthiques médicales.

## 2.2 Les normes explicites énoncées

Tableau 12. Normes explicites énoncées

Normes énoncées	Passage concerné	Fréquence
Respecter un malade	Respecter un malade, c'est aussi honorer ses demandes d'informations. (Revue internationale francophone P157)	2
Décrire les enjeux de la situation	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents - Carnet de stage. (Revue internationale francophone P157)	2
Clarifier le nœud du dilemme	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents - Carnet de stage. (Revue internationale francophone P157)  Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Observation clinique. (Revue internationale francophone P157)	2
Partager les enjeux de la situation	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Séances d'ARE. (Revue internationale francophone P157)  Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Observation clinique. (Revue internationale francophone P157)	2
Qualité	Inventaire des données au lit du malade - le malade - confort et <b>qualité</b> du contrôle des symptômes. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	2
Porter secours	Tous les médecins ont le devoir de porter secours au malade aux prises avec une mauvaise nouvelle...par révélation ou déduction. (Revue internationale francophone P157)	1
Silence	Le silence peut être aussi révélateur que la parole. (Revue internationale francophone P157)	1
Écrire la solution rationnelle du dilemme	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents - Carnet de stage. (Revue internationale francophone P157)	1
Écrire les résultats du dialogue	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents - Carnet de stage. (Revue internationale francophone P157)	1
Exposer le nœud du dilemme	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Séances d'ARE. (Revue internationale francophone P157)	1
Exposer les arguments de la décision-action	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Séances d'ARE. (Revue internationale francophone P157)	1
Coélaborer le sens de la décision avec les collègues	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Séances d'ARE. (Revue internationale francophone P157)	1
Diagnostiquer, traiter, soigner	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Observation clinique. (Revue internationale francophone P157)	1
Établir le consensus des personnes	Tableau 1 Évaluation de l'éthique médicale des résidents – Observation clinique. (Revue internationale francophone P157)	1
Détermination du	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique	1

corpus juridique applicable	Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	
Intégrité et inviolabilité	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Capacité de consentir	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Consentement libre et éclairé	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Obligation d'informer adéquatement	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
L'intérêt du patient s'il y a consentement substitué	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
L'égalité dans l'accès aux services de santé et aux services sociaux	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Le secret professionnel et la confidentialité des renseignements	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Les normes de la déontologie professionnelle	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Les attentes exprimées dans le code d'éthique de l'établissement	Encadré 2 : Plan de délibération sur un cas d'éthique clinique Le Médecin du Québec, volume 40, numéro 1, janvier 2005, p.44	1
Maturation	La démarche pour une décision éthique (DDE) - une délibération interdisciplinaire - temps...maturation des acteurs. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Droit à l'information	Exemple du carnet de stage de Pablo: À démêler: le droit à l'information et le respect de la confidentialité. (Revue internationale francophone p. 155)	1
Respect de la confidentialité	Exemple du carnet de stage de Pablo: À démêler: <b><u>le droit à l'information</u></b> et le <b><u>respect de la confidentialité</u></b> . (Revue internationale francophone p. 155)	1
Tenir compte du biais de l'émotion et de la souffrance	Démarche SEL - Tenir compte du biais que représentent l'émotion et la souffrance. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Tenir compte des désirs exprimés ou perçus	Inventaire des données au lit du malade - le malade - désir exprimé ou perçu. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Tenir compte des facteurs extérieurs	Inventaire des données au lit du malade - les facteurs extérieurs - <b><u>consensus social et culturel</u></b> . (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct	1

	2005)	
Tenir compte de l'altérité	Démarche SEL - Tenir compte de l' <b>altérité</b> - l'autre est au centre du débat. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Confort	Inventaire des données au lit du malade - le malade - confort et <b>qualité</b> du contrôle des symptômes. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Compétences	Inventaire des données au lit du malade - l'équipe soignante - Compétences relationnelles et techniques. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Qualité	Inventaire des données au lit du malade - le malade - confort et <b>qualité</b> du contrôle des symptômes. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	2
Complète	L'environnement du résident - L'évaluation consiste à voir si le résident le fait de façon <b>complète, impartiale et pertinente...</b> (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Renoncement des préjugés	Démarche SEL - Auto-travail - Savoir perdre (renoncer à des préjugés) (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Implication de soi	Démarche SEL - Auto-travail - Implication de soi. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Éthique	L'analyse de cas: grille de J.-F, Malherbe - Les critères de décisions - clinique et éthique. (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Dialogue	Les séances d'ARE sont nécessairement interactives (Revue internationale francophone P154)	1
Avoir du bon sens	Au regard...les raisons d'agir que le résident a retenues pratiquement doivent se révéler raisonnables et convaincantes (" <b>avoir du bon sens</b> "). (Revue internationale francophone p. 153)	1
Apprentissage	Démarche SEL - Auto-travail - <b>Savoir acquérir</b> . (Soins gérontologie - n°55 - sept/oct 2005)	1
Constance	Le but d'une formation...choisit avec <b>expertise, constance</b> et <b>intégrité</b> le mieux-être du patient dans l'exercice de ses fonctions. (Revue internationale francophone p. 153)	1
Impartialité	L'environnement du résident - L'évaluation consiste à voir si le résident le fait de façon <b>complète, impartiale et pertinente...</b> (Soins gérontologie -n°55 - sept/oct 2005)	1
Intégrité	Le but d'une formation...choisit avec <b>expertise, constance</b> et <b>intégrité</b> le mieux-être du patient dans l'exercice de ses fonctions. (Revue internationale francophone p. 153)	1
Expertise	Le but d'une formation...choisit avec <b>expertise, constance</b> et <b>intégrité</b> le mieux-être du patient dans l'exercice de ses fonctions. (Revue internationale francophone p. 153)	1

La norme énoncée la plus fréquente est le respect du malade (3), suivent ensuite la clarification du nœud du dilemme, le partage des enjeux de la situation et la qualité du contrôle des symptômes, qui sont cités deux fois. Le respect du malade correspond à ce pour quoi la DDE a été élaborée : l'accompagnement des personnes vivant des situations dramatiques (cancer, etc.). La clarification du nœud du dilemme est fondamentale dans la mesure où bien aidée par le partage des enjeux des intervenants interdisciplinaires et la qualité du contrôle des soins, elle permet la réalisation d'un bon diagnostic. Quant aux autres normes, elles s'équivalent en terme de récurrence.

### 2.2.1 Les normes implicites non énoncées

Nous n'avons observé aucun révélateur de normes

### 2.3 les révélateurs d'intensité

Aucun révélateur d'intensité identifié.

Nous présentons un tableau récapitulatif de l'ensemble des valeurs et normes de la DDE.

Tableau 13. Synthèse des valeurs et normes de la DDE

MÉTHODE DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE LA DDE	Valeurs (14)	Fréquence	Normes (6)	Fréquence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Conséquences (coût-bénéfice)</li> <li>•Bonne décision</li> <li>•Collaboration</li> <li>•Consentement éclairé</li> <li>•Le bien total de la personne</li> <li>•Le respect de l'autonomie</li> <li>•La bienfaisance</li> <li>•Non-malfaisance</li> <li>•Justice</li> <li>•Proportion entre l'intervention et le résultat escompté</li> <li>•Discernement</li> <li>•Altérité</li> <li>•Situation idéale de parole</li> <li>•Authenticité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5</li> <li>3</li> <li>1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5</li> <li>3</li> <li>3</li> <li>3</li> <li>2</li> <li>2</li> <li>2</li> <li>1</li> </ul>	

			Détermination du corpus juridique applicable	1
			Intégrité et inviolabilité	1
			Capacité de consentir	1
			Consentement libre et éclairé	1
			Obligation d'informer adéquatement	1
			L'intérêt du patient s'il y a consentement substitué	1
			L'égalité dans l'accès aux services de santé et aux services sociaux	1
			Le secret professionnel et la confidentialité des renseignements	1
			Les normes de la déontologie professionnelle	1
			Les attentes exprimées dans le code d'éthique de l'établissement	1
			Maturation	1
			Droit à l'information	1
			Respect de la confidentialité	1
			Tenir compte du biais de l'émotion et de la souffrance	1
			Tenir compte des désirs exprimés ou perçus	1
			Tenir compte des facteurs extérieurs	1
			Tenir compte de l'altérité	1
			Confort	1
			Compétences	1
			Qualité	1
			Complète	1
			Renoncement des préjugés	1
			Implication de soi	1
			Éthique	1
			Dialogue	1
			Avoir du bon sens	1
			Apprentissage	1
			Constance	1
			Impartialité	1
			Intégrité	1
			Expertise	1

En conclusion de notre analyse des méthodes de délibération dans le secteur médical, il nous est apparu à partir de la grille d'analyse de Rezsóhazy, les éléments suivants :

Les valeurs que nous avons relevées montrent que les plus importantes d'entre elles sont : la conséquence qui est une interprétation de la valeur « coût bénéfice » et la valeur « bon » (**6 fois**).

Dans le cas des normes par contre, le tableau dont sont tirées les normes énoncées est le seul sur lequel nous pouvons présenter des conclusions dans la mesure où nous n'avons pas rencontré des révélateurs de normes.

Le tableau exhaustif des normes (énoncée comme révélée) montre que les normes les plus importantes sont : le respect du malade, la qualité, la clarification du nœud du dilemme et le partage des enjeux de la situation. L'ensemble de ces normes est dans la continuité des valeurs puisque la clarification du dilemme adjointe au partage des enjeux par les différents intervenants et la qualité du contrôle des soins du malade permettent de rendre les « bonnes décisions », conséquentes dans le calcul coût bénéfice de l'organisation hospitalière. Par ailleurs, le respect des malades est d'autant plus nécessaire qu'un mauvais traitement à leur égard engendrerait des conséquences plus que néfastes.

A propos de la conformité entre notre cadre théorique et la DDE, comparons leurs valeurs et leurs normes.

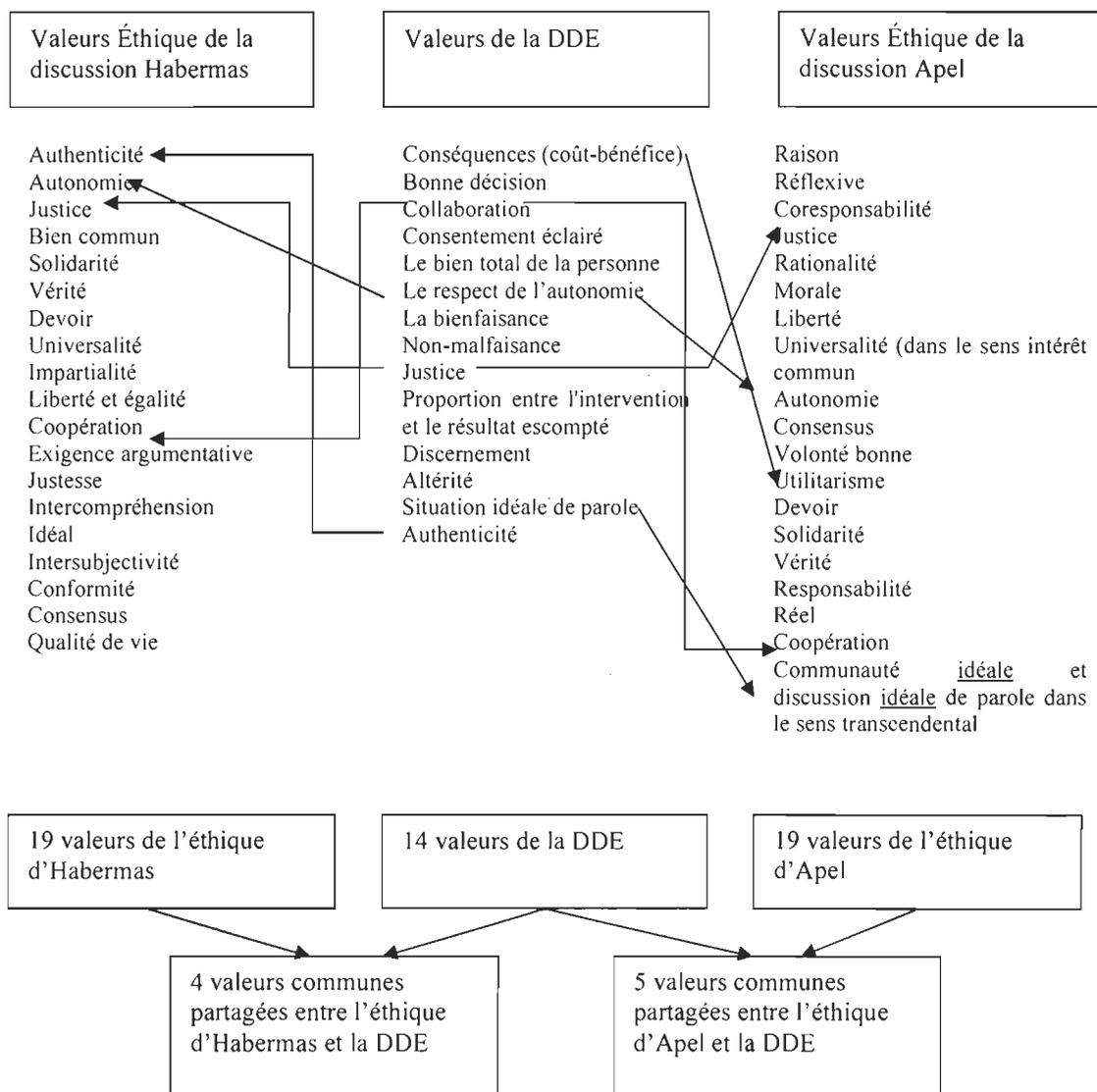


Figure 2. Valeurs cadre théorique versus valeurs DDE

**NB :**

Entre Habermas et Legault, nous avons lié les valeurs :

- ✓ coopération et collaboration d'Habermas et DDE car la collaboration implique la coopération (idem avec Apel).

Entre Apel et Legault, nous avons lié les valeurs :

- ✓ Utilitarisme et coût-bénéfice sont synonymes.

Nous notons que la DDE partage 4 valeurs avec l'éthique de la discussion d'Habermas et 5 d'Apel. Toutefois, elle ne partage aucune des valeurs communicationnelles de notre cadre théorique. A cette étape, après la lecture des valeurs, il nous apparaît que la DDE dispose, comme système éthique structurant : l'éthique de la responsabilité. En ce sens, elle est identique à celle d'Apel mais diffère de celle de l'éthique de la discussion d'Habermas fondé sur l'éthique du devoir. De plus, le système éthique de la DDE diverge de celle de la procédure de délibération de Legault qui a pour système éthique dominant celui de l'éthique de la vertu.

Notre analyse des valeurs ne sera complète qu'une fois l'analyse des normes y est incluse.

Tableau 14. Normes cadre théorique versus normes DDE

Normes issues d'Habermas	Normes issues de la DDE	Normes issues d'Apel
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U</li> <li>• Principe D</li> </ul>	Respecter un malade Décrire les enjeux de la situation Clarifier le nœud du dilemme Partager les enjeux de la situation Qualité Porter secours Silence Écrire la solution rationnelle du dilemme Écrire les résultats du dialogue Exposer le nœud du dilemme Exposer les arguments de la décision-action Coélaborer le sens de la décision avec les collègues Diagnostiquer, traiter, soigner Établir le consensus des personnes Détermination du corpus juridique applicable Intégrité et inviolabilité Capacité de consentir Consentement libre et éclairé Obligation d'informer adéquatement L'intérêt du patient s'il y a consentement substitué L'égalité dans l'accès aux services de santé et aux services sociaux Le secret professionnel et la confidentialité des renseignements Les normes de la déontologie professionnelle Les attentes exprimées dans le code d'éthique de l'établissement Maturation Droit à l'information Respect de la confidentialité Tenir compte du biais de l'émotion et de la souffrance Tenir compte des désirs exprimés ou perçus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U</li> <li>• Principe D</li> <li>• Justice</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Coresponsabilité</li> <li>• Symétrie</li> <li>• Réciprocité</li> <li>• Sincérité</li> </ul>

	Tenir compte des facteurs extérieurs Tenir compte de l'altérité Confort Compétences Qualité Complète Renoncement des préjugés Implication de soi Éthique Dialogue Avoir du bon sens Apprentissage Constance Impartialité Intégrité Expertise	
--	---	--

Au niveau des normes, seuls le consensus et le consentement libre et éclairé sont dans l'esprit des éthiques de la discussion. Cependant, à la vue de l'importance des autres normes en termes de quantité et de récurrence (voir tableau 12), nous estimons insuffisante la conformité des normes des éthiques de la discussion et de la DDE.

En définitive, notre analyse globale des valeurs nous montre que la DDE échoue au test de conformité à propos des valeurs et normes communicationnelles inhérentes aux deux éthiques de la discussion.

### **3. Méthode de délibération éthique de Massé**

Ce modèle est issu du livre *Éthique et santé publique* desdits auteurs. Raymond Massé est professeur titulaire à l'université Laval. Anthropologue de formation, Il est par ailleurs directeur du département d'anthropologie. Jocelyne Saint-Arnaud quant à elle, philosophe de formation est professeure titulaire à l'Université de Montréal.

L'œuvre de nos deux auteurs se découpe en deux parties: une première partie présente les tenants et aboutissants du modèle d'analyse et de résolution des enjeux éthiques fondés sur les valeurs phares et la discussion. Par contre, la seconde partie repose sur les enjeux éthiques en santé publique.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons déterminé comme pertinent l'analyse du chapitre 3 et chapitre 5. La raison de notre choix s'explique par le fait que le chapitre 3 explicite les fondements théoriques du choix des auteurs quant à leur modèle d'analyse éthique. Le chapitre 5, assure la complétude du modèle d'analyse car il en représente la dernière partie ; soit le processus d'arbitrage dans le cadre d'une éthique de la discussion.

Dans cette analyse notre canevas d'analyse est la présentation: 1) des valeurs énoncées, 2) des valeurs non explicites, 3) normes énoncées, 4) normes implicites, 5) révélateur d'intensité.

#### **3.1 Les valeurs explicites énoncées**

Les valeurs énoncées concernent le chapitre 3, soit le modèle d'analyse éthique basé sur le principisme spécifié. Les valeurs énoncées sont présentées clairement dans un tableau par les auteurs (à la page 116). Les valeurs présentées sont sous-jacentes aux interventions de promotion de la santé.

Nous reprenons le tableau sur les valeurs phares tirées du travail de Raymond Massé ci-après. À l'issu de ce tableau, nous avons établi comme pour les procédures précédentes un tableau avec les fréquences. Notre idée est de rendre compte de la centralité de certaines valeurs comparativement aux autres. Par ailleurs, une autre des spécificités du second tableau est qu'en dehors de la fréquence, il intègre d'autres valeurs qui explicitent le choix du principisme comme approche normative retenu par Massé. Par principisme, l'auteur entend :

Le postulat sur lequel repose notre modèle d'analyse éthique est celui voulant que les conflits entre des valeurs et des normes irréconciliables ne peuvent être arbitrés que par le recours à une grille d'analyse construite autour d'un ensemble de valeurs fondamentales traitées comme des principes non absolus... Toutefois, ces principes représenteront, dans le respect du pluralisme social, ethno-culturel ou religieux, des valeurs fondamentales autour desquelles existent un minimum de consensus social (Massé, 2003 : 85).

Tableau 15. Présentation des valeurs explicites énoncées (partie I)

Valeurs énoncées	Passage concerné	Fréquence
Bienfaisance	Tableau 4 (p.116 – 117)	3
Autonomie	Tableau 4 (p.116 – 117)	2
Bien commun	Tableau 4 (p.116 – 117)	2
Responsabilité	Tableau 4 (p.116 – 117)	2
Havre de sécurité		1
Incertitude	Tableau 4 (p.116 – 117)	1
Justice	Tableau 4 (p.116 – 117)	1
Non-malfaisance	Tableau 4 (p.116 – 117)	1
Précaution	Tableau 4 (p.116 – 117)	1
Respect de la vie en santé	Tableau 4 (p.116 – 117)	1
Solidarité	Tableau 4 (p.116 – 117)	1
Transparence	Entre autres, il permet une plus grande transparence dans les prises de décision et l'élaboration... (p. 86 - 3.2.2, parag 3)	1
Utilité	Tableau 4 (p.116 – 117)	1
Vie privée	Tableau 4 (p.116 – 117)	1

Ce second tableau nous fait remarquer que certaines valeurs sont plus récurrentes que d'autres. Il s'agit respectivement de la bienfaisance (3 fois), l'autonomie, le bien commun et la responsabilité (2 fois) reviennent plus souvent que le restant des valeurs. En reprenant Massé (2003) ces valeurs représentent les valeurs fondamentales traitées comme des principes non absolus.

Néanmoins, dans ce tableau, deux valeurs sont intruses car elles ne sont pas directement issues du tableau de Raymond Massé, mais de ce que nous avons relevé dans notre analyse, il s'agit du havre de sécurité et de la transparence. Ces valeurs sont à l'origine du choix du principisme comme grille d'analyse normative.

### 3.1.1 Les valeurs implicites non énoncées

L'indicateur « révélateur de valeur » est pauvre du fait qu'essentiellement, Massé procède à une clarification perpétuelle du choix de ses bases théoriques. En outre, les extraits de passages ou de citations d'auteurs qu'il choisit pour étayer sa démarche sont très clairs. Nous avons donc extrait par le biais du « révélateur de valeur », la valeur de rationalité (voir tableau ci-après). Celle-ci s'inscrit au même titre que le havre de sécurité et la transparence, comme les valeurs qui ont justifié le principisme comme fondement au modèle d'analyse éthique de Massé.

Tableau 16. Présentation des valeurs implicites non énoncées révélateurs de valeurs (partie 1)

Révéléateur de valeur	Passage concerné	Fréquence
Rationalité	Evans (2000), l'émergence du principisme s'explique par le développement de la pensée rationaliste formelle. (P86 - 3.2.2, parag 3)	1

### 3.2 Les normes explicites énoncées

Pour la dimension des « normes énoncées », elle s'est révélée être aussi limitée que celle des valeurs. Nous avons trouvé comme seule norme énoncée le respect du pluralisme comme régulateur du modèle principiste.

Tableau 17. Présentation des normes énoncées

Norme énoncée	Passage concerné	Fréquence
Respect du pluraliste	Toutefois, ces principes représenteront, dans le respect du pluraliste social, ethno-culturel, religieux... (p. 85 - 3.2.2, parag 1)	1

### 3.2.1 Les normes implicites

Notre dernière dimension qui a trait à la « révélation des normes » s’est avérée inopérante. Nous n’avons pu établir qu’il y avait des normes implicites.

Maintenant que nous avons passé au crible l’analyse des valeurs et normes du principisme comme approche normative, nous allons nous évertuer à reproduire notre grille d’analyse sur la dernière phase du modèle d’analyse éthique à savoir la comparaison avec l’éthique de la discussion. Bien que l’éthique de la discussion soit la théorie éthique sur laquelle repose l’arbitrage des valeurs et des normes, d’autres approches ont été intégrées par Raymond Massé.

### 3.3 Les révélateurs d’intensité

Aucun révélateur d’intensité identifié.

Aux fins de synthèse de la première partie d’analyse du modèle de délibération éthique de Massé, nous présentons un tableau récapitulatif.

Tableau 18. Synthèse du modèle d’analyse éthique de Massé (partie 1)

MODÈLE DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE DE MASSÉ  Partie 1	Valeurs (20)	Fréquence	Normes (18)	Fréquence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bienfaisance</li> <li>• Autonomie</li> <li>• Bien commun</li> <li>• Responsabilité</li> <li>• Havre de sécurité</li> <li>• Incertitude</li> <li>• Justice</li> <li>• Non-malfaisance</li> <li>• Précaution</li> <li>• Respect de la vie en santé</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Transparence</li> <li>• Utilité</li> <li>• Rationalité</li> <li>• Vie privée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3</li> <li>2</li> <li>2</li> <li>2</li> <li>1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du pluralisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> </ul>

À l'aide de ce tableau, nous remarquons que les valeurs ont quasiment la même importance à l'exception de la bienfaisance (3 fois), de l'autonomie, du bien commun et de la responsabilité (2 fois). Ces valeurs sont celles vers lesquelles doivent tendre les décisions issues du processus délibératif qui concernent la partie 2 de l'analyse des valeurs du modèle de Massé.

Comparons notre analyse de la première partie du modèle de délibération de Massé avec celle des éthiques de la discussion.

Schéma comparatif des valeurs de la partie 1 du modèle de délibération éthique de Massé versus celle d'Habermas et Apel.

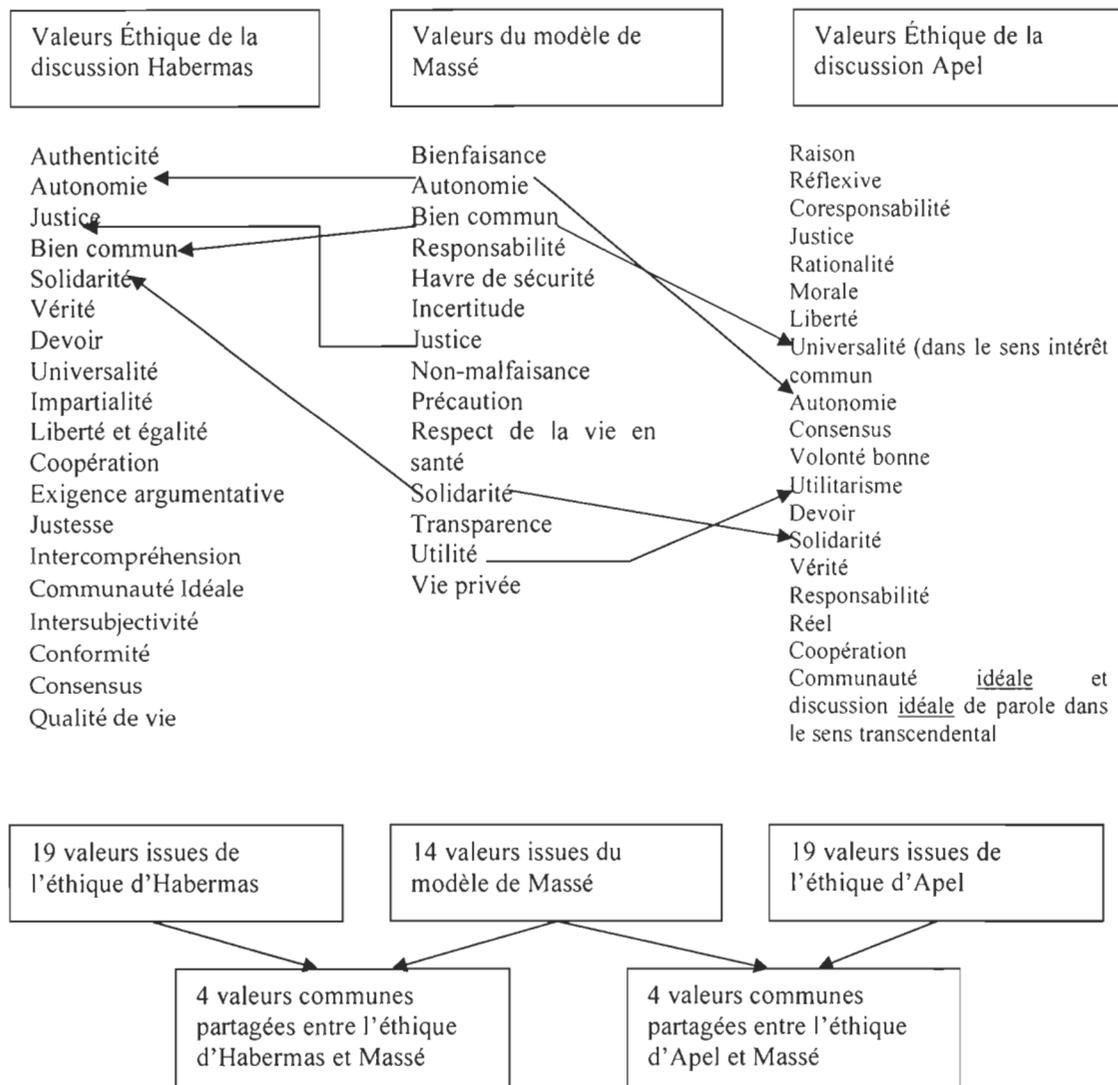


Figure 3. Valeurs cadre théorique versus valeurs du modèle de Massé

D'après la figure 3, le modèle de Massé partage 4 valeurs d'avec les éthiques de la discussion. Deux des valeurs les plus importantes de la partie 1 du modèle de Massé sont les mêmes avec celles des éthiques de la discussion. L'ensemble des valeurs communes seront intégrées avec les valeurs de la partie 2 dans nos conclusions finales.

A propos des normes, étant donné que nous en avons repéré qu'une seule, nous réservons l'ensemble de notre analyse une fois la partie 2 close : l'analyse de la partie délibérative.

Quelles sont les valeurs énoncées dans cette procédure et qui s'apparentent à celles qui caractérisent l'éthique de la discussion que nous avons explicitées au chapitre 3 page 7. Les résultats de notre exercice sont dévoilés dans le tableau suivant :

### 4.3 Les valeurs explicites énoncées

Tableau 19. Présentation des valeurs explicites énoncées

Valeurs énoncées	Passage concerné	Fréquence
Consensus (entente + accord)	<p>Le principe premier est celui de l'impératif de la recherche d'une <b>entente</b> entre les acteurs...contribue à la recherche d'une <b>intercompréhension</b>. (p. 170, section 5.2, parag 1)</p> <p>Bref, pour Habermas...soit une <b>raison communicationnelle</b>...visant un accord...admissibles par tous. (p. 172, section 5.2, parag 3)</p> <p>Une norme éthique (principe, règle) n'est valide que si elle peut recueillir <b>l'assentiment de tous</b> les participants...soucieux de <b>collaborer...vérité</b>. (p. 174, section 5.2.1, parag 2)</p> <p>"Toute norme...<b>conséquences et les effets secondaires</b>...la norme a été <b>universellement</b> observée...peuvent être <b>acceptées par toutes</b></p> <p>On débouche...qui se rapporte à la notion de consensus... (p. 174, section 5.2.1, parag 2)</p> <p>L'éthique ne réside pas dans la substance, mais dans la démarche visant le <b>consensus</b>. (p. 175, section 5.2.2, parag 2)</p> <p>Valeurs privées et normes publiques doivent être <b> négociées...</b>, dans le cadre d'une discussion rationnelle et démocratique visant le <b>consensus</b>. (p 176, section 5.2.3, parag 1)</p> <p>En éthique de la discussion, l'idéal visé est le <b>consensus</b> et non le compromis. (p. 183, section 5.3.2, parag 2)</p>	9
Raison communicationnelle	Bref, pour Habermas...soit une <b>raison communicationnelle</b> ...visant un accord...admissibles par tous. (p. 172, section 5.2, parag 3)	2
Négociation	<p>Ainsi, "si les individus...la seule façon de résoudre les controverses avec une autorité commune sera par <b>une négociation pacifique</b>". (p. 175, section 5.2.2, parag 1)</p> <p>Valeurs privées et normes publiques doivent être <b> négociées...</b>, dans le cadre d'une discussion rationnelle et démocratique visant le</p>	2

	<u>consensus</u> . (p 176, section 5.2.3, parag 1)	
Humanisme	Engelhardt plaide alors pour un " <b>humanisme séculier</b> " comme alternative...à la discussion éclairée. (p. 175, section 5.2.2, parag 1)	2
Intercompréhension	Le principe premier est celui de l'impératif de la recherche d'une <b>entente</b> entre les acteurs...contribue à la recherche d'une <b>intercompréhension</b> . (p. 170, section 5.2, parag 1)	1
Collaboration	Une norme éthique (principe, règle) n'est valide que si elle peut recueillir <b>l'assentiment de tous</b> les participants...soucieux de <b>collaborer...vérité</b> . (p. 174, section 5.2.1, parag 2)	
Vérité	Une norme éthique (principe, règle) n'est valide que si elle peut recueillir <b>l'assentiment de tous</b> les participants...soucieux de <b>collaborer...vérité</b> . (p. 174, section 5.2.1, parag 2)	1
Universalité	"Toute norme... <b>conséquences et les effets secondaires</b> ...la norme a été <b>universellement</b> observée...peuvent être <b>acceptées par toutes les personnes</b> . (p. 174, section 5.2.1, parag 2)	1
Sécularité	En se définissant en dehors de critères... l'éthique de la discussion est fondamentalement <b>laïque</b> et <b>séculière</b> ... (p. 175, section 5.2.2, parag 1)	1
Raison	Pour Habermas, l'arbitrage...se doit de reposer sur la <b>raison</b> ... (p. 171, section 5.2, parag 3)	1
Laïcité	En se définissant en dehors de critères... l'éthique de la discussion est fondamentalement <b>laïque</b> et <b>séculière</b> ... (p. 175, section 5.2.2, parag 1)	1
Justice	L'éthique de la discussion...et si possible transculturelles, de la <b>justice</b> ...moderne." (p. 174, section 5.2.1, parag 2)	1
Équivalence morale de l'autre	Elle présuppose que...on reconnaisse « <b>l'équivalence morale de l'autre</b> » et sa <b>compétence au dialogue</b> en dépit de positions divergentes. (p 178, section 5.3.1, parag 1)	1
Discussion	Une seconde acceptation de l'éthique de la discussion...des processus et des règles qui permettront de garantir une <b>discussion</b> éthiquement valable. (P 178, section 5.3, parag 1)	1
Conséquence	"Toute norme... <b>conséquences et les effets secondaires</b> ...la norme a été universellement observée...peuvent être acceptées par toutes les personnes. (p. 174, section 5.2.1, parag 2)	1
Compétence au dialogue	Elle présuppose que...on reconnaisse « <b>l'équivalence morale de l'autre</b> » et sa <b>compétence au dialogue</b> en dépit de positions divergentes. (p 178, section 5.3.1, parag 1)	1
Authenticité	Cette approche est cognitive... fondée sur l' <b>authenticité</b> des expressions subjectives des participants à la discussion. (p. 172, section 5.2.1, parag 1)	
Arbitrage	Une telle éthique, implicitement fondée sur l' <b>arbitrage</b> par la discussion... (p. 170, section 5.2, parag 1)	1

Nous notons que la valeur du consensus (qui regroupe aussi l'entente et l'accord) (**9 fois**) est la valeur de loin la plus conséquente dans ce modèle d'analyse éthique énoncée par Raymond Massé. L'importance qu'accorde Massé au consensus s'explique par le fait qu'il représente la finalité de son modèle de délibération. Elle est suivie de près par la raison communicationnelle, l'humanisme, la négociation, et l'intercompréhension (**2 fois**) qui sont des conditions nécessaires à l'atteinte dudit consensus.

#### 4.1.1 Les valeurs implicites non énoncées

Pour la dimension « révélateur de valeur », la seule que nous avons explicitée est celle du consensus. Nous la divulguons dans le tableau suivant.

Tableau 20. Présentation des valeurs implicites non énoncées révélateurs de valeurs

<b>Consensus</b>	"Dans le cas...dans l'intention de satisfaire les intérêts de tout un chacun...acceptés sans contrainte par tous. (P 174, section 5.2.1, parag 2)
	"Toute norme...conséquences et les effets secondaires...la norme a été universellement observée...peuvent être acceptées par toutes les personnes. (P 174, section 5.2.1, parag 2)
	L'objectif pratique est d'en arriver à une position commune sur les normes qui doivent régir la mise en œuvre... (P 177, section 5.2.3, parag 2)

#### 4.2 Les normes explicites énoncées

Dans la continuité des valeurs, la dimension norme énoncée est dévoilée dans le tableau ci-après.

Tableau 21. Présentation des normes explicites énoncées

<b>Normes énoncées</b>	<b>Passage concerné</b>	<b>Fréquence</b>
Aider à faire état du caractère raisonnable de la décision	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Arrêter le dialogue à tout moment	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Discussion argumentée	Poamé,... est la discussion <u>argumentée</u> et <u>égalitaire</u> entre tous les intéressés aboutissant à des consensus. (p 178, section 5.3, parag 1)	1

Discussion égalitaire	Poamé,... est la discussion <u>argumentée</u> et <u>égalitaire</u> entre tous les intéressés aboutissant à des consensus. (p 178, section 5.3, parag 1)	1
Faciliter les points de rencontre des paroles	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Liberté d'adhésion	c) la liberté d'adhésion et l'absence de contrainte...(p. 179, section 5.3.1, parag 3)	1
Norme de justice	L'argumentation..."une norme minimale de <u>justice</u> ... une norme de <u>solidarité</u> ...une norme de <u>coresponsabilité</u> . (p.186 - 5.3.3, parag 3)	1
Participation égalitaire	Une éthique de la discussion...appelle un principe démocratique de <u>participation égalitaire</u> . (p. 179, section 5.3.1, parag 3)	1
Raison		1
Refuser toute stratégie de rapport de force	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Règle d'équité	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Sincérité des participants	b) la sincérité des participants (p. 179, section 5.3.1, parag 3)	1
Solidarité interprétative	L'éthique de la discussion présuppose...une solidarité interprétative (p. 186 - 5.3.3, parag 4)	1
Symétrie des participants	a) symétrie des participants (p. 179, section 5.3.1, parag 3)	1
Veiller à ce qu'aucun échange ne soit forcé	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Veiller à ce que les arguments retenus soient universalisables	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Veiller à dépasser l'intérêt individuel	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1
Veiller au partage équitable des tours de parole	Les conditions d'exercices du dialogue éthique (tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)	1

Les normes énoncées par l'auteur sont équivalentes en terme de répétitivité. Cependant, après regroupement, nous observons que c'est l'aspect égalitaire qui semble être le plus fort (participation égalitaire, discussion égalitaire...). La norme égalitaire semble être la plus importante car elle assure à l'ensemble des participants à la discussion de disposer du même temps et accès à la parole.

### 4.2.1 Les normes implicites non énoncées

À propos des « révélateurs de normes », aucune norme n'a été repérée à l'aide des révélateurs.

### 4.3 Les révélateurs d'intensité

Aucun « révélateur d'intensité » identifié

Présentation d'un tableau synthèse de notre analyse des valeurs et des normes de Massé

Tableau 22. Synthèse du modèle d'analyse éthique de Massé

MODÈLE DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE DE MASSÉ	Valeurs (20)	Fréquence	Normes (18)	Fréquence
	•Consensus (entente +accord)	9	•Aider à faire état du caractère raisonnable de la décision	1
•Raison communicationnelle	2	•Arrêter le dialogue à tout moment	1	
•Négociation		•Discussion argumentée	1	
•Humanisme	2	•Discussion égalitaire	1	
•Intercompréhension	2	•Faciliter les points de rencontre des paroles	1	
•Collaboration	1	•Liberté d'adhésion	1	
•Vérité	1	•Norme de justice	1	
• Universel	1	•Participation égalitaire	1	
•Sécularité	1	•Raison	1	
•Raison	1	•Refuser toute stratégie de rapport de force	1	
•Laïcité	1	•Règle d'équité	1	
•Justice	1	•Sincérité des participants	1	
•Équivalence morale de l'autre	1	•Solidarité interprétative	1	
•Discussion	1	•Symétrie des participants	1	
•Conséquence	1	•Veiller à ce qu'aucun échange ne soit forcé	1	
•Compétence au dialogue	1	•Veiller à ce que les arguments retenus soient universalisables	1	
•Authenticité	1	•Veiller à dépasser l'intérêt individuel	1	
•Arbitrage	1	•Veiller au partage équitable des tours de parole	1	

En définitive, à la suite de notre analyse des valeurs et normes concernant le modèle d'analyse éthique proposé par Massé, nous distinguons plusieurs choses :

D'abord, les valeurs de la partie 2 les plus importantes de l'éthique de la discussion montrent que le consensus est celui qui est le plus constaté (**9 fois**). La place qu'occupe le consensus est en accord avec l'objet de la partie 2 du modèle de délibération de Massé.

Concernant les normes, celle qui revient le plus fréquemment est la norme dite « égalitaire ». Elle confirme l'importance qu'accorde Massé pour la discussion et l'atteinte du consensus. Ceci montre une cohérence entre la valeur du consensus et la norme égalitaire. Quant aux normes, en terme de récurrence, elles s'équivalent.

Globalement à l'issue de l'analyse du modèle de Massé partie 1 et 2 incluse, c'est le consensus (9 fois) qui l'emporte au point de vue de son rang dans la fréquence des valeurs et viennent ensuite loin derrière l'accord et la bienfaisance (3 fois). En somme, les valeurs communicationnelles sont celles sur lesquelles insiste le plus Raymond Massé.

Vérifions la conformité du modèle d'analyse de Massé versus celle des éthiques de la discussion.

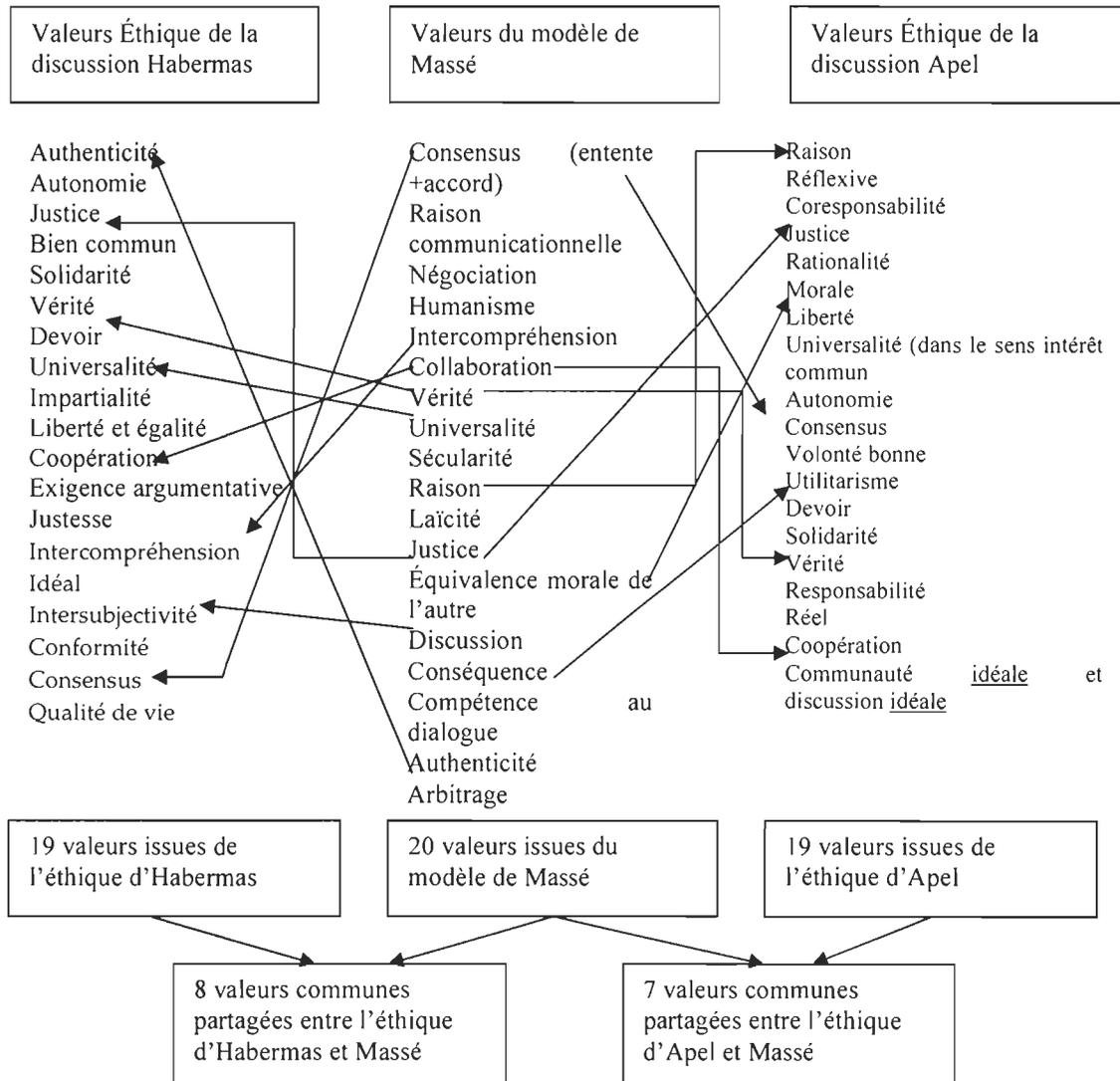


Figure 4. Valeurs cadre théorique versus valeurs modèle de Massé

**NB :**

Entre Habermas et Massé, nous avons lié les valeurs :

- ✓ coopération et collaboration d'Habermas car la collaboration est une activité de nature coopérative (idem avec Apel)
- ✓ Intersubjectivité et discussion car la discussion est la sphère d'après les auteurs dans laquelle évolue l'intersubjectivité

Entre Apel et Legault, nous avons lié les valeurs :

- ✓ Utilitarisme et conséquence car l'utilitarisme dans le sens d'Apel correspond à l'aspect conséquentialiste de la partie B de son architectonique.

Il apparaît que la partie 2 du modèle d'analyse de Massé partage 8 valeurs d'avec le système éthique d'Habermas et 7 d'avec Apel. En y incluant notre analyse de la première partie de Massé, cela donne un total de 11\* valeurs communes partagées (8+4-1 (car justice se trouve dans les deux parties)). Par ailleurs, la force du consensus dans la méthode d'analyse de Massé montre sa proximité avec les éthiques de la discussion qui en est le cœur.

Afin de parfaire notre analyse de Massé voyons la conformité entre ses normes et celles des éthiques de la discussion.

Tableau 23. Normes cadre théorique versus normes du modèle de Massé

Normes issues d'Habermas	Normes issues de Massé (18)	Normes issues d'Apel
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U</li> <li>• Principe D</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à faire état du caractère raisonnable de la décision</li> <li>• Arrêter le dialogue à tout moment</li> <li>• Discussion argumentée</li> <li>• Discussion égalitaire</li> <li>• Faciliter les points de rencontre des paroles</li> <li>• Liberté d'adhésion</li> <li>• Norme de justice</li> <li>• Participation égalitaire</li> <li>• Raison</li> <li>• Refuser toute stratégie de rapport de force</li> <li>• Règle d'équité</li> <li>• Sincérité des participants</li> <li>• Solidarité interprétative</li> <li>• Symétrie des participants</li> <li>• Veiller à ce qu'aucun échange ne soit forcé</li> <li>• Veiller à ce que les arguments retenus soient universalisables</li> <li>• Veiller à dépasser l'intérêt individuel</li> <li>• Veiller au partage équitable des tours de parole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U</li> <li>• Principe D</li> <li>• Justice</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Coresponsabilité</li> <li>• Symétrie</li> <li>• Réciprocité</li> <li>• Sincérité</li> </ul>

Au niveau des normes, là aussi les normes sont congruentes à la fois avec les valeurs qu'elles représentent et quasi identiques avec celles des éthiques de la discussion. Les différences tiennent d'une part, au fait que Massé cite précisément ses normes, d'autre part du grand nombre des normes liées au processus de discussion. A contrario, les éthiques de la discussion d'Habermas et Apel nécessitent que les normes soient le plus souvent déduites des principes « U » et « D ». Le système éthique final du modèle de Massé est bien l'éthique de la discussion.

Le modèle de délibération éthique de Massé a un système éthique différent de ceux de Legault et de la DDE. Son système éthique repose d'emblée sur l'éthique de la discussion alors que celui de ces confrères repose respectivement sur l'éthique de la vertu et l'éthique de la responsabilité. Au niveau de l'analyse des valeurs, nous constatons que son système éthique s'arrime avec notre cadre théorique d'Habermas et Otto Apel.

#### **4. Méthodologie de prise de décision éthique de Fuchs**

La dernière procédure que nous avons analysée est une méthodologie de prise de décision éthique d'Eric Fuchs. Cette méthodologie est issue de son livre; *Comment faire pour bien faire?* Eric Fuchs est professeur d'éthique à la faculté de théologie de l'université de Genève.

*Comment faire pour bien faire ?* s'articule autour de quatre grandes parties. Elles concernent respectivement la morale et l'éthique, l'éthique et les sciences humaines, l'apport de la pensée biblique à l'éthique et quelques interprétations philosophiques de l'éthique.

Pour ce qui nous intéresse ici présent, c'est la première partie que nous avons sélectionnée aux fins d'analyse et plus particulièrement la page 27 à 57. La raison en est que la méthodologie pour une prise de décision éthique intègre la délibération dans son processus décisionnel. Puis, il expose les valeurs et les normes qui soutiennent sa méthodologie. Finalement, il explicite les valeurs sous-jacentes à la morale et à l'éthique.

Quelles sont les valeurs énoncées par Fuchs dans sa méthodologie pour une prise de décision éthique? Tout comme dans *Éthique et santé publique* de Massé, Fuchs énonce les valeurs morales et éthiques dans un schéma qui aura la primauté sur nos tableaux. À l'issue de ce schéma, nous présenterons les dimensions de l'analyse des valeurs.

##### **4.1 Les valeurs explicites énoncées**

Dans le tableau qui présente les valeurs énoncées ci-après, deux types de valeurs sont affichés. Un premier groupe que cite l'auteur mais qu'il ne met pas en contexte et un second groupe qui lui est contextualisé.

Tableau 24. Présentation des valeurs explicites énoncées

Valeurs énoncées	Passage concerné	Fréquence
Courage	C'est pourquoi toute décision...prudence...mais aussi courage... (p. 53, section 6, parag 10)  Et le courage de ne pas se laisser fasciner par le mal (p 55, parag 2)  Éléments de méthodologie éthique (tableau) (p 57)	3
Égalité	Fonction de légitimation de l'éthique (p. 35)  Dans la reconnaissance...concrète de la solidarité...de l'égalité...jusqu'à la communion des personnes... (p. 51, section 6, parag 7)  Il suppose...du droit égal d'autrui à argumenter...ainsi que la compétence et la bonne foi de tous les participants (p. 50, section 6, parag 5)	3
Honnêteté	Il faut donc que la délibération soit honnête. (p. 51, section 6, parag 6)  Éléments de méthodologie éthique (tableau) (p 57)	2
Humilité	L'évaluation conduit le plus souvent à l'humilité. (p. 54, section 6, parag 13)  Éléments de méthodologie éthique (tableau) (p 57)	2
Prudence	C'est pourquoi toute décision...prudence...mais aussi courage... (p. 53, section 6, parag 10).  Éléments de méthodologie éthique (tableau) (p 57)	2
Solidarité	Fonction de légitimation de l'éthique (p. 35)  Dans la reconnaissance...concrète de la solidarité...de l'égalité...jusqu'à la communion des personnes... (p. 51, section 6, parag 7)	2
Altérité	Fonction de légitimation de l'éthique (p. 35)	1
Liberté	Fonction de légitimation de l'éthique (p. 35)	1
Respect	Fonction de légitimation de l'éthique (p. 35)	1
Justice	Fonction de légitimation de l'éthique (p. 35)	1
Reconnaissance	Fonction de légitimation de l'éthique (p. 35)	1
Accord	La délibération peut être personnelle...mais cherchent à dégager ensemble un accord... (p. 50, section 6, parag 5)	1
Coopération	Et la volonté commune d'une recherche coopérative de la vérité. (p. 50, section 6, parag 5)	1
Bonne foi	Il suppose...du droit égal d'autrui à argumenter...ainsi que la compétence et la bonne foi de tous les participants (p. 50, section	1

	6, parag 5)	
Loyauté	Après avoir délibéré en toute loyauté. (p. 52, section 6, parag 9)	1
Communion	Dans la reconnaissance...concrète de la solidarité...de l'égalité...d'une communication qui peut aller jusqu'à la communion des personnes... (p. 51, section 6, parag 7)	1
Confiance	Plutôt que le soupçon, c'est la confiance qui est ici requise... (p. 55, parag 2)	1
Pardon	Le pardon n'est pas la négation du mal...(p. 55, parag 2)	1
Rigueur	Éléments de méthodologie éthique (tableau) (p 57)	1
Sagesse	Éléments de méthodologie éthique (tableau) (p 57)	1

Concernant la dimension « valeurs énoncées », quatre valeurs présentent la même récurrence (3) : le courage, l'égalité, l'honnêteté et l'humilité. Pour Fuchs à l'exception de l'égalité ce sont des vertus cardinales nécessaires pour participer à une délibération éthique. L'égalité dans le lot est importante pour assurer une participation adéquate dans le processus délibératif.

#### 4.1.1 Les valeurs non explicites

Notre seconde dimension, « les révélateurs de valeurs » comme dans le cas de notre analyse du modèle d'analyse éthique de Massé n'a donné aucun résultat.

#### 4.2 Les normes explicites énoncées

Pour notre troisième dimension, « normes énoncées » que nous exposons dans le tableau suivant celles que la procédure explicite.

Tableau 25. Présentation des normes énoncées

Normes énoncées	Passage concerné	Fréquence
Discussion	Éprouver au feu de la discussion la validité des arguments et des convictions. (p. 51, section 6, parag 6)	1

La seule norme découverte est celle de la discussion. D'après les « valeurs énoncées », elle est liée à la valeur égalité figurant parmi les plus importantes et les autres valeurs comme la coopération et l'accord. La discussion doit être établie dans un esprit d'égalité d'accès à la parole avec comme volonté la coopération afin d'aboutir à un accord.

#### 4.2.1 Les normes non explicites

Au niveau des « révélateurs de normes », nous n'en avons trouvé aucun.

#### 4.3 Les révélateurs d'intensité

Aucun « révélateur d'intensité » n'a été relevé.

Pour résumer notre analyse des valeurs de Fuchs, nous colligeons l'ensemble des données dans le tableau synthèse suivant.

Tableau 26. Fuchs. Synthèse des valeurs et normes de la méthodologie de

	Valeurs (19)	Fréquence	Normes (6)	Fréquence
<b>MÉTHODOLOGIE DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE DE FUCHS</b>	•Courage	3	•Discussion	1
	•Égalité	3		
	•Honnêteté	2		
	•Humilité	2		
	•Prudence	2		
	•Solidarité	2		
	•Altérité	1		
	•Liberté	1		
	•Respect	1		
	•Justice	1		
	•Reconnaissance	1		
	•Accord	1		
	•Coopération	1		
	•Bonne foi	1		
	•Loyauté	1		
	•Communion	1		
	•Confiance	1		
	•Pardon	1		
	•Rigueur	1		
•Sagesse	1			

En somme d'après notre analyse de Fuchs, nous avons constaté que certains types de valeurs sont plus importants que d'autres. Les deux types que nous avons distingués sont d'une part les valeurs cardinales qui correspondent aux qualités que devraient disposer les participants à la discussion et les autres valeurs. Les valeurs cardinales revenues le plus souvent sont le courage, l'humilité et l'honnêteté. L'autre valeur de la même importance mais non cardinale est l'égalité. De cette valeur égalitaire découle la discussion comme norme d'action au processus menant à la décision éthique. Afin que la décision puisse être éthique, la discussion doit permettre un accès égal à la parole. Pour résumer, la méthodologie de Fuchs aspire à ce que les participants soient courageux, humbles et honnêtes afin de participer également à la discussion pour parvenir à un accord.

La méthodologie de délibération éthique de Fuchs est-elle conforme ou non en termes de valeurs et de normes aux éthiques de la discussion, telles sont les visées de la partie qui suit :

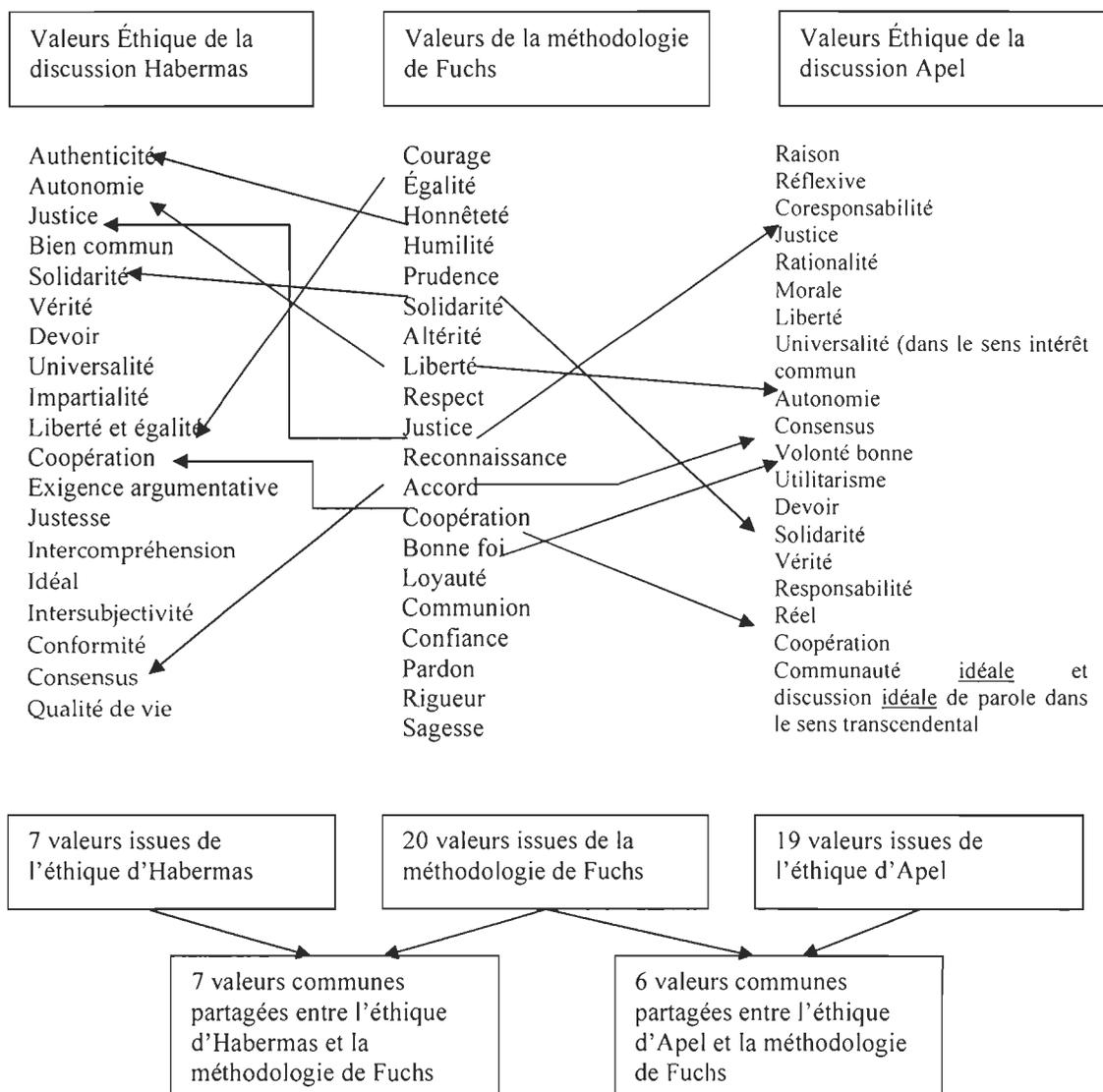


Figure 5. Valeurs cadre théorique versus valeurs méthodologie de Fuchs

**NB :**

Entre Habermas et Fuchs, nous avons lié les valeurs :

- ✓ Authenticité et honnêteté comme étant synonyme.
- ✓ Autonomie et Liberté (libre arbitre) car la liberté ou libre arbitre est pris dans le sens de l'autonomie pour Habermas et Apel.
- ✓ Nous prenons l'accord dans le sens de consensus à partir de notre compréhension de la méthodologie de Fuchs

Entre Apel et Fuchs, nous avons lié les valeurs :

- ✓ Bonne foi et volonté bonne car dans notre compréhension elles peuvent être employées dans des cas similaires

La méthodologie de Fuchs partage de manière équivalente les valeurs avec les différentes éthiques de la discussion (7 valeurs avec Habermas et 6 avec Apel). L'égalité qui est la seconde valeur la plus importante du système de Fuchs est partagée à la fois avec les deux éthiques de la discussion. Toutefois, nous ne pouvons pas à ce stade complètement trancher de la conformité ou non de sa méthodologie d'avec les éthiques de la discussion sans la lecture des normes.

Tableau 27. Normes cadre théorique versus normes méthodologie de Fuchs

Normes issues d'Habermas (20)	Normes issues de Fuchs	Normes issues d'Apel (19)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U Toute norme valide doit satisfaire la condition selon laquelle les suites et les effets secondaires, qui de manière prévisible, proviennent du fait que la norme a été <i>universellement</i> observée dans le dessein de satisfaire les intérêts de <i>tout un chacun</i>, peuvent être acceptées sans contraintes par toutes les personnes concernées.<sup>33</sup></li> <li>• Principe D Seules peuvent prétendre à la validité les normes qui sont acceptées par toutes les personnes concernées en tant qu'elles participent à une discussion pratique<sup>34</sup>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U</li> <li>• Principe D</li> <li>• Justice</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Coresponsabilité</li> <li>• Symétrie</li> <li>• Réciprocité</li> <li>• Sincérité</li> </ul>

La seule norme qui nous est apparue de Fuchs est la norme d'action liée à la discussion. Cette norme mise en lien avec les valeurs nous l'interprétons dans le sens d'un principe de la **discussion** dans laquelle les participants disposant de certaines vertus telles que le courage, l'humilité participent également à la discussion pour parvenir à un accord.

L'importance des valeurs vertueuses montre que le système éthique fondationnel de la méthodologie de Fuchs est celui de l'éthique de la vertu. Il rejoint ainsi la procédure de délibération éthique de Legault dans sa fondation au système éthique de la vertu mais se « différencie » d'elle dans sa phase délibérative, où par sa norme de la discussion, elle s'appuie au même titre que le modèle de Massé sur le système éthique de la discussion.

<sup>33</sup> Ibid., pp. 135.

<sup>34</sup> Ibid., pp. 103.

Nous venons de voir les similitudes et dissimilitudes entre les différentes méthodes de délibérations éthiques entre elles et avec les éthiques de la discussion. Toutefois, il nous faut pousser notre réflexion un peu plus loin pour comprendre et nous expliquer ce qui est à l'origine des particularismes des différentes procédures de délibérations éthiques. Pour ce faire, nous allons tenter décortiquer les systèmes éthiques et les approches de la communication choisies par les auteurs desdites procédures. Notre objectif dans l'interprétation et la discussion des résultats est de mettre en lumière la mécanique sous-jacente aux procédures de délibérations éthiques.

## CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

De notre analyse des résultats, nous avons remarqué que les quatre procédures analysées intègrent les valeurs de l'éthique de la discussion d'Habermas et Apel. Comme nous l'avons explicité précédemment, les valeurs de l'éthique de la discussion d'Habermas et d'Apel disposent de valeurs et de normes quasi identiques. Nous y trouvons l'explication du fait qu'ils partent d'un même diagnostic quant à la nécessité de fonder rationnellement une éthique de la discussion visant l'atteinte d'un consensus répondant aux enjeux et défis nouveaux de l'ère postmoderne.

La différence entre les deux auteurs se situe non pas dans le quoi mais dans le comment de leur éthique de la discussion respective. Par ailleurs, dans notre analyse des valeurs et normes des deux éthiques de la discussion, le nombre de valeurs déniché est quasi identique 20 pour Habermas et 19 pour Apel.

Nonobstant cela, les normes de leur éthique de la discussion ont également une importance quant à l'analyse des procédures de délibération. Car bien que les valeurs d'une procédure puissent être en nombre insuffisant comparativement à celles de nos auteurs, cela ne signifie pas pour autant que les procédures doivent être entièrement éconduites. Certaines procédures peuvent s'articuler essentiellement autour du caractère normatif, principiste. Donc en dehors, des valeurs, les normes nous serviront également de critère pour éconduire ou non une procédure de délibération par rapport à notre cadre théorique.

En outre, les valeurs et normes d'une procédure pour être estimées conformes doivent correspondre aux valeurs et normes de la discussion des éthiques de la discussion. Aussi, comme nous l'avons précisé suite à notre analyse de notre cadre théorique, un système éthique pour être considéré comme conforme à l'éthique de la discussion doit remplir la condition minimale de baser la partie délibérative de sa méthode sur l'éthique de la justice sur lequel prennent appui les valeurs communicationnelles.

La première méthode de délibération éthique sur les quatre que nous avons eue à analyser est celle de Legault. Sa proximité avec les deux éthiques de la discussion est indéniable et ce surtout au regard de la similitude de ces normes d'avec celles des éthiques de la discussion. Des valeurs de la procédure de Legault que nous avons extraites, seules 8 d'entre elles correspondent à l'éthique de la discussion d'Apel et 6 d'Habermas. Dans les valeurs que se partagent la procédure de Legault et les éthiques de la discussion c'est la valeur du consensus qui nous paraît significative.

Toutefois, bien qu'on y trouve les valeurs et les normes de l'éthique de la discussion d'Apel et Habermas, dans le choix de ses fondements théoriques, Legault ne repose aucunement la partie délibérative de sa procédure sur la théorie éthique d'Habermas ni d'Apel comme il le fait par exemple pour le pragmatisme en philosophie ou l'existentialisme.

Notre deuxième partie analysée correspondait à un groupe de procédures articulées autour de la DDE. Nous avons relevé 6 valeurs qui correspondent aux valeurs de l'éthique de la discussion. Nous estimons que les valeurs de ce groupe de procédures ne réunissent pas les conditions suffisantes pour répondre à l'affirmative quant à leur conformité avec notre cadre théorique d'Habermas et Apel. Des six valeurs qui appartiennent à l'éthique de la discussion, une d'entre elles nous interpelle particulièrement, il s'agit de la situation idéale de parole. Cette valeur est une des valeurs fortes de l'éthique de la discussion. Néanmoins, cette valeur à elle seule n'est pas suffisante pour estimer la DDE conforme aux éthiques de la discussion. D'autant plus que les normes de ce groupement de procédures font montre également d'une faiblesse en ce qui concerne l'adéquation entre leurs normes et celles de l'éthique de la discussion.

Nous avons extrait 19 valeurs du modèle d'analyse éthique de Massé. 11 valeurs du modèle d'analyse de Massé correspondent aux deux éthiques de la discussion. Des valeurs partagées avec les éthiques de la discussion plusieurs d'entre elles sont des valeurs communicationnelles (consensus, discussion, intercompréhension). De plus, comme il le mentionne dans l'élaboration de son modèle d'analyse, il a fondé sa délibération sur l'éthique de la discussion d'Habermas ce qui de fait explicite la juxtaposition quasi parfaite des valeurs communicationnelles.

Au-delà des valeurs, même les normes remplissent les exigences normatives de l'éthique de la discussion d'Habermas comme d'Apel. Bien que l'auteur se soit reposé sur les normes de Patenaude ((tiré de Patenaude, 2000: 36) (p.180 – 181)), ces normes étant clairement spécifiées, qu'elles en sont des règles, en les regroupant de manière déductive, nous avons observé qu'elles rejoignent les normes de l'éthique de la discussion. L'analyse de Massé; aussi bien au sujet des valeurs comme des normes, rencontre les exigences établies par l'éthique de la discussion d'Habermas et d'Apel.

De notre dernière analyse, la méthodologie de Fuchs, 7 de ses valeurs coïncident l'éthique de la discussion d'Habermas et 6 avec Apel. Des valeurs communicationnelles, seul le consensus est partagé avec les deux éthiques de la discussion. Par ailleurs, nous avons relevé une norme de la discussion qui correspond au principe « D » d'Habermas et Apel. Bien que les valeurs et normes précédemment évoquées nous semblent pas assez solides, le fait que Fuchs justifie le choix de l'éthique de la discussion d'Habermas comme fondement de la partie délibérative de sa méthodologie et surtout le fait que les valeurs qu'ils défendent dans le cadre de notre analyse correspondent aux valeurs de l'éthique de la justice dans un contexte de discussion, nous considérons en définitive sa méthodologie comme conforme aux éthiques de la discussion.

En clôture de notre recherche, nous pouvons résumer respectivement que le modèle d'analyse éthique de Massé et la méthodologie de Fuchs sont les procédures qui respectent et sont le plus en accord avec notre cadre théorique d'Habermas et d'Apel au niveau des valeurs et des normes. Nous sommes plus circonspects concernant la procédure de délibération éthique de Legault qui bien que structurellement leur est conforme, s'en éloigne dans son approche exclusivement dialogique. A ce propos, Legault l'affirme dans son livre lorsqu'il dit : « le point de vue dialogique, comme on peut mieux le comprendre maintenant, est essentiel à la démarche éthique puisqu'il propose de régler les conflits humains par une autre voie que celle du rapport de force, comme c'est le cas des points de vue stratégique (persuasion) et du choc des idées (discussion) Legault (1999, p. 163). En résumé, nous avons face à face un système éthique de la discussion et un système éthique dialogique dont la structure est la même. Quant à La DDE, nous la considérons comme dernière en matière de conformité avec les éthiques de la discussion pour les raisons déjà soulevées ci-haut.

Pour récapituler, nous présentons l'ensemble de notre analyse dans le tableau suivant :

Tableau 28. Nature des méthodes de délibérations éthiques

	Système éthique structurant	Modèle de la communication *	Système éthique final
<b>Éthique de la discussion Habermas</b>	Éthique de la justice Éthique du devoir	(Hybride) Discussion	Éthique de la discussion
<b>Éthique de la discussion Apel</b>	Éthique de la responsabilité Éthique de la justice Éthique du devoir	(Hybride) Discussion	Éthique de la discussion
<b>Procédure de délibération éthique de Legault</b>	Éthique de la vertu Éthique du devoir Éthique stoïcienne	Dialogique	Éthique dialogique
<b>DDE</b>	Éthique de la responsabilité	Dialogique	Éthique dialogique
<b>Modèle d'analyse éthique de Massé</b>	Éthique de la discussion	(Hybride) Discussion	Éthique de la discussion
<b>Méthodologie de décision éthique de Fuchs</b>	Éthique de la vertu	(Hybride) Discussion	Éthique de la discussion

Ngou Milama (2008)

Notre analyse des valeurs communicationnelles sous-jacentes aux méthodes de délibérations éthiques nous a permis de rendre compte des systèmes éthiques sur lesquels les différentes méthodes. Ceux que nous allons évoqués sont ceux qui ont le plus d'influence sur l'identité d'une méthode de délibération éthique.

La procédure de délibération de Legault est fondée sur plusieurs systèmes éthiques. Le plus influent est l'éthique de la vertu, suivi par l'éthique du devoir, l'éthique stoïcienne (voir tableau 28 en annexe). Des systèmes éthiques que nous venons de citer, l'éthique stoïcienne est une découverte de notre analyse, car Legault ne lui fait aucunement référence dans le choix des bases théoriques de sa procédure de délibération. Le classement en terme d'importance des systèmes éthique est fonction des valeurs extraites et de leur fréquence tout au long de notre étude.

Par exemple, à propos de l'éthique de la vertu, ce sont les valeurs de l'éducation et de la sensibilité à autrui et morale qui ont été le plus souvent prônées par l'auteur.

Quant à elle, la DDE a pour système éthique mère celui de l'éthique de la responsabilité, aussi bien au niveau de la fréquence de certaines valeurs par rapport à d'autres (comme les conséquences), mais aussi en terme de valeurs auxquelles se réfèrent la DDE et qui répondent à l'éthique de la responsabilité (tableau 29 en annexe).

Le modèle d'analyse de Massé est un modèle principalement fondé sur le système éthique de l'éthique de la discussion. Car comme révélé dans l'analyse de ce modèle, les valeurs communicationnelles (consensus en tête, cité 9 fois) (voir tableau 30 en annexe) font montrent de la centralité de ces valeurs dans l'établissement de son modèle éthique. Des quatre démarches, elle est la seule qui a pour système éthique principal; l'éthique de la discussion.

La méthodologie de Fuchs quant à elle, a pour système éthique dominant celui de la vertu, car la quasi majorité des valeurs à laquelle il fait référence sont des qualités que doivent posséder les participants au processus délibératif (tableau 31 annexe)

Dans la réponse que nous avons donné à propos de la conformité ou non des méthodes de délibérations éthiques avec notre cadre théorique. Plusieurs questionnements se sont présentés. Nous avons constaté qu'il existait deux approches, celles dont le support est l'éthique de la discussion et celles que l'on peut considérer comme éthique du dialogue. Qu'est ce qui distingue ces différentes approches ?

D'abord, la demande en éthique intervient dans un contexte en mutation ou la communication devient le médium universel, en ce sens l'engouement pour les procédures éthiques, modèle d'aide à la décision, les méthodologies de prise de décision éthique exigent de facto une partie délibérative pour les raisons que nous venons d'évoquer et qui nous ont poussé à effectuer cette étude. Mais aussi comme le souligne Gilles Paquet (2005), « il existe des éthiques » différentes selon les pays et les cultures et Hampden-Turner et Trompenaars (1993) ont montré à l'évidence que le contexte « moral » diffère grandement d'un pays à l'autre.

Bien que l'éthique de la discussion soit un système éthique à part entière, il n'en demeure pas moins que l'éthique de la discussion est basée en partie sur différents systèmes éthiques (éthique du devoir, de justice, de la responsabilité, etc.). La spécificité de l'éthique de la discussion est qu'elle intègre des valeurs communicationnelles (consensus, intercompréhension, etc.) En ce sens, dans la partie délibérative, la question qui nous interpelle est dans le cas où une des procédures reposent sur le système éthique de l'éthique de la discussion partiellement, et présente d'autres valeurs appartenant à d'autres systèmes éthiques (par exemple : éthique du devoir). Devons-nous considérer que ladite procédure appartienne au système éthique de la discussion ou du devoir, sachant qu'en poussant l'exercice plus loin tout système éthique trouve ses fondations dans d'autres? Dans le cas où la procédure ne présenterait que des valeurs appartenant exclusivement à une éthique dialogique, devrions-nous considérer ladite méthode comme appartenant au système éthique de la discussion ?

Par ailleurs, la partie de la procédure à laquelle conditionnellement devraient correspondre les valeurs de l'éthique de la discussion, est la délibération. Toutefois comme mentionné précédemment, le système éthique de la discussion repose en partie sur d'autres systèmes éthiques, est-ce uniquement les valeurs communicationnelles qui doivent nous servir d'indicateur pour trancher? Et au quel cas en terme de représentativité des valeurs extraites devons-nous baser essentiellement sur les valeurs communicationnelles que nous avons extraites des procédures? Comme vues lors de l'analyse de nos procédures, les parties délibératives desdites procédures ont exposé des valeurs en conformité avec celle de l'éthique de la discussion. Néanmoins, il est arrivé en terme de représentativité que les valeurs que nous avons extraites ne soient pas suffisantes en nombre afin que nous les considérions comme conformes à l'éthique de la discussion d'Habermas et d'Apel.

De plus, dans l'hypothèse où le nombre des valeurs extraites n'est pas suffisant, un autre indicateur nous permettant de discriminer ou non de l'appartenance au système éthique de la discussion est la conformité et la représentativité des normes. Cependant, bien que les normes puissent nous permettre de trancher, la complexité réside dans le choix de détermination du critère ultime entre la conformité et la représentativité des valeurs d'avec celle des normes.

Sachant, que les valeurs représentent ce qui nous pousse à agir et les normes quant à elles, régissent notre action, l'éthicalité d'une procédure est la congruence entre les motivations d'agir et l'action. En outre, pouvons-nous considérer dans le cas où l'entièreté de la démarche délibérative n'est pas congruente en termes de valeurs et de normes par rapport à celles de l'éthique de la discussion que lesdites procédures soient déficientes et non éthiques?

Comme nous l'avons noté la procédure de délibération éthique de Legault est dans sa structure conforme aux éthiques de la discussion en termes de valeurs et de normes. Cependant, dans notre analyse de Legault, bien qu'il différencie le dialogue de la discussion, nous estimons que dans une démarche de délibération éthique, les différences proposées ne sont pas suffisamment tranchantes pour empêcher un amalgame des deux approches. En somme, nous en avons déduit plusieurs hypothèses : 1) soit la discussion est appréhendée comme un dialogue d'ancienne « génération » moins au fait de son environnement et de sa complexité justifiant l'utilisation d'une éthique dialogique à la place d'une éthique de la discussion, 2) soit ce sont les visées des deux approches qui ont justifiées le choix du dialogue comme « compétence éthique » à sa procédure de délibérations.

Notre deuxième questionnement trouve sa réponse rapidement car la visée de la procédure de Legault est la même que celles des éthiques de la discussion, soit : l'atteinte du consensus. Nous tenons à préciser à propos du consensus que George Legault entend surtout : « faire consensus sur les raisons de décider en tel sens. Le dialogue vise donc ici à faire consensus et non à le forcer » (Legault 1999, p. 163). Toutefois, son approche du consensus n'est pas antinomique de celui des éthiques de la discussion d'Habermas et Apel.

Alors qu'est ce qui justifie le choix du dialogue et non de la discussion dans la procédure de délibération éthique de Legault ? Il ne nous reste pour cela que notre première hypothèse la discussion est appréhendée comme un dialogue d'ancienne « génération » moins au fait de l'environnement et de sa complexité qui justifierait l'utilisation d'une éthique dialogique à la place d'une éthique de la discussion.

Comme le présente Fay, Garrod et Carletta, il existe une grande distinction entre la communication comme dialogue et comme monologue. Les deux approches ont des implications différentes concernant les jeux d'influences dans les discussions de groupes (Fay, Garrod et Carletta, 2000, p.481) A ce sujet certains points de vue divergent quant au choix de l'une ou l'autre approche communicationnelle. Certains adopteront le point de vue de la communication comme dialogue, et d'autres, la vision de la communication comme monologue (Krauss & Fussell, 1996).

Le modèle dialogique part du principe que la communication prend place entre des pairs engagés dans un processus collaboratif dirigé dans l'implantation d'une compréhension mutuel sur l'objet de la discussion (Clark, 1985, 1996; Garrod & Anderson, 1987; Garrod & Doherty, 1994). Pour corroborer cette approche de la communication, Patenaude, Lambert, Dionne, Marcoux, Jeliu et Brazeau-Lamontagne en citant Jacques Francis (1985, p.94) affirment :

Il n'est pas question de « compter les tours de parole qui ne fait pas plus le dialogue que le baise main ne fait la tendresse ». Un dialogue peut être réussi même s'il n'aboutit pas à un consensus (Patenaude, Lambert, Marcoux, Jeliu et Brazeau-Lamontagne 2001, p.73).

Nous en concluons comme l'a si bien mentionné Legault que la réussite d'un dialogue n'est pas uniquement centrée sur l'atteinte d'un consensus. Toutefois, si l'on se réfère à la notre traduction de la définition d'Aristote<sup>35</sup> :

La délibération c'est l'action de pondérer, d'évaluer, de choisir, conjuguer des intérêts qui ne sont ni abstraits ni idéaux, mais bien réels. La délibération éthique suppose des habiletés d'analyse<sup>36</sup>. Il s'agit d'une démarche structurée de raisonnement en vue de mettre en balance un ensemble complexe d'éléments : des risques, des valeurs, des normes, des intérêts particuliers et collectifs<sup>37</sup>.

Nous observons deux dimensions essentielles dans le processus délibératif : l'essentialité du dialogue, mais aussi l'implication de trancher, de choisir une option pour l'objet de la discussion.

---

<sup>35</sup> Aubenque P. La prudence chez Aristote. Paris. Presses universitaires de France. 1963

<sup>36</sup> Forrow L, Arnold RM, Frader J. Teaching clinical ethics in the residency years: Preparing competent professionals. *The Journal of Medicine and Philosophy* 1991; 16: 93-112.

<sup>37</sup> Pond D. Report of a working party on the teaching of medical ethics. Dans: Boyd KM. Ed. London: IME Publications Ltd 1987; 1-59.

En ce sens, en reprenant les propos de Patenaude et collaborateurs, un dialogue bien qu'il puisse être réussi sans l'atteinte d'un consensus, il ne serait qu'une condition minimale dans la visée de la délibération éthique dans le cas où il ne résoudrait pas l'objet du conflit. C'est la raison pour laquelle, le consensus est la priorité des éthiques de la discussion. Bien qu'elle soit fortement valorisé, Habermas et Apel, lui offre un cadre normatif afin que celui-ci puisse émerger le plus naturellement possible comme l'évoque Legault lorsqu'il affirme : « Le dialogue vise donc ici à faire consensus et non à le forcer » (Legault 1999, p. 163).

La différence essentielle qui existe entre l'éthique dialogique proposée par Legault et celles des éthiques de la discussion se retrouve dans les propos de Christian Bouchindhomme :

La communication est, pourrait-on dire, une entente en acte : l'argumentation et les prétentions à la validité qui s'y déploient existent bel et bien, mais elles ne sont pas explicitement thématiques, dans la mesure où le consensus existe déjà. Ce n'est que lorsque le consensus n'existe plus spontanément, et que donc l'entente doit être recherchée, que J. Habermas parle stricto sensu de discussion : celle-ci s'organise autour de prétentions à la validité cette fois explicitement problématisées et définies, en vue de restaurer le consensus<sup>38</sup>.

Nous entendons par communication dans la pensée de Bouchindhomme, la dimension dialogique de la communication. La dimension dialogique telle qu'appréhendue par Bouchindhomme correspond à la notion de consensus évoquée par Legault lorsqu'il affirme : « faire consensus sur les raisons de décider en tel sens » (Legault 1999, p. 163).

Nous résumons le passage du dialogue à la discussion selon les phases suivantes : 1) le dialogue est le socle de la délibération et le consensus y est implicite, 2) la discussion n'existe qu'à partir du moment où le consensus n'existe plus spontanément, 3) pour rétablir la discussion et le consensus, un cadre normatif est nécessaire, 4) l'action de choisir et de trancher est l'aboutissement de la démarche de délibération éthique

Ainsi décortiqué, la démarcation entre le dialogue et la discussion, nous permet d'y voir plus clair dans la démarche des éthiques de la discussion et des procédures de délibérations éthiques.

---

<sup>38</sup> <http://pedagogie.ac-amiens.fr/philosophie/lectures/Bouchindhomme.htm>

La procédure de délibération éthique de Legault est strictement dialogique et fait l'économie du cadre normatif de la discussion de notre cadre théorique. Dans sa démarche éthique y est implicite le consensus à l'inverse des éthiques de la discussion. Sans la dissection du dialogue et de la discussion, nous aurions eu de la difficulté à comprendre comment la procédure de délibération de Legault en même temps s'arrime structurellement avec les éthiques de la discussion d'Habermas et Apel, réussit à s'en éloigner idéologiquement.

Nous comprenons d'autant mieux pourquoi la procédure de délibération éthique de Legault a pour système éthique de base celui de la vertu. Ce système de l'éthique de la vertu a un grand intérêt car il valorise l'éducation et l'apprentissage du dialogue. Comme l'affirment Legault et Bégin, la délibération éthique est « guidée par un effort de dialogue dans la résolution d'un problème éthique, elle vise à trouver la meilleure action à entreprendre dans les circonstances ». (Legault et Bégin, 1991, p. 20)

Nous remarquons pour Legault que le dialogue est considéré à la base comme un exercice, une « compétence éthique » qu'il n'est point nécessaire de reposer une procédure de délibération éthique sur un système éthique basé sur la discussion. Comme le déclarent Patenaude, Lambert, Dionne, Marcoux, Jeliu et Brazeau-Lamontagne (2001, p.73) :

« Le dialogue est un exercice éthique en lui-même ». Il va au-delà de l'amélioration des habiletés verbales et interpersonnelles, même s'il les présuppose<sup>39</sup>.

Patenaude en citant Lipovetsky dans le *Crépuscule du devoir* :

Plus que jamais nous devons rejeter l'« éthique de la conviction » autant que l'amoralisme de la « main visible » au bénéfice d'une éthique dialoguée de la responsabilité tournée vers la recherche de justes équilibres entre efficacité et équité, profits et intérêts des salariés, respect de l'individu et bien collectif, présent et futur, liberté et solidarité.<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> Fox, E. Arnold, R.M, Brody, B. (1995) Medical ethics education: past, present and future, *Academic Medicine* 70, p 761-69.

<sup>40</sup> Lipovetsky, G. (1992). *Le crépuscule du devoir. L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*. Paris. Gallimard.

Toujours dans la pensée de Patenaude, développer la compétence éthique engendre de facto le développement de compétences communicationnelles. Elle affirme par ailleurs que ni approche purement procédurale, ni purement de contenu, la compétence communicationnelle est à lire comme entreprise d'élaboration conjointe de sens : le dialogue.

A contrario, de la voie choisie par Legault, la position d'Habermas et Apel peut être évoquée par les propos suivants d'Urfalino :

Imaginons, par exemple, que personne ne se soucie de qualité des arguments avancés, que les interlocuteurs ne se considèrent pas mutuellement comme tels, que seuls les statuts ou les ressources de pouvoir des participants, orientent le cours ou le résultat de la discussion. Dans un tel cas de figure, il n'y a pas véritablement une délibération, en vue d'une décision. Il peut bien y avoir apparence de débats, mais les participants sont capables de reconnaître qu'il s'agit d'un faux dialogue (cas fréquent des discussions, où selon un code assez rigoureux, plusieurs monologues s'entrecroisent) ou d'un simulacre de délibération masquant des négociations ou l'exercice de l'autorité » (Urfalino 2000, p.18).

Nous saisissons à la lumière de cette exemplification d'Urfalino, le caractère crucial des normes quant à la bonne marche d'une délibération. Dans le cas, où les normes seraient absentes, la délibération présenterait un risque certain dans l'atteinte de sa visée consensuelle. L'une des garanties hormis sa normativité, consisterait à la formation dialogique des participants, comme le sous-tend la pensée de Patenaude. Les deux approches sont complémentaires, là où la première part de l'externalité des individus et du dialogue, l'autre passe par leur internalité, l'un étant un contenant et l'autre un contenu.

En d'autres termes, comme le montre la DDE et dans une mesure moindre la procédure de Legault, la phase délibérative toute proportion gardée et par analogie à la pensée de Gilles Gauthier (1992, p.547-579) sur la thèse de l'inhérence, l'éthique est intrinsèque au dialogue. Et dans notre cas précis, nous entendons que l'éthique est intrinsèque au dialogue et de ce fait, cela explique la souplesse normative à laquelle sont confrontées la procédure de Legault et celle de la DDE.

Là où pour Legault le dialogue est éthique de fait, Habermas et Apel vont de l'éthique vers la communication.

Comme Fay nous l'a présenté, il existe deux courants dans les modèles communicationnels, la dialogique et monologique. Qu'en est-il au sujet de notre cadre théorique de l'éthique de la discussion d'Habermas et d'Apel sur lesquelles se sont reposées les méthodes de délibérations éthiques de Massé et Fuchs.

Au niveau du modèle de la communication dialogique ou monologique présenté par Fay, Garrod et Carletta (2003), l'analyse des éthiques de la discussion montre qu'elles ne rentrent dans aucune des deux voies proposées. Ce qui nous amène à penser une troisième voie; que le modèle de la communication des éthiques de la discussion est hybride soit à la fois dialogique et monologique. Les auteurs insistent sur l'importance des valeurs dialogiques, tout en insistant à la fois sur une éthique de la justice (voir les valeurs en annexe) pour parer aux éventuels effets de la persuasion sur les participants à la discussion. A ce propos, Gilles Gauthier (1992, 547-579) à propos des travaux de Johannesen affirme que comme l'objectif de la communication est la persuasion et d'influencer l'auditoire, elle doit choisir les moyens pour arriver à ses fins, et en ce sens elle comporte de fait une dimension éthique. Cette dimension de la persuasion, Fay la classe dans le modèle du monologue, faisant de la discussion à la fois un modèle dialogue et monologique. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les éthiques de la discussion ont pour vocation à l'intérieur du champ de la discussion que soit normée la persuasion dans ses effets. En somme, ce sont les interactions interpersonnelles qui sont normées afin de permettre l'éthicalité de la discussion.

A noter que notre champ d'investigation concerne les cas de délibérations éthiques, nous n'avons pas rencontré de méthodes s'appuyant sur un modèle de la communication monologique. Cela s'explique sans doute par le fait que l'éthique exige pour condition suffisante que le modèle de communication soit minimalement dialogique pour répondre à la nature de la visée délibérative interpersonnelle.

Nous nous rendons compte que le modèle de communication est déterminant dans le système éthique qui fonde les méthodes de délibérations. A ce propos, est-il possible d'envisager aussi que la taille du groupe puisse t-il avoir une incidence sur le choix d'une méthode de délibération par rapport à une autre.

Il est connu depuis longtemps que la taille du groupe affecte le degré d'interaction du groupe (Hare, 1962). La taille du groupe est un paramètre à considérer dans le choix d'une méthode de délibération et plus encore éthique.

Dans les petits groupes, c'est le processus bilatéral qui établit le consensus entre les pairs de communicateurs. Dans les grands groupes, il s'agit davantage d'un processus unilatéral de diffusion de l'information à l'ensemble du groupe (Fay, Garrod and Carletta, 2000, p.485). Par ailleurs dans la discussion de groupe dans le cas du modèle dialogique selon Fay, Garrod et Carletta, le point de vue des participants à propos de l'objet de la discussion ont tendance à être d'accord avec le point de vue de ceux avec lesquels ils interagissent et ne sont pas spécialement influencés par ceux en y incluant le communicateur dominant qui prennent le plus la parole (Fay, Garrod and Carletta, 2000, p.485). La taille du groupe de décision influence ce que doit réaliser le groupe. Si c'est important de prendre en compte la palette des opinions des participants à la discussion alors le petit groupe réussira mieux. Mais si l'objectif est d'obtenir une opinion particulière alors les grands groupes devraient être plus efficaces (Fay, Garrod and Carletta, 2000, p.485).

A partir de ces postulats, des éthiques de la discussion et des méthodes de délibérations éthiques qu'elle est la taille du groupe à laquelle ces dernières devraient se référer pour être la plus efficiente possible ?

Pour terminer, une procédure de délibération éthique n'est qu'un outil, c'est l'utilisation que les individus en font, qui est déterminante quant à la qualité du consensus. Pour illustrer nos propos, nous citons Massé (2003), « le consensus comme mode ou processus de décision peut être éthique sans que le consensus comme produit de discussion soit lui-même éthique, en particulier si l'unanimité ou le consensus élargi sont recherchés à tout prix.

D'ailleurs, la recherche d'un consensus n'est pas automatiquement l'affirmation d'une démocratie; elle devient souvent le lieu d'expression de rapports de pouvoir, voire pire, une façon de préserver des intérêts étrangers aux parties en discussion ». « Pour le dire autrement, le recours au consensus servirait à étouffer rapidement les foyers de confrontations et de controverses, tous deux vecteurs importants de changement social, en incitant les individus et les groupes à un certain conformisme » (Massé citant Bégin, 1995 : 1981). »

Nous avons rencontré deux limites principales, premièrement, il nous a paru compliqué d'appréhender le concept de valeur pour plusieurs raisons. Pour les différentes méthodes que nous avons à analyser, les valeurs pouvaient être à la fois un concept, une approche. Par exemple dans notre analyse de Legault, le dialogue pouvait être vu à la fois comme un concept, une approche. De manière interprétative, nous avons considéré comme valeur, dans les contextes où l'auteur la valorisait comme idéal et comme justification du fondement théorique de sa procédure de délibération. Afin de discerner, au mieux la notion de valeur, hormis celle de Rezsahazy, nous nous sommes évertués à affiner notre compréhension en nous aidant de la définition d'autres auteurs tels que Fuchs, Massé etc. Mais aussi, nous avons certaines fois dû procéder de manière déductive afin de trancher ou de regrouper lorsque nous avons des doutes ; par exemple, la valeur « intérêt commun » et « universalité ».

Notre seconde limite a été dans notre grille de l'utilisation restreinte de certaines dimensions telles que les révélateurs d'intensité, révélateur de valeur et de normes. Les révélateurs d'intensité n'ont été utilisés qu'uniquement dans le cas de notre analyse de Legault. Concernant les dimensions restantes, bien qu'elles aient été utilisées dans la quasi-majorité de notre étude, leur valeur ajoutée est limitée. Nous en trouvons les raisons par la nature même de notre domaine de recherche; l'éthique qui a probablement poussé les auteurs nécessairement à clarifier et expliciter les valeurs et normes à la base de leurs procédures respectives. Mais autrement, dans le cas de Legault, de Massé et de Fuchs, qui sont des professeurs et chercheurs universitaires, ils ont eu le souci de fonder leur démarche sur des théories scientifiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agich, G. (2001). The Question of Method in Ethics Consultation. *The American Journal of Bioethics*, 1(4), 31-41.
- Apel, K. (1989). *Ethique de la discussion*. Paris : PUF
- Apel, K. (1994). *Ethique de la discussion*. Traduction de l'allemand par Mark Hunyadi, Paris Les Editions du Cerf.
- Apel, K. (1996-1998). *Discussion et responsabilité*. Paris: Cerf, 2 tomes.
- Aristotle. (1995). "Nicomachean Ethics", in: S.M. Cahn (ed.), *Classics of Western Philosophy*. Indianapolis, Indiana: Hackett Publishing Company.
- Aubenque P. (1963). *La prudence chez Aristote*. Paris : Presses universitaires de France.
- Audet, M. (1995). Jürgen Habermas : l'éthique de la discussion. Dans M.-H. Parizeau (dir.), *Hôpital et éthique : Rôles et défis des comités d'éthique*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 167-175.
- Bégin L., Legault, G.A. et Racine L. (1991). *Éthique et ingénierie*. Montréal : McGraw Hill.
- Bok, S. (1979). Sissela Bok, *Lying : Moral Choice in Public and Private Life* New York : Vintage Books, 1979, ch. 1. For a much broader and more inclusive conception of lying that includes indirect, unconscious, and habitual lies, see Dwight Bolinger, «Truth Is a Linguistic Question,» in *language and Public Policy*, Hugh Rank, ed., pp. 161-75.
- Botes, A.C. (1998). A comparison between the ethics of justice and the ethics of Care. *Journal of Advanced Nursing*, 32(5), 1071-1075(5).

- Bouchibdhomme, C. (1986). *Transformation de la Philosophie*, p. 921. Trad. de Ch. Bouchindhomme, donnée dans Habermas.
- Bourdieu, P. (1977). *Outline of a Theory of Practice*, trans. R. Nice (Cambridge, 1977), p. 24.
- Bouveresse, J. (1996) *La demande philosophique*. Paris : L'Eclat, «Tiré à part».
- Bouwen, R. & Fry, R. (1991), Organizational innovation and learning. Four patterns of dialogue between the dominant logic and the new logic. *International studies of management and organisations*, 21(4), 37-51.
- Brazeau-Lamontagne, L., Dionne, M., Jeliu, G., Lambert, C., Marcoux, H., et Patenaude, J. (2001). L'éthique comme compétence clinique : modélisation d'une approche dialogique. *Pédagogie Médicale, Revue internationale francophone d'éducation médicale*, 2, 71-80.
- Brazeau-Lamontagne, L. (2002). L'évaluation de l'éthique médicale des résidents. *Pédagogie médicale*, 3(3), 152-158.
- Clark, H.H. (1985). Language and language users. In G. Lindzey & E. Aronson (Eds), *The handbook of social psychology* (3<sup>rd</sup> ed., pp. 179-231). New York: Harper & Row.
- Cometti, JP. (1997). *Le philosophe et la poule de Kircher*. Paris : Éditions de l'Éclat.
- Cook, T.D, & Campbell, D.T. (1979). *Quasi-Experimentation : Design and Analysis Issues for Field Settings*. Chicago : Rand McNally.
- Cossutta, F. (2003). « Pour une critique sceptique de la pragmatique transcendantale de K. O. Apel. », *Methodos*, 3 (2003), Figures de l'irrationnel, [En ligne], mis en ligne le 5 avril 2004. URL : <http://methodos.revues.org/document118.html>. Consulté le 10 octobre 2008.

- Deal, T. & Kenedy, A.A. *Corporate cultures*, Addison-Wesley Publishing co, Reading M.A, 1982, Ewald F., Kessler D., « Les noces du risque et de la politique », *Le débat* n°109 mars-avril 2000.
- Descombes, V. (1989). *Philosophie par gros temps*. Paris : minuit, p. 53.
- Dunbar, K. (1996). How scientists really reason: Scientific reasoning in real-world laboratories. In R.J. Sternberg & J.E. Davidson (Eds.), *The nature of insight* (pp. 365-395). Cambridge, MA: MIT Press.
- Durand, G. (1997). Introduction Générale à la Bioéthique. *Histoire, Concepts et Outils*. Montréal (Québec) : Fides.
- Edwards, S.D. (1996) *Nursing Ethics: A Principle-Based Approach*. London. : Macmillan.
- Fay, N., Garron, S., & Carletta, J. (2000). Group discussion as interactive dialogue or as serial monologue: The Influence of Group Size. *American Psychological Society*, 6: 481-486.
- Fenocchi, Véronique, (1994). *La communication et l'autogestion : le cas Café Campus*. Mémoire de maîtrise, Département de communication, Université de Montréal.
- Fisher, W.R. (1978). «Toward a Logic of good Reasons» *Quarterly Journal of Speech*, 64, p 376-84.
- Fins, J.J., M.D. Bachetta and F.G. Miller (1997). "Clinical Pragmatism: A Method of Moral Problem Solving", *Kennedy Institute of Ethics Journal* 7 (2), 129-145.
- Ford, J.D. & Ford, L.W. (1995), The role of conversation in producing intentional change in Organizations. *Academy of Management review*, 20(3), 541-571.
- Foucault, M. (1971). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard.

- Forrow, L., Arnold, R.M. & Frader, J. (1991). Teaching clinical ethics in the residency years: Preparing competent professionals. *The Journal of Medicine and Philosophy*, 16, 93-112.
- Fox, E. Arnold, R.M, & Brody, B. (1995) Medical ethics education: past, present and future. *Academic Medicine* 70, 761-69.
- Fuchs, E (1995). *Comment faire pour bien faire?*. Genève : Labor et Fides.
- Gamot, G., et Vidaillet, B. (2001). Xième Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, 13-14-15 juin 2001.
- Garrod, S., & Anderson, A. (1987). Saying what you mean in dialogue: A study in conceptual and semantic co-ordination. *Cognition*, 27, 181-218.
- Garrod, S., & Doherty, G. (1994). Conversation, co-ordination and convention: An empirical investigation of how groups establish linguistic conventions. *Cognition*, 53, 181-215.
- Gauthier, B. (2003). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Geertz, C. (1973). *The Interpretation of Cultures*. New York: Basic Books.
- Gracia, D. (2003). Ethical case deliberation and decision making. *Medicine, Health Care and Philosophy* 6: 227-233.
- Gomas, J-M. (1995). La démarche pour une décision éthique. *Soins gériatrie*, 55, 17-19.
- Habermas, J. (1985). *Après Marx*, Paris, Éditions Fayard, collection « L'espace du politique », 1985 (1<sup>ère</sup> édition en 1976), p. 265.
- Habermas, J. (1986). *Morale et communication*. Paris : Éditions du Cerf, 1986, pp. 135-136.

Habermas, J. (1986). *Morale et communication*. Paris : Éditions du Cerf, 1986, pp. 65.

Ibid., pp. 136-137.

Ibid., pp. 135.

Ibid., pp. 103.

Ibid., pp. 87.

Habermas J., *Théorie de l'agir communicationnel, tome 1 : rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. Paris : Fayard, 1981,1987.

Ibid., p.318.

Habermas, J. (1987). *Logique des sciences sociales et autres essais*. Paris : PUF, 1987, p. 310.

Habermas, J. (1986). *Morale et communication*. Paris : Cerf, p. 16.

Habermas, J. (1986). *Morale et communication*. Paris : Cerf, p. 86-87.

Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie, entre faits et normes*. Paris : Éditions Gallimard, 1997, pp. 278-279.

Hampden-Turner, C. et Trompenaars, A. (1993). *The Seven Cultures of Capitalism*. New York : Currency /Doubleday.

Hare, A.P. (1962). *Handbook of small group research*. NewYork: Free Press.

Hare, A.P. (1981). Group size. *American Behavioral Scientist*, 24, 695-708.

- Harrison D., & Laplante, N. (1994). Confiance, coopération et partenariat, Un processus de transformation dans l'entreprise québécoise. *Relations Industrielles*, 49(4), 696-729
- Hitchcock, D., McBurney, P., & Parsons, S. (2001). A Framework for Deliberation Dialogues
- Hunt, S.D. et Vitell, S. « A general theory of marketing ethics », *Journal of Macromarketing*, Spring 1986.
- Jacques, F. (1979) *Dialogiques; recherches logiques sur le dialogue*. France : P.U.F.
- Janicaud, D. (1991) dans *Le tournant théologique de la phénoménologie française*, «Tiré à part», L'Eclat, Combas, 1991.
- Janis, I., (1972). *Victims of Groupthink*. Boston : Houghton-Mifflin.
- Janis, I., (1983). *Groupthink*. Boston : Houghton-Mifflin.
- Johannesen, R.L. (2001). Chapter 6: Communication Ethics: Centrality, Trends, and Controversies. *Communication Yearbook* 25 (1), 201-235.
- LaPuma, J. & S.E Toulmin. (1989). Ethics Consultants and Ethics Committees. *Archives of Internal Medicine*, 149 (5), 1109-1112.
- Lipovetsky, G. (1992). *Le crépuscule du devoir. L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*. Paris : Gallimard.
- Kohlberg, L. (1981a). *Essays in Moral Development. Vol. 1. Philosophy of Moral Development*. San Francisco : Haper and Row.
- Kohlberg, L. (1981b). *Essays in Moral Development. Vol. 1. Philosophy of Moral Development*. San Francisco : Haper and Row.

- Krauss, R.M., & Fussell, S.R. (1996). Social psychological models of interpersonal communication. In E.T. Higgins & A.W. Kruglanski (Eds), *Social psychology: Handbook of basic principles* (pp. 655-701). New York: Guilford Press.
- Leduc, J., Marcos-Alvarez, V., et Le Pellec, J. (1994). *Construire l'histoire*. Toulouse : Bertrand Lacoste.
- Legault, G. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.
- Lery, N. (1995-1998). Actes des journées d'Éthiques du SEL et Cours des DU de soins palliatifs.
- Malherbe, J.F. (1992). Actes du séminaire Québec.
- Massé, R. (2003). *Éthique et santé publique. Enjeux, valeurs et normativité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Mucchielli, A. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : A. Colin.
- Neck, C.P. & Moorhead, G., (1992). Jury deliberation in the trial of U.S. v. John Delorean : A case analysis of groupthink avoidance and an enhanced framework, *Human Relations*, vol. 45 (10), 1077-1091.
- Rezsóhazy, R. (2006). *Sociologie des valeurs*. Paris : A. Colin.
- Paquet, G. (2005). *L'éthique organisationnelle : pour un bricolage restructeur*. Allocution de clôture au 60<sup>e</sup> congrès des relations industrielles au Hilton à Québec les 25 et 26 avril 2005.
- Patenaude, J. (1996). *Le dialogue comme compétence éthique*. Thèse de doctorat non publiée, Université Laval, Québec.

- Pond, D. (1987). *Report of a working party on the teaching of medical ethics*. Dans: Boyd KM. Ed. London: IME Publications Ltd; 1-59.
- Purser R. E., Pasmore W. A., Tenkasi R. V. (1992), The influence of deliberations on learning in new product development teams, *Journal of engineering and technology management*, 9, 1-128.
- Reynaud, J.-D. (1988). Les régulations dans les organisations: régulation de contrôle et régulation autonome. *Revue Française de Sociologie*, XXIX, 5-18.
- Stayer, R. (1990). How I Learned to Let My Workers Lead. *Harvard Business Review* (November-December), 66-83.
- Steinkamp, N. and B. Gordijn. (2003). "Ethical case deliberation on the ward. A comparison of four methods. *Medicine, Health Care and Philosophy*, 6, 235-246.
- Wallace, K.R. (1963). The Substance of Rhetoric: Good Reasons. *Quarterly Journal of Speech*, (49), 239-49.
- Walton, D. N. and E. C. W. Krabbe. (1995). *Commitment in dialogue : Basic Concepts of Interpersonal Reasoning*. Albany, NY : State University of New York Press.
- West, M.B. (1992). Mediation and Communication Techniques in Ethics Consultation. *The Journal of Clinical Ethics*, 3 (4), 291-292.
- West, M.B. & J.M. Gibson. (1992). Facilitating Medical Ethics Case Review: What Ethics Committees Can Learn From Mediation and Facilitation Techniques. *Cambridge Quarterly of Health Care Ethics* 1 (1), 63-74.

Widdershoven, G. (2000). *Ethiek in de Kliniek: hedendaagse benaderingen in de gezondheidsethiek*. Amsterdam: Boom.

Willet, G. (1992). *La communication modélisée*. Ottawa Canada : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

## ANNEXES

### Annexe 1. Tableau valeurs et normes de l'éthique de la discussion d'Habermas et Apel

Auteurs	Valeurs	Normes
Habermas	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Authenticité</li> <li>• Autonomie (→ « l'autonomie d'individus insubstituables » (p. 23))</li> <li>• Justice (→ « ces considérations ne visent à expliciter pourquoi nous sommes d'une manière générale en droit d'attendre de l'éthique de la discussion qu'elle puisse au moyen d'un concept de procédure, atteindre quelque chose de substantiel.... traités séparément dans les éthiques du devoir et celle du bien, que sont la <u>justice</u> et le <u>bien commun</u> » (p. 22))</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Vérité</li> <li>• Devoir (dans le sens d'impératif catégorique)</li> <li>• Universalité (dans le sens où → « le principe moral n'exprime pas seulement les intuitions d'une culture ou d'une époque déterminées, mais vaut de façon universelle » (p. 18))</li> <li>• Impartialité (« point de vue moral » à partir duquel les questions morales peuvent être évaluées impartialement » (p. 18))</li> <li>• Liberté et égalité (« dans les argumentations, les participants doivent partir du fait qu'en principe tous les concernés prennent part, <u>libres</u> et <u>égaux</u>, à une recherche <u>coopérative</u> de la <u>vérité</u> dans laquelle seule peut avoir la force sans contrainte du <u>meilleur argument</u> » (p. 18))</li> <li>• Coopération (voir paragraphe précédent)</li> <li>• Exigence argumentative</li> <li>• Justesse (équité → « La discussion pratique est considérée comme une forme exigeante de formation argumentative de la volonté qui doit garantir par les seules présuppositions universelles de la communication la <u>justesse</u> (ou l'équité, la fairness) de tout accord normatif possible conclu dans ces conditions. » (p. 19))</li> <li>• Intercompréhension (« D'autre part, la discussion pratique se laisse concevoir comme un processus d'<u>intercompréhension</u> qui, d'après sa forme même, assigne tous les participants en <u>même temps</u> l'adoption idéale de rôle. » (p. 19))</li> <li>• Idéal (« Il transforme donc cette adoption <u>idéale</u> de rôle effectuée par chacun en <i>particulier</i> et <i>privatim</i> en une opération publique pratiquée par tous <u>intersubjectivement en commun</u><sup>41</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe U (universalité) Toute norme valide doit satisfaire la condition selon laquelle les suites et les effets secondaires, qui de manière prévisible, proviennent du fait que la norme a été <i>universellement</i> observée dans le dessein de satisfaire les intérêts de <i>tout un chacun</i>, peuvent être acceptées sans contraintes par toutes les personnes concernées.<sup>42</sup></li> <li>• Principe (Discussion) Seules peuvent prétendre à la validité les normes qui sont acceptées par toutes les personnes concernées en tant qu'elles participent à une discussion pratique<sup>43</sup>.</li> <li>• Symétrie</li> <li>• Réciprocité</li> <li>• Intelligibilité</li> <li>• Vérité</li> <li>• Justesse</li> <li>• Sincérité</li> <li>• Authenticité</li> </ul>

<sup>41</sup> Le discours pratique ne peut remplir d'autres fonctions que critiques uniquement si le matériau requérant une régulation concerne des intérêts universalisables. Aussi longtemps que seuls sont en jeu des intérêts particuliers, la formation pratique de la volonté doit prendre la forme de compromis. Voir à ce sujet J. Habermas, *Raison et légitimité*, trad. Jean Coste, Paris, Payot, 1978, p. 133 et suiv.

<sup>42</sup> Ibid., pp. 135.

<sup>43</sup> Ibid., pp. 103.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intersubjectivité</li> <li>• Conformité</li> <li>• Consensus</li> <li>• Solidarité</li> <li>• Morale</li> <li>• Qualité de vie (→ « ne se mesure pas seulement au degré de solidarité et à l'état de la prospérité, mais également à la question de savoir si les intérêts de chaque individu sont pris en considération de manière égale dans la perspective de l'intérêt général » (p. 23)</li> </ul>	
Apel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raison (p. 59)</li> <li>• Réflexive (p. 50)</li> <li>• Coresponsabilité</li> <li>• Justice</li> <li>• Rationalité (p. 10)</li> <li>• Morale (p. 7-59)</li> <li>• Liberté (p. 42)</li> <li>• Universalité (dans le sens intérêt commun p. 61-89)</li> <li>• Autonomie (p. 43)</li> <li>• Consensus (p. 70)</li> <li>• Volonté bonne (p. 51)</li> <li>• Utilitarisme</li> <li>• Devoir (p. 50)</li> <li>• Solidarité (p. 57)</li> <li>• Vérité (p. 57)</li> <li>• Responsabilité (p. 9-66)</li> <li>• Intérêt commun (p. 61)</li> <li>• Réel (p. 67)</li> <li>• Coopération (p. 71)</li> <li>• Communauté <u>idéale</u> et discussion <u>idéale</u> de parole (dans le sens transcendantal (p. 63)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe procédural d'universalisation (U) Selon Arnaud Desjardins (2001) Le principe U "intègre la prise en compte des "conséquences et les effets secondaires qui (de manière prévisible) proviennent du fait que la norme a été universellement observée"</li> <li>• Justice (c'est-à-dire du droit égal de tous les partenaires de discussion possible à employer tous les actes de langage propres à articuler des prétentions à la validité, susceptibles, le cas échéant, de consensus » (droits égaux de tous les partenaires)</li> <li>• <b>Solidarité</b> « entre tous les membres et au-delà : de tous les membres potentiels de la communauté d'argumentation actuelle, en principe illimité</li> <li>• <b>Coresponsabilité</b> de tous les partenaires de discussion dans l'effort solidaire visant à articuler et à résoudre des problèmes (dans la solution des problèmes</li> <li>• Symétrie</li> <li>• Réciprocité</li> <li>• Sincérité</li> <li>• Solidarité</li> </ul>

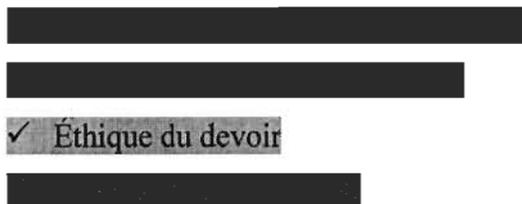
## Cartographie des valeurs

L'ensemble des cartographies des méthodes de délibérations éthiques et des systèmes éthiques ci-bas est le produit de la synthèse du tableau 32 (annexe) duquel nous avons sélectionné les systèmes éthiques qui pouvaient le mieux correspondre à la fondation des méthodes de délibérations éthiques.

Dans la première colonne, nous y avons intégré les valeurs issues de notre analyse de s méthodes de délibérations que nous confrontons aux valeurs issues de notre analyse des systèmes éthiques tableau 33 (annexe).

Afin d'en faciliter la lecture, nous avons appliqué des codes couleurs qui appartiennent à des systèmes éthiques différents.

Exemple :



C'est l'ensemble des couleurs sur la cartographie qui nous donne le ton des méthodes de délibérations éthiques par rapport aux différents systèmes éthiques.

**Annexe 2. Tableau cartographie des valeurs de Legault versus systèmes éthiques**

Procédure de délibération éthique de Legault	Fréquence	Éthique de la discussion Habermas	Éthique de la discussion Apel	Éthique existentialiste	Éthique utilitariste	Éthique du devoir	Éthique stoïcienne	Éthique de la justice	Éthique de la sollicitude	Éthique de la vertu
Valeurs totales		20	19	9	13	8	10	7	13	8
Valeurs proportionnées		6	8	1	3	4	4	2	1	2
Morale (raison+rationalité+sentiment)	7	Authenticité	Raison	Individu	Bien-être	Devoir	Universalisme	Équité	Sollicitude	Raison
Dialogue	7		Réflexive	Éclairement	Humain	Moralité	Cosmos	Égalité	Empathie	Émotions
Éducation (apprentissage)	6	Justice	Coreponsabilité	Amour	La consommation	Rigorisme	Harmonie	Pertinence	Holisme, le	Sagesse
Universalisation	5	Bien commun	Justice	Liberté	La propriété privée	Raison	Liberté	Autonomie	Rationalité communicationnelle	La justice
Sensibilité à l'autre (sollicitude)	4	Vérité	Rationalité							
Coopération	4	Devoir	Liberté	Passion	La compétition	Liberté	Sagesse	Impartialité	Réceptivité	La modération
Liberté (libre arbitre)	3		Universalité (dans le sens intérêt commun)	Fidélité à soi-même	La technologie	Universalité	Bienveillance raisonnée	Rationalité positiviste	Attention	Solidarité (bienveillance)
Bonne volonté	2	Impartialité	Autonomie	Responsabilité de soi	La justice sociale	Nature	Réalisation morale	Universalité	Confiance	Tolérance
Conscientisation	2	Liberté et égalité	Consensus	Dignité humaine	La solidarité		Accomplissement harmonieux		Mutualité	
Épanouissement personnel + éveil	2		Volonté bonne		L'égalité		Altérité		Justice	
Compétences (dialogiques + délibératives)	2	Exigence argumentative	Utilitarisme		La sécurité sociale				Inclusion	
Raison (réflexion)	2	Justesse	Devoir		Conséquence				Participation	

Altérité	1		Solidarité							Réciprocité
Consensus	1	Communauté Idéal	Vérité							
Esprit critique	1	Intersubjectivité	Responsabilité							
Éthique	1	Conformité	Réel							
Nature	1		Coopération							
Devoir être	1	Qualité de vie	Communauté idéale							
Être	1									
Motivation	1									
Solidarité	1									
Conséquence	1									

**Annexe 3.** Tableau cartographie des valeurs de la DDE versus systèmes éthiques

DDE	Fréquence	Éthique de la discussion Habermas	Éthique de la discussion Apel	Éthique existentialiste	Éthique utilitariste	Éthique du devoir	Éthique stoïcienne	Éthique de la justice	Éthique de la sollicitude	Éthique de la vertu
Valeurs totales		20	19	9	13	8	10	7	13	8
Valeurs proportionnées		6	5	1	2	0	2	1	2	3
Conséquences (coût-bénéfice)	5		Raison	Individu	Bien-être	Devoir	Universalisme	Équité	Sollicitude	Raison
Bonne décision	3		Réflexive	Éclairement	Humain	Moralité	Cosmos	Égalité	Empathie	Émotions
Collaboration	1		Coresponsabilité	Amour	La consommation	Rigorisme	Harmonie	Pertinence	Holisme, le contexte	Sagesse
Consentement éclairé	1	Bien commun	Justice	Liberté	La propriété privée	Raison	Liberté	Autonomie	Rationalité communicative	La justice
Le respect de l'autonomie	1	Solidarité	Rationalité	Solidarité	Le marché	Respect	Moralité	Objectivité	Compassion	Le courage

La bienfaisance	1	Vérité	Morale							
Non-malfaisance	1	Devoir	Liberté	Passion	La compétition	Liberté	Sagesse	Impartialité	Réceptivité	La modération
Justice	1	Universalité	Universalité (dans le sens intérêt commun	Fidélité à soi- même	La technologie	Universalité	Bienveillance raisonnée	Rationalité positiviste	Attention	Solidarité (bienveillance)
Proportion entre l'intervention et le résultat escompté	1	Impartialité	Autonomie	Responsabilité de soi	La justice sociale	Nature	Réalisation morale	Universalité	Confiance	Tolérance
Discernement	1	Liberté et égalité	Consensus	Dignité humaine	La solidarité		Accomplisseme nt harmonieux		Mutualité	
Altérité	1		Volonté bonne		L'égalité		Altérité			
Situation idéale de parole		Exigence argumentative	Utilitarisme		La sécurité sociale				Inclusion	
Authenticité	1	Justesse	Devoir		Conséquence				Participation	
			Solidarité						Réciprocité	
			Vérité							
		Intersubjectivité	Responsabilité							
		Conformité	Réel							
		Consensus	Coopération							
		Qualité de vie	Communauté idéale							

**Annexe 4. Tableau cartographie des valeurs de Massé versus systèmes éthiques**

Modèle de Massé	Fréquence	Éthique de la discussion Habermas	Éthique de la discussion Apel	Éthique existentialiste	Éthique utilitariste	Éthique du devoir	Éthique stoïcienne	Éthique de la justice	Éthique de la sollicitude	Éthique de la vertu
Valeurs totales		20	19	9	13	8	10	7	13	8
Valeurs proportionnée		11	12	2	2	4	4	3	4	3

Consensus (entente + accord)	9		Raison	Individu	Bien-être	Devoir	Universalisme	Équité	Sollicitude	Raison
Bienfaisance	3		Réflexive	Éclairement	Humain	Moralité	Cosmos	Égalité	Empathie	Émotions
Négociation	2		Coresponsabilité	Amour	La consommation	Rigorisme	Harmonie	Pertinence	Holisme, le contexte	Sagesse
Raison communicationnelle	2		Justice	Liberté	La propriété privée	Raison	Liberté	Autonomie	Rationalité communicationnelle	La justice
Humanisme	2		Rationalité							
Intercompréhension	2		Morale	Solidarité	Le marché	Respect	Moralité	Objectivité	Compassion	Le courage
		Devoir	Liberté	Passion	La compétition	Liberté	Sagesse	Impartialité	Réceptivité	La modération
Autonomie	2		Universalité (dans le sens intérêt commun)	Fidélité à soi-même	La technologie	Universalité	Bienveillance raisonnée	Rationalité positiviste	Attention	Solidarité (bienveillance)
Bien commun	2	Impartialité	Autonomie	Responsabilité de soi	La justice sociale	Nature	Réalisation morale	Universalité	Confiance	Tolérance
Responsabilité	2	Liberté et égalité	Consensus	Dignité humaine	La solidarité		Accomplissement harmonieux	Vérité	Mutualité	
Vérité	1		Volonté bonne		L'égalité		Altérité			
Universel	1	Exigence argumentative	Utilitarisme		La sécurité sociale				Inclusion	
Sécularité	1	Justesse	Devoir		Conséquence				Participation	
Raison	1		Solidarité						Réciprocité	
Laïcité	1		Vérité							
Justice	1	Intersubjectivité								
Équivalence morale de l'autre	1	Conformité	Réel							
Discussion	1		Coopération							
Conséquence	1	Qualité de vie	Communauté idéale							

Compétence dialogique	1										
Authenticité	1										
Arbitrage	1										
Havre de sécurité	1										
Incertitude	1										
Non-malfaisance	1										
Précaution	1										
Respect de la vie en santé	1										
Solidarité	1										
Transparence	1										
Utilité	1										
Rationalité	1										
Vie privée	1										

### Annexe 5. Tableau cartographie des valeurs de Fuchs versus systèmes éthiques

Méthodologie de Fuchs	Fréquence	Éthique de la discussion Habermas	Éthique de la discussion Apel	Éthique existentialiste	Éthique utilitariste	Éthique du devoir	Éthique stoïcienne	Éthique de la justice	Éthique de la sollicitude	Éthique de la vertu
Valeurs totales		20	19	9	13	8	10	7	13	8
Valeurs proportion		7	8	1	4	3	1	2	4	4
Courage	3		Raison	Individu	Bien-être	Devoir	Universalisme	Équité		Raison
Égalité	3		Réflexive	Éclairement	Humain	Moralité	Cosmos	Égalité	Empathie	Émotions
Honnêteté	2		Co-responsabilité	Amour	La consommation	Rigorisme	Harmonie	Pertinence	Holisme, contexte	Sagesse
Humilité	2	Bien commun	Justice	Liberté	La propriété privée	Raison	Liberté	Autonomie	Rationalité communicationnelle	La justice
Prudence	2		Rationalité	Solidarité	Le marché	Respect	Moralité	Objectivité	Compassion	Le courage

Solidarité	2	Vérité	Morale							
Altérité	1	Devoir	Liberté	Passion	La compétition	Liberté	Sagesse	Impartialité	Réceptivité	La modération
Liberté	1	Universalité	Universalité (dans le sens intérêt commun)	Fidélité à soi-même	La technologie	Universalité	Bienveillance raisonnée	Rationalité positiviste	Attention	Solidarité (bienveillance)
Respect	1	Impartialité	Autonomie	Responsabilité de soi	La justice sociale	Nature	Réalisation morale	Universalité		Tolérance
Justice	1		Consensus	Dignité humaine	La solidarité		Accomplissement harmonieux		Mutualité	
Reconnaissance	1		Volonté bonne		L'égalité		Altérité			
Accord	1	Exigence argumentative	Utilitarisme		La sécurité sociale				Inclusion	
Coopération	1	Justesse	Devoir		Conséquence				Participation	
Bonne foi	1	Intercompréhension	Solidarité						Réciprocité	
Loyauté	1	Communauté Idéal	Vérité							
Communion	1	Intersubjectivité	Responsabilité							
Confiance	1	Conformité	Réel							
Pardon	1		Coopération							
Rigueur	1	Qualité de vie	Communauté idéale							
Sagesse	1									

**Annexe 6. Tableau valeurs et normes des systèmes et sous systèmes éthiques**

SYSTÈMES ÉTHIQUES	PRINCIPAUX AUTEURS	VALEURS	NORMES
<b>Éthique bouddhiste (doctrine de la vie)</b>	R.L. Slater L. Renou et J. Filliozal E. Lamotte A.F. Wright, B. A. Bareau D.T Susuki	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Illumination voire Nirvana</li> <li>✓ Juste (attitude mentale juste, parle juste, appétition juste (éveil constant de l'esprit)...) )</li> <li>✓ Vertu (attitudes morales fondamentales)</li> <li>✓ Médiation (spiritualité)</li> <li>✓ Nirvana (bonheur indicible, surnaturel → bonheur et de paix parfait)</li> <li>✓ Compassion</li> <li>✓ Bienveillance</li> <li>✓ Amour du prochain</li> <li>✓ Amitiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principe de souffrance (pour les moines)</li> <li>1) Toute vie est soumise à une souffrance continue, qui dépasse si manifestement les joies qu'il serait préférable de ne jamais être né; 2) Les souffrances sont engendrées par les → passions (le désir de jouissance, la → volonté de vivre); 3) La suppression des passions libère de toutes les souffrances; 4) La voie vers la suppression de toutes les souffrances est le «saint octuple sentier)</li> <li>✓ Cinq interdits : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ne pas tuer</li> <li>→ Ne pas voler</li> <li>→ Ne pas mentir</li> <li>→ S'abstenir de relations sexuelles interdites</li> <li>→ S'interdire les boissons alcooliques</li> </ul> </li> <li>✓ Règle d'or</li> </ul>
<b>Éthique chinoise et japonaise</b>  (Taoïsme fondé au VI <sup>e</sup> s. av. J.-C. par Lao-Tseu)	A. Waley S. Couvreur Fung Yu Lan M. Grandet	<p><u>Pour le Taoïsme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Perfectionnement moral</li> <li>✓ Immortalité de l'âme</li> <li>✓ Vertu morale</li> </ul>	<p><u>Pour le Taoïsme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renoncer à des choix personnels, à des désirs individuels et à toute action.</li> <li>✓ Renoncer dans l'action à la gloire, à la</li> </ul>

<p>(Confucianisme fondé au VIe – Ve s. av. J.-C. par Kong-Fou-Tseu = Confucius)</p>	<p>R.C. Armstrong</p>	<p><u>Pour le Confucianisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sagesse (perfection morale)</li> <li>✓ Autonomie individuelle → liberté</li> <li>✓ «Homme achevé» : agit avec courage et justice</li> <li>✓ Bonté (bienveillance, compassion et amour du prochain)</li> </ul>	<p>satisfaction personnelle et à la → violence.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prescriptions alimentaires (interdiction de manger de la viande, du riz, des céréales)</li> </ul> <p><u>Pour le Confucianisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Conviction morale et persuasion → endigue le mal → vie exemplaire</li> <li>✓ Prince vertueux</li> </ul>
<p><b>Éthique constructiviste</b></p>	<p>P. Lorenzen O. Schwemmer W. Kamlah W. Wieland</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Savoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principe de raison (transsubjectivité de la définition des fins)</li> <li>✓ Principe moral (recherche des fins communes supérieures, substitution des fins inférieures conflictuelles par des fins non –conflictuelles équivalant aux fins supérieures)</li> </ul>
<p><b>Éthique de l'écologie (protection de l'environnement)</b></p>	<p>H.H. Bennet J. Dorst M. H. Julien B. De Jouvenel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nature (ce qui existe et devient sans apports humains)</li> <li>✓ Conservation (conditions</li> </ul>	

		<p>d'environnement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Protection</li> <li>✓ Vie (qualité)</li> </ul>	
<b>Éthique épicurienne</b>	<p>Épicure C. Bailey A. J. Festugière P.Nizan</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plaisir</li> <li>✓ Harmonie</li> <li>✓ Ataraxie (inébranlable tranquillité de l'esprit, faite de désirs dominés et d'une parfaite indépendance du monde extérieur)</li> <li>✓ Amitié</li> <li>✓ Aménité à l'égard des esclaves</li> <li>✓ Bienveillance</li> </ul>	
<b>Éthique existentialiste</b>	<p>Kierkegaard K. Jaspers J. P. Sartre A. Camus G. Marcel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Individu (soi-même) → comme actualisation de la liberté subjective (Kierkegaard)</li> <li>✓ «Éclairement» (de la foi philosophique, de l'existence → elle place l'individu devant la tâche d'assurer librement la responsabilité de son existence) (K. Jaspers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Loi du devoir → «devoir pouvoir» (porteur des exigences de l'existence chrétienne)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Amour (K. Jaspers)</li> <li>✓ Liberté (J. P. Sartre)</li> <li>✓ Solidarité des révoltés (A. Camus)</li> <li>✓ Passion (de tout ce qu'offre la vie) (A. Camus)</li> <li>✓ Fidélité à soi-même (G. Marcel)</li> <li>✓ Responsabilité de soi (G. Marcel)</li> <li>✓ Dignité humaine (humanité)</li> </ul>	
<b>Éthique hindouiste</b>	<p>S. K. Maitra  J. A. Dubois  S. Nikhilanda  J. Filliozar  J. Gonza</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Spiritualité</li> <li>✓ Libération (du vouloir-vivre naturel et de toutes les limitations de l'existence individuelle)</li> <li>✓ Ascétisme</li> <li>✓ Pacification et clarification du soi</li> </ul>	<p>Le Yoga :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) La droiture morale</li> <li>2) La pureté extérieure et intérieure</li> <li>3) L'exercice de certaines positions du corps</li> <li>4) La régulation de la respiration</li> <li>5) Le détournement des sens des objets extérieurs</li> <li>6) La fixation de la pensée sur les points déterminés</li> <li>7) La méditation transcendante aboutissant à</li> <li>8) L'immersion en soi</li> </ol>
<b>Éthique de la libération</b>	<p>A. Salazar Bondy  J. C. Scannone</p>	<p>L'éthique de la libération privilégie les aspects relationnels de l'existence</p>	

	M. Casalla O. Ardiles, H. Assmann	humaine : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Communication</li> <li>✓ Amour</li> <li>✓ Éducation</li> <li>✓ Politique</li> <li>✓ Économie</li> <li>✓ Émancipation (comme solidarité fondamentale, à la vie en relation constitutive du sujet collectif → transformation des relations humaines, orientées vers une sociabilité faite de → justice et d'interdépendance responsable</li> </ul>	
<p><b>Éthique normative (impératifs)</b></p> <p>Comprend 4 positions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éthique théonomique ou théologique <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilitarisme</li> <li>• L'éthique égoïste</li> </ul> </li> <li>• L'éthique déontologique</li> </ul>			
Éthique théologique	<u>Éthique chrétienne</u>	<u>Éthique chrétienne</u>	Toutes ces éthiques ont pour norme première :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éthique chrétienne</li> <li>• Éthique islamiste</li> <li>• Éthique juive</li> </ul>	<p>G. De Lagarde O. Lottin A.G. Sertillange D. Von Hildebrand</p> <p><u>Éthique islamiste</u> I. Goldziher J. Abd El-Jalil D.M. Donaldson A. Haddad</p> <p><u>Éthique juive</u> M. Lazarus H. Cohen L.Z. Lauterbach M. Kadushin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vertu (patience, mansuétude, charité, volonté de paix, sérénité dans l'injustice subie et de dévouement dans la défense de la cause d'autrui (Math. 5)</li> <li>✓ Exemplarité, imitation (Jésus Christ)</li> <li>✓ Amour (agapé, du prochain, amitié)</li> </ul> <p><u>Éthique islamiste</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vertu (code d'honneur, générosité, loi du talion)</li> <li>✓ Foi</li> <li>✓ Droit</li> <li>✓ Religion</li> <li>✓ Politique</li> </ul> <p><u>Éthique juive</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Amour du prochain</li> <li>✓ Rétribution (le Dieu juif est le Dieu de Justice qui récompense et punit les hommes selon leur justice ou injustice)</li> <li>✓ Vertu cardinale de la crainte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La qualité morale de l'agir humain est fondée sur sa conformité à la volonté de Dieu → <b>obéissance</b></li> </ul> <p><u>Éthique chrétienne</u></p> <p>Normes dans l'éthique politique chrétienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principe de solidarité → Chacun est responsable du → Bien commun, et la communauté est responsable du bien des individus</li> <li>✓ Principe de subsidiarité → L'individu ou les groupes particuliers peuvent effectuer doit être soutenu par la communauté toute entière, mais n'a pas être fait par elle.</li> </ul> <p><u>Éthique islamiste</u></p> <p>Obligations coraniques majeures :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Celle de se confesser publiquement sa foi (shahadât)</li> <li>2) Celle de prier cinq fois par jour (shalât) en se soumettant à des rites et à des ablutions qui culminent dans l'assemblée du vendredi à la mosquée;</li> <li>3) Celle de payer impôts et tribut pour l'entraide sociale due aux pauvres, aux</li> </ol>
--	---	---	---

		<p>de Dieu (particulièrement soulignée dans le <i>Livre de la Sagesse</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vertu de charité</li> </ul>	<p>malades, aux orphelins, et pour la lutte contre les infidèles (zakât);</p> <p>4) Celle de jeûner durant le mois du ramadan en souvenir du mois durant lequel Mahomet reçut la révélation d'ALLAH;</p> <p>5) De faire le pèlerinage de la Mecque, point culminant de la vie religieuse du musulman (hajj)</p> <p><u>Éthique juive</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 10 commandements (respect des parents, fidélité conjugale, interdiction de tuer, de voler, de mentir, etc.)</li> </ul>
Éthique utilitariste	<p><b>1) L'impératif hypothétique</b> La raison qui reconnaît la nécessité pratique d'une action possible comme un moyen d'atteindre un autre objectif ou désiré donné. =&gt; <b>caractère instrumental</b></p> <p>Jeremy Bentham</p> <p>John Stuart Mill</p>	<p>Les valeurs ci-dessous sont tirées de Rezsóhazy : <i>Sociologie des valeurs</i> (2006)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le bien-être</li> <li>✓ Humain</li> <li>✓ La consommation</li> <li>✓ La propriété privée</li> <li>✓ Le marché</li> <li>✓ La compétition</li> <li>✓ La technologie</li> <li>✓ La justice sociale</li> <li>✓ La solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principe d'utilité (est moralement légitime toute action dont les conséquences sont optimales pour le bonheur de tous ceux qu'elle concerne) → critère de validité morale</li> <li>✓ Principe de conséquence (les actes sont considérés du point de vue de leurs conséquences)</li> <li>✓ Est bonne en soi et vaut comme bien suprême, la réalisation des besoins et</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'égalité</li> <li>✓ L'État de bien-être</li> <li>✓ La sécurité sociale</li> </ul>	<p>des intérêts humains, soit le bonheur, chacun ayant à déterminer de quoi il attend son bonheur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ N'est pas déterminant le bonheur de certains individus ou de certains groupes, mais le bonheur de tous ceux qui sont intéressés par une action développant ses conséquences.</li> </ul>
<p><b>Éthique déontologique</b></p> <p>Définition : une action ne doit pas être jugée sur ses conséquences, elle est bonne ou mauvaise en elle-même</p> <p>Ouvrage (Petit dictionnaire d'éthique)</p>	<p><u>L'impératif catégorique</u></p> <p>La raison qui reconnaît la nécessité « objective » d'une action possible dont la poursuite n'est pas relative à un objectif ou désiré donné.</p> <p>=&gt; <b>caractère universel</b></p> <p>Kant, Cicéron, CH. Wolff, C. Crusius J.G. Fichte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Devoir</li> <li>✓ Moralité (l'I.C appelle à des actions qui ne sont pas relative à autre chose, mais qui sont bonnes en elles-mêmes)</li> <li>✓ Rigorisme (pas de réflexion sur les conséquences)</li> <li>✓ Raison</li> <li>✓ Respect</li> <li>✓ Liberté (autonomie de la volonté)</li> <li>✓ Universalité (exclut toute intention subjective)</li> <li>✓ Nature (existence des choses conformes à des lois universelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lois morales (droit, coutume)</li> <li>✓ Soi</li> <li>✓ Autrui</li> <li>✓ Dieu</li> <li>✓ Principe moral</li> </ul> <p>« Agis toujours selon la maxime par laquelle tu puisses vouloir qu'elle soit soit érigée en loi universelle »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principe découlant du concept nature :</li> </ul> <p>« Agis comme si la maxime de ton action devrait être, par ta volonté, une loi universelle »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principe d'universalisation d'après R.M. Hare, M. Singer :</li> </ul> <p>« Il ne faudrait poser aucun acte dont la généralisation puisse avoir des conséquences néfastes »</p>

<p><b>Éthique stoïcienne</b></p>	<p>Cicéron Épictète E. Bréhier V. Goldschmidt</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Universalisme (droits de l'homme, empire universel → humanité, fraternité, égalité, etc.)</li> <li>✓ Cosmos (empire universel)</li> <li>✓ Harmonie</li> <li>✓ Liberté</li> <li>✓ Moralité (reprise personnelle volontaire et consciente de la nécessité téléologique, visible à la raison et reconnaissable comme la condition nécessaire et suffisante du → bonheur humain)</li> <li>✓ Sagesse (absence de passions)</li> <li>✓ Bienveillance raisonnée (envers autrui, qui peut s'accompagner d'un engagement actif dans le monde social et historique)</li> <li>✓ Réalisation morale</li> <li>✓ Accomplissement harmonieux (harmonie avec soi-même et avec le monde)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Devoir de conservation et de perfection de la capacité de raison de l'homme.</li> </ul>
----------------------------------	---	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Autrui (l'accomplissement harmonieux n'est possible qu'en société avec les autres)</li> </ul>	
<p><b>Éthique du droit (justice, droit naturel, droit)</b></p> <p>L'éthique de la justice :</p> <p>L'éthique de la justice se définissant comme une perspective éthique dans laquelle les décisions éthiques sont prises sur la base des principes et règles universels et impartiaux vérifiables selon une voie qui assure l'équité et l'égalité de traitement pour tous (Kohlberg, 1981a,b, Edwards, 1996, p.23, Botes, 1998).</p>		<p>En nous basant sur le travail de Botes. A (2000) Journal of Advanced nursing qui a fait une comparaison entre l'éthique de la justice et l'éthique de la sollicitude. Les valeurs ressorties pour l'éthique de la justice sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Équité</li> <li>✓ Égalité</li> <li>✓ Pertinence et preuve dans la prise de décision basée sur les règles universelles et principes</li> <li>✓ Autonomie</li> <li>✓ Objectivité</li> <li>✓ Impartialité</li> <li>✓ Rationalité positiviste</li> </ul>	
<p><b>L'éthique féministe</b></p> <p>Éthique de la sollicitude</p>	<p>Carol Gilligan (1982) Manning (1992) Noddings, (1984) Tronto, (1993) Wood( 1994)</p>	<p>En nous basant sur le travail de Botes. A (2000) Journal of Advanced nursing qui a fait une comparaison entre l'éthique de la justice et l'éthique de la sollicitude. Les valeurs ressorties pour</p>	

	<p>Virginia Held (1993) Lana Rokow (1996a, pp. 234-235)</p>	<p>l'éthique de la sollicitude sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sollicitude</li> <li>✓ Empathie et le maintien d'une relation harmonieuse, l'inclusion</li> <li>✓ Holisme, le contexte</li> <li>✓ L'élargissement de la rationalité communicationnelle</li> </ul> <p>Les valeurs que nous avons ressorties de l'œuvre Johannesen correspondent en gros à celle de Botes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Compassion</li> <li>✓ Réceptivité</li> <li>✓ Attention</li> <li>✓ Empathie</li> </ul> <p>D'autres valeurs peuvent être ajoutées comme celles de Lana Rokow :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Confiance</li> <li>✓ Mutualité</li> <li>✓ Justice</li> <li>✓ Inclusion</li> <li>✓ Participation</li> <li>✓ Réciprocité</li> </ul>	
--	---	---	--

<p><b>L'éthique de l'intersubjectivité</b></p>	<p>Martin Buber Emmanuel Lévinas Jürgen Habermas Karl Otto Apel</p>	<p>Valeurs de l'éthique de l'intersubjectivité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intercompréhension</li> <li>✓ Consensus</li> </ul> <p>Valeurs dans le concept I-thou de Buber</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Authenticité</li> <li>✓ Inclusion</li> <li>✓ Confirmation</li> <li>✓ Mutualité</li> </ul> <p>Les valeurs ressorties de l'éthique de la discussion d'Habermas sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Authenticité</li> <li>✓ Autonomie</li> <li>✓ Justice</li> <li>✓ Solidarité</li> <li>✓ Vérité</li> <li>✓ Devoir</li> <li>✓ Conformité</li> <li>✓ Consensus</li> </ul> <p>Les valeurs ressorties de l'éthique de la discussion d'Apel sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Raison</li> </ul>	<p>Les normes qui ressortent de l'œuvre de Johannesen concernant Habermas dans ce qui est implicite à toute communication humaine normale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les participants s'assurent que toutes les déclarations ou formulations sont capables d'être bien comprises.</li> <li>✓ Les participants s'assurent que les déclarations sont conformes à des représentations vraies de la réalité.</li> <li>✓ Les participants s'assurent que les déclarations reflètent sincèrement et conformément les intentions réelles des autres.</li> <li>✓ Les participants s'assurent que les déclarations sont appropriées et qu'elles sont en harmonie avec les valeurs et règles sociales pertinentes partagées.</li> </ul> <p>Les pré requis nécessaires qui ressortent de l'œuvre de Johannesen concernant Habermas et sa situation idéale de parole sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Opportunités égales d'initier et continuer la communication</li> <li>✓ Opportunités égales de présenter ces</li> </ul>
--	---	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Morale</li> <li>✓ Justice</li> <li>✓ Solidarité</li> <li>✓ Coresponsabilité</li> <li>✓ Autonomie</li> <li>✓ Consensus</li> </ul>	<p>arguments, explications, interprétations et justifications.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Opportunités égales d'exprimer honnêtement ces intentions personnelles, sentiments et attitudes.</li> <li>✓ Opportunités égales de présenter des déclarations directives qui interdisent, permettent, commandent, etc.</li> </ul> <p>Les pré requis nécessaires qui ressortent de notre résumé d'appel dans sa communauté idéale de communication sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Symétrie</li> <li>✓ Réciprocité</li> <li>✓ Sincérité</li> </ul>
<p><b>Éthique téléologique :</b> est bonne une action ou un comportement qui est sa propre finalité, qui est conforme à la nature humaine</p> <p>L'éthique de la vertu</p>	<p>Aristote, Crisp et Slote (1997), Hudson (1986), Krushwitz et Roberts (1987); Kupperman (1991); Sherman (1989); Slote (1992); Taylor (1991)</p>	<p>Valeurs tirées de Johannesen Ethics in Human Communciation (chap 3 Human nature perspectives) selon les interprétations d'Aristote par quelques auteurs : Lawrence Flynn Robert Rowland et Deanna Womack</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Raison</li> <li>✓ Émotions</li> </ul>	<p>Standards issus de l'interprétation de Lawrence Flynn d'Aristote</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) intention du communicateur</li> <li>2) Nature des moyens employés</li> <li>3) Les circonstances.</li> </ol>

<p>Définition de la vertu (<i>Petit dictionnaire d'éthique</i>) :</p> <p>« La vertu est une discipline de vie acquise par un exercice continu. Elle dispose les facultés et les forces (caractère) cognitives et émotionnelles à la poursuite du bien moral, afin que celui-ci ne procède pas du hasard, ni non plus d'une simple habitude ou d'une pression sociale, mais d'une liberté assortie d'une certaine nécessité où se lie le savoir-faire (la « virtuosité ») et la force de caractère d'une personnalité moralement formée) »</p>		<p>Mais aussi (valeurs tirées du <i>Petit dictionnaire d'éthique</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La sagesse (est la capacité et le ferme propos de reconnaître les justes voies et moyens et de déterminer – même contre ses propres illusions et contre les idéologies dominantes -, armé de sens critique et attentif aux réalités, ce qui dans la situation donnée est moralement bon.</li> <li>✓ La justice (attitude de respect de sa propre dignité et de celle d'autrui)</li> <li>✓ Le courage (qui porte à s'engager pour défendre sa vie et celle d'autrui...)</li> <li>✓ La modération (rejette tant la répression des pulsions</li> </ul>	
---	--	--	--

		<p>humaines que la recherche effrénée de leur satisfaction)</p> <p>Aujourd'hui d'autres vertus sont reconnues comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Solidarité (bienveillance)</li> <li>✓ Tolérance (respect des opinions et mode de vie des autres)</li> </ul>	
--	--	--	--

Les valeurs et normes sont essentiellement issues des différents systèmes éthiques extraites de notre analyse du Petit Dictionnaire D'Éthique. Bien que les valeurs ne soient pas exhaustives, elles sont néanmoins représentatives des différents systèmes. Afin d'obtenir des systèmes éthiques de plus en riches, nous lui avons ajouté des valeurs issues d'autres documents. Ce travail est encore en cours.